



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021







04  
ÉDITO

06  
FAITS MARQUANTS

08  
La Contemporaine :  
une nouvelle bibliothèque sur  
le Campus de Paris Nanterre

14  
Campus Nation :  
un nouveau campus  
au cœur de Paris

20  
Prix et nomination en 2021

28  
Tableau récapitulatif  
des projets

34  
2021 : SE MOBILISER POUR  
LES PROJETS IMMOBILIERS

36  
Conforter l'activité  
opérationnelle dans  
un contexte post-covid

37  
Adopter un nouveau  
contrat d'objectifs et  
de performance (COP)  
2021-2025

38  
S'engager collectivement  
pour la mise en oeuvre  
du plan de relance

39  
Concrétiser les travaux  
du Contrat Plan État Région  
(CPER) 2015-2020 et  
du Plan Campus

40  
Anticiper le nouveau CPER  
2021/2027

41  
Faire de l'adaptation collective  
une dynamique et une force

45  
L'IMOA : réunir et faire  
progresser la maîtrise  
d'ouvrage publique

46  
POURSUITE ACTIVE DES PROJETS  
POST-COVID

48  
Montages en concession /  
partenariat public privé (ppp)  
/ marché global et conduite  
d'opération

50  
Fin de chantier pour le  
Campus Agro Paris-Saclay

54  
Construction d'un nouveau  
pôle national d'éducation  
inclusive

55  
Procédure engagée pour le  
futur CHU Grand-Paris-Nord

56  
Restructuration patrimoniale  
du bâtiment de Alliance  
Française-site de Paris

58  
Achèvement de la  
construction du pôle  
Biologie-Pharmacie-Chimie  
(BPC)

60  
PariSanté Campus :  
restructuration et extension  
du Val-de-Grâce

62  
Plan de Relance

64  
Réhabilitation du Centre  
Sportif Universitaire (CSU)  
de l'université Paris Nanterre

66  
Reconversion du bâtiment  
de l'Illustration à Bobigny

68  
Rénovation énergétique et  
fonctionnelle du bâtiment  
Maupertuis pour l'Université  
Evry Val d'Essonne

70  
Une nouvelle Maison des  
Étudiants pour l'Université  
Sorbonne-Paris-Nord

72  
Partenariats et démarches  
d'études

74  
Mieux appréhender le  
territoire avec les agences  
d'urbanisme

75  
Poursuivre et accompagner  
la prise en main du RIMESR

76  
Améliorer la programmation  
des laboratoires

78  
Le Building Information  
Modeling (BIM) :  
la numérisation au service de  
la conception, du chantier et  
de l'exploitation-maintenance

79  
Économie circulaire :  
l'Epaurif, lauréat de l'appel  
à projet « 50 maîtres  
d'ouvrage exemplaires »  
de démoclès

80  
Démarche patrimoniale,  
rénovations, adaptation  
à de nouveaux usages

82  
Restructuration de la faculté  
de pharmacie à Paris

84  
Réhabilitation de l'hôtel  
de la Meilleraie au cœur  
du Campus parisien de  
Sciences Po

86  
CentraleSupélec :  
la restructuration du bâtiment  
Bréguet

88  
Démarche environnementale  
dès l'amont du projet et  
performance énergétique

90  
Rénovation du bâtiment A  
de l'Université Paris 8

92  
Construction du bâtiment  
MATHSTIC pour l'Université  
Sorbonne Paris Nord

96  
Rénovation du Pavillon des  
Reptiles du Museum National  
d'Histoire Naturelle (MNHN)

98  
Restructuration du site du  
Muséum National d'Histoire  
Naturelle (MNHN) à Brunoy

100  
Travail fin sur les attentes  
des utilisateurs (analyse des  
besoins, programmation)

102  
Occupation temporaire  
du site de Censier

104  
Intervention en site contraint  
ou occupé

106  
Rénovation de l'IUT  
de l'Université d'Evry  
sur le site Rostand

108  
Réhabilitation de la faculté de  
médecine au Kremlin-Bicêtre

110  
Schéma directeur pour  
la restructuration de l'Ecole  
de Chimie Paris

112  
Équipements scientifiques  
de pointe

114  
Mettre en valeur  
le patrimoine industriel  
du Campus de l'ENSAM

116  
Lancement de nouvelles  
études préalables

118  
Relogement des sièges  
de l'EHESS et de la FMSH  
sur le Campus Condorcet

120  
Renaissance du site  
universitaire de Censier

121  
Un bâtiment de services  
pour le futur CHU Grand  
Paris Nord

122  
Un institut de la santé  
des femmes sur l'immeuble  
Tarnier

123  
Restructuration du bâtiment  
de la faculté Cochin

124  
Concours d'architecture  
et de maîtrise d'oeuvre

126  
Hall de physique de l'Ecole  
Normale Supérieure de Paris

128  
Rénovation et extension  
de l'IUT de Neuville

130  
Nouvelle implantation de  
la Clinique de l'Autonomie

132  
Appel offres travaux et  
lancement de chantiers

134  
Construction de la Maison  
Internationale de la  
Recherche à Cergy

136  
Réaménagement des  
départements de physique  
et chimie de l'École Normale  
Supérieure de Paris

138  
Réhabilitation du Campus  
de l'Université Paris-  
Dauphine-PSL

140  
Réhabilitation du centre  
Sarrailh

142  
Chantiers

144  
Campus Nation : zoom sur  
la bibliothèque et le « 1 %  
artistique »

148  
Construction du Bâtiment  
d'Enseignements Mutualisés  
sur le Campus de l'École  
Polytechnique

152  
Restructuration de l'Ecole  
Supérieure de Physique et  
de Chimie Industrielle (ESPCI)

154  
Dernière marche pour  
l'internat de la réussite  
de Lourcine

156  
Extension de l'Institut Henri  
Poincaré (IHP)

158  
Rénovation du bâtiment  
Rénvalo de l'Université  
Paris-Saclay

160  
Transferts : une attention  
permanente aux besoins et  
demandes des utilisateurs

162  
Investir le nouveau Campus  
Nation

164  
Préparer la convergence  
vers le Campus Agro

166  
Transferts en deux temps  
pour le pôle Biologie  
Pharmacie Chimie (BPC)

168  
GPA et parachèvement

170  
La caserne Lourcine enfin  
en fonctionnement

172  
Aménagement final du parvis  
de Necker et derniers travaux  
de parachèvement

174  
De nouvelles œuvres prévues  
au CTLES

176  
DES ÉQUIPES AU SERVICE DE LA  
MODERNISATION DE L'EPAURIF

178  
La direction générale et la  
direction de la communication

179  
Le secrétariat général

180  
La Direction des Affaires  
Financières et des Moyens  
(DAFM) et le Pôle des Affaires  
Financières et Comptables  
(PAFC)

181  
Le Service Systèmes  
d'Information (SSI) et  
les moyens généraux

182  
Les archives

183  
La Direction des Affaires  
Juridiques et des Marchés  
(DAJM)

184  
La Direction des Ressources  
Humaines (DRH)

185  
Cellule qualité-performance

186  
L'agence comptable

187  
Le pôle de gestion

188  
ORGANISATION

190  
Le conseil d'administration

194  
INDICATEURS CHIFFRÉS

196  
Bilan social

200  
Tableaux budgétaires  
et financiers

SOMMAIRE



Pour l'Eclairif, après une année 2020 particulièrement complexe, l'année 2021 serait presque celle du « retour à la normale » pour son activité, de remise en place des fondamentaux du travail de l'établissement, ainsi qu'une meilleure prévisibilité des actions et des échéances.

Bien sûr, l'année aura été marquée par une troisième période de confinement au printemps ; par une poursuite de la crise sanitaire, avec la maladie qui a pu encore toucher nombre de collaborateurs ou partenaires et leurs familles ; ainsi que par la persistance de tensions au niveau des entreprises prestataires, voire de difficultés logistiques pour certains chantiers, qui ont perturbé l'activité.

Pour autant, nous avons collectivement su faire preuve d'une étonnante résilience par rapport à ces situations ; la vaccination d'une part importante de la population et les progrès médicaux dans la prise en charge des patients ont permis d'amoindrir les conséquences humaines de la pandémie ; nos organisations ont su roder leurs procédures, les entreprises ont affiné leurs modalités de prise en charge

de ces difficultés et redoublé d'ingéniosité pour s'adapter ; et, finalement, nous savons désormais mieux faire face à cette adversité.

Qui dit retour à la normalité pour l'Eclairif, dit notamment l'avancement d'opérations immobilières universitaires de premier ordre, que leurs maîtres d'ouvrage ont souhaité conduire dans le cadre d'un partenariat actif avec notre établissement.

Tout d'abord, de nouvelles collaborations se sont engagées en 2021, au titre du Plan de relance (cf. infra), avec l'ENSAM pour la rénovation de son campus parisien, avec l'Université Paris Cité autour des bâtiments Tarnier ou Cochin à Paris, avec CY Université sur un Pôle National d'Education Inclusive à Saint-Germain-en-Laye, avec le MESRI sur le développement d'un nouveau bâtiment à Aubervilliers en lien avec les acteurs du Campus Condorcet.

Divers projets qui étaient en phase de programmation, comme la rénovation de la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre pour l'Université Paris-Saclay ou celle du bâtiment Bréguet pour CentraleSupélec ont connu des avancées décisives en 2021. Elles permettront à leurs maîtres d'ouvrage d'engager les consultations à partir de 2022.

D'autres opérations avaient déjà franchi cette étape. Il en est ainsi par exemple de 3 projets dont les concours de maîtrise d'œuvre avaient été initiés en 2020 (Grand Hall de Physique avec l'ENS, bâtiment A avec l'Université Paris 8, l'IUT de Neuville avec CY Université).

Ils ont pu être menés à leur terme en début d'année et les études de conception ainsi s'engager.

Les chantiers, quant à eux, ont pu se développer ou se poursuivre (projets sur le Plateau de Saclay, ESCPI ou IHP dans le Quartier latin...), dans le respect de prescriptions sanitaires spécifiques aux travaux et sans pour autant prendre de retard supplémentaire significatif.

Les livraisons de chantiers ont enfin pu reprendre, alors qu'elles avaient toutes été différées l'année précédente. Dès le premier semestre fut ainsi livré « la Contemporaine » à Nanterre, bâtiment hybride remarquable, qui regroupe bureaux, site de conservation, bibliothèque de consultation et musée dédiés à l'histoire

contemporaine. En fin d'année, c'est le chantier emblématique de « Nation-Picpus », nouveau siège de l'Université Sorbonne Nouvelle à Paris, qui a pu être livré et aura pu être suivi, dès début 2022, des premiers emménagements.

Notre activité s'est parfois même sensiblement accélérée. En cette année de publication du sixième rapport du GIEC sur le changement climatique, l'Eclairif a ainsi été sollicité début 2021 pour accompagner la mise en œuvre de 8 projets de rénovation de bâtiments existants (dont 3 nouveaux pour l'Eclairif), retenus au titre du plan #France Relance mené par le Gouvernement. Des financements supplémentaires étaient ainsi accordés pour atteindre des objectifs d'économies d'énergie renforcés, sous réserve de contractualiser avec les entreprises de travaux avant la fin de l'année. Un sacré défi, alors que ces opérations

en étaient parfois seulement à des stades d'études de pré-programmation. 2022 sera l'année de la confirmation attendue pour ces opérations, avec la conduite des études nécessaires et le démarrage des 8 chantiers.

Ce rapport d'activités 2021 revient sur ces différents projets et sur bien d'autres, mettant en évidence les actions-clés conduites tout au long de l'année.

Il souligne également les évolutions de notre organisation. En effet, pour répondre à ces différents enjeux, pour renforcer son efficacité au service des projets immobiliers universitaires, l'Eclairif a continué à étoffer ses équipes et à structurer ses activités. Parmi nos satisfactions, l'attractivité de l'établissement ne s'est pas démentie : 26 collaborateurs de qualité, avec des profils variés, ont ainsi pu rejoindre nos rangs au cours de l'année et enrichir notre expertise.

Nous vous invitons donc à découvrir ces éléments dans les pages qui suivent et vous en souhaitons une bonne lecture !

#### CHRISTOPHE KERRERO

Recteur de la région académique d'Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

Président du conseil d'administration de l'Eclairif

#### JÉRÔME MASCLAUX

Directeur général de l'Eclairif

# ÉDITO





# FAITS MARQUANTS





## LA CONTEMPORAINE : UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE SUR LE CAMPUS DE PARIS NANTERRE

Ouverte au public en octobre et inaugurée le 30 novembre 2021, la nouvelle bibliothèque de documentation internationale contemporaine, dite « La Contemporaine », regroupe sur un site unique neuf des collections autrefois dispersées dans des conditions de conservation, de consultation et de diffusion optimales.



Ce nouvel édifice permet de regrouper des collections précédemment dispersées entre d'autres locaux sur le campus de Nanterre et l'Hôtel des Invalides à Paris. Il accueille notamment des documents sur l'histoire européenne contemporaine (XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle), qui sont au cœur de l'histoire des fonds et de la mission de la Contemporaine. Ce bâtiment répond à la fois aux exigences de conservation des ouvrages et des œuvres, aux besoins des activités de recherche et à l'accueil de publics, à travers la création d'espaces dédiés aux expositions, d'une salle de consultation, de plusieurs salles d'activités pédagogiques, ainsi que de réserves et de locaux tertiaires.

MISSION(S) DE L'EPAURIF

L'Epaupif a été mandaté par le Rectorat de l'Académie de Versailles pour piloter et assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet de construction de la bibliothèque-musée « La Contemporaine ».

LE CHOIX DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La nouvelle bibliothèque de la Contemporaine présente un ambitieux programme environnemental, avec notamment l'intégration d'installations techniques de haute performance fondées sur la géothermie pour subvenir aux besoins énergétiques. La production thermique du bâtiment est assurée par une Pompe à Chaleur réversible (PAC) eau/eau qui fonctionne sur la nappe. Deux puits ont été forés : un puits de captation et un puits de restitution. Le principe de géo-cooling est également intégré pour permettre, en été, de bénéficier de la fraîcheur de la nappe phréatique afin de refroidir le bâtiment. Cette installation thermique permet de diviser les coûts de l'énergie par cinq et d'assurer l'indépendance énergétique de l'édifice. Elle a bénéficié d'un soutien financier particulier des Programmes d'investissement d'avenir (PIA) pour être mise en œuvre, obtenu au titre de la sur-performance environnementale du bâtiment (RT2012 - 30 % et cibles du tableau de bord environnemental de la Région Île-de-France), dans le cadre d'un appel à projets du programme Ville de Demain.







**ACTEURS DU PROJET**

**Maître d'ouvrage :** Rectorat de l'académie de Versailles  
**Maîtrise d'ouvrage déléguée :** Epaurif  
**Financeurs :**

- État : **15,8 M€** (14,3 M€ CPER 2015-20 + 1,5 M€ CPER 2007-13)
- Région IDF : **10 M€**
- Université Paris Nanterre / La Contemporaine : **2,3 M€**
- Banque des Territoires (PIA Villes de Demain) : **1,4 M€**

En complément, l'université a obtenu une subvention du « fonds chaleur » de l'ADEME, c'est-à-dire au titre de l'installation de géothermie.

Montant prévisionnel : **68 k€**

Montant escompté à la fin de l'opération : 76 k€ soit 10 % du total des dépenses de géothermie (travaux + Maîtrise d'œuvre + Assistant à Maîtrise d'ouvrage (AMO) spécifique)

**Maître d'œuvre :** groupement dirigé par Atelier Bruno Gaudin, architecte (mandataire)

**CHIFFRES CLÉS**

Budget toutes dépenses confondues : **29,5 M€**

Surface de plancher : **7 000 m²**  
**1 980 m²** de réserves

**DATES CLÉS**

**2012 :** signature de la convention de mandat entre le rectorat de l'académie de Versailles et l'Epaurif

**2015 :** validation du dossier expertise

**2016 :** sélection de la maîtrise d'œuvre

**Décembre 2017 :** obtention du permis de construire

**4<sup>e</sup> trimestre 2018 :** Démarrage des travaux

**Mai 2021 :** Réception des travaux

**Été 2021 :** Mise en place des expositions permanentes et temporaires

**Octobre 2021 :** Ouverture au public





## CAMPUS NATION : UN NOUVEAU CAMPUS AU CŒUR DE PARIS

En décembre 2021, l'université Sorbonne Nouvelle a réceptionné son nouveau siège dans le quartier de Nation-Picpus, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'Epaurif a piloté la construction de ce nouveau campus, le premier chantier universitaire neuf de cette ampleur à voir le jour à Paris depuis 50 ans.





L'université Sorbonne-Nouvelle occupait plus d'une dizaine de sites dans Paris, essentiellement dans le 5<sup>e</sup> arrondissement et devait faire face à un accroissement de son nombre d'étudiants. Le site principal de Censier (25 000 m<sup>2</sup>), vieillissant et amianté, ne répondant plus aux besoins de l'université, il a été décidé de construire un nouveau campus afin de regrouper la plupart de ces sites et de les réorganiser autour de 3 pôles, Sorbonne, Campus Condorcet et Nation, le plus important des trois.

Le campus, certifié Haute Qualité Environnementale (HQE), accueillera à la rentrée de septembre 2022 environ 18 000 étudiants et 2 250 enseignants et personnels administratifs. Il intègre d'ores et déjà depuis le début de l'année 2022 l'École Supérieure d'Interprétariat et de Traduction (ESIT).

Les enseignements artistiques dispensés par l'université, à savoir les études théâtrales, le cinéma, l'audiovisuel... génèrent des besoins propres liés à ces activités spécifiques.

À cette fin, il a été prévu des espaces adaptés pour l'accueil des équipements nécessaires : une salle de spectacle de 150 places, 3 salles de pratiques théâtrales, une salle de projection de 100 places, une salle de pratique muséale et un plateau télévision.

Deux espaces extérieurs, disponibles pour accueillir des représentations en plein air, ont également été intégrés au projet.

Dans un registre plus classique pour une université, le nouveau campus compte trois amphithéâtres, de respectivement 500, 350 et 120 places et une bibliothèque de 1 050 places qui se déploie sur 5 000 m<sup>2</sup>.

Conçu selon une véritable logique de campus, il disposera également de lieux de vie étudiante, d'un restaurant universitaire et administratif, en partenariat avec le CROUS de Paris, de jardins et offrira une réelle ouverture sur la ville, par la configuration de ses bâtiments tout d'abord, mais surtout par l'accessibilité de certains des équipements énoncés en dehors des horaires classiques de fonctionnement d'une université.

#### MISSION(S) DE L'EPAURIF

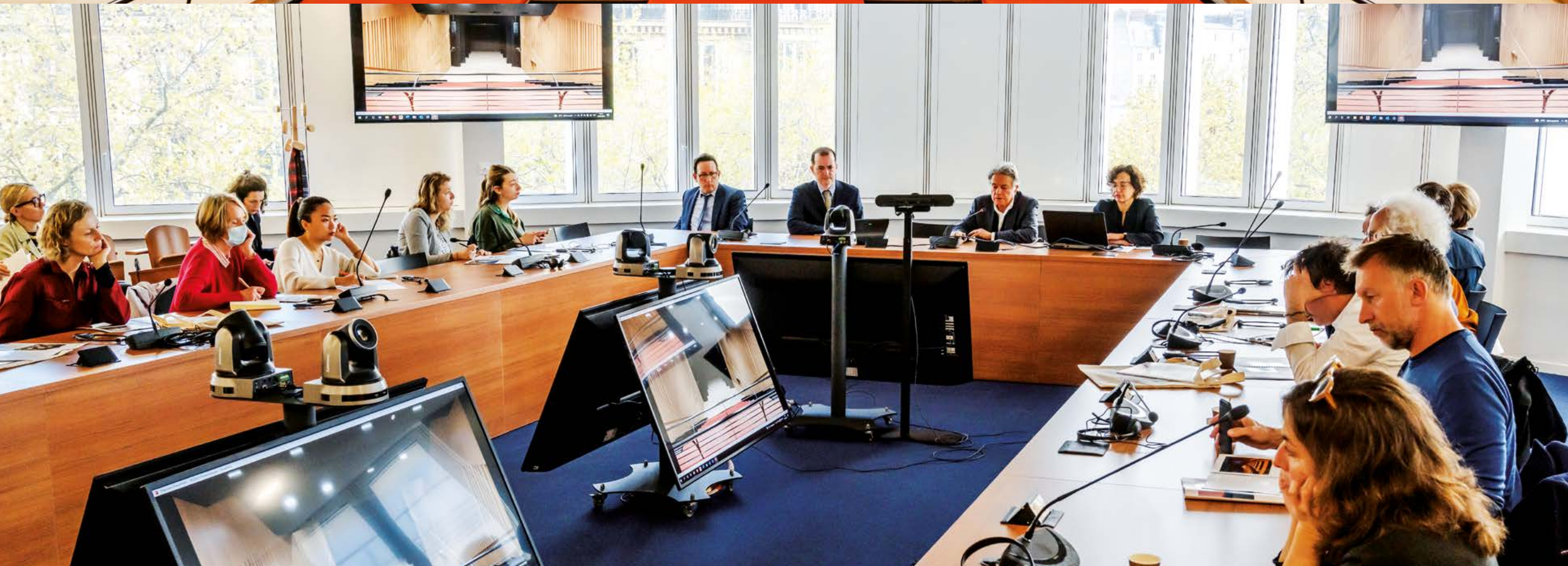
Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a confié en 2013 à l'Epaupif la maîtrise d'ouvrage du nouveau campus de l'Université Sorbonne Nouvelle dans le quartier de Nation, 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

#### LE PROJET ARCHITECTURAL

Façades colorées ou immaculées, bâtiments incurvés, jardins et espaces extérieurs avec des vues ouvertes sur le quartier : le vocabulaire architectural et urbain signe une création de grande qualité. Lauréat en 2014 du concours de maîtrise d'œuvre pour son projet original, le groupement mené par l'agence d'architecture 2Portzamparc a conçu, sur ce tènement de 11 000 m<sup>2</sup>, trois bâtiments neufs reliés par des passerelles et des cheminements végétalisés, qui sont venus compléter la réhabilitation d'un ancien institut religieux.





**ACTEURS DU PROJET****Maître d'ouvrage :** Epaurif**Utilisateurs :** Université Sorbonne  
Nouvelle, CROUS de Paris**Financeurs :**

- État : 122 M€
- Région Île-de-France : 20 M€
- Ville de Paris : 2 M€

**Maîtrise d'œuvre :** Atelier 2 Portzamparc  
(mandataire)

- IGREC Ingénierie, BET structure - VRD
- CERIS Ingénierie - BET fluides
- GVI - économiste /
- VSA - BET Façades
- GREENAFFAIR - BET HQE

**Organisme certificateur HQE :** Certivéa**Entreprises travaux :** 5 lots en phase  
démolition/16 lots en phase  
construction : CBC, Sarmates, SIMEON,  
Roux frères, Loison, Vallée, Sertac,  
Guiban, INEO, Lagoon, BC Caire, OTIS,  
IDFC, Saviex et La Saônoise**CHIFFRES CLÉS**Surface de plancher : **39 600 m<sup>2</sup>****18 000** étudiants**2 250** enseignants et personnels**DATES CLÉS****Décembre 2013 :** Signature de la  
convention confiant la maîtrise d'ouvrage  
du campus à l'Epaurif**2014 :** L'équipe conduite par l'architecte  
Christian de Portzamparc désignée  
lauréate du concours de maîtrise  
d'œuvre, pour son projet original et  
ouvert sur la ville**Janvier 2016 :** Lancement d'une  
première phase de démolition/  
réhabilitation d'un bâtiment existant  
(achevée en décembre 2016)**Décembre 2016 :** Notification des  
marchés pour les travaux de construction  
neuve**Février 2017 :** Démarrage des travaux**Juillet 2018 :** Fin de la majeure  
partie du gros œuvre**2020 :** Interruption des travaux  
à cause de la pandémie**20 décembre 2021 :** Livraison  
des travaux



## PRIX ET NOMINATION EN 2021

Marquée par l'arrivée à maturité de plusieurs projets d'ampleur portés par l'Epaupif, l'année 2021 a vu se multiplier les prix et récompenses, nationales ou internationales, décernés au projet ou à l'établissement, venant souligner la qualité des réalisations produites ces dernières années.

### UN PRIX MONDIAL DU CTBUH POUR LA RÉNOVATION DE NECKER

Lors de la cérémonie virtuelle du 18 au 20 mai 2021, HENN Architects et l'Epaupif se sont vus décerner l'un des « Prix d'excellence » (« CTBUH Award of Excellence ») du Council on Tall Buildings and Urban Habitat (CTBUH), remis dans la catégorie Rénovation.

Le CTBUH est une organisation non gouvernementale de droit américain, qui fait référence dans le monde entier, notamment pour la connaissance et la promotion des immeubles de grande hauteur.

L'événement a ainsi rassemblé des propriétaires d'immeubles de grande hauteur du monde entier, des promoteurs, des utilisateurs, des concepteurs, des ingénieurs, des constructeurs, des exploitants et des collectivités – ainsi que le public intéressé. Cette conférence, de portée mondiale, a permis aux participants d'échanger sur l'urbanisme durable et la contribution de l'immobilier à la résolution des grands défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels nous faisons face, avec des échanges illustrés par de nombreux projets réalisés dans tous les pays du monde.

#### À PROPOS DU PROJET

Le site de la faculté de médecine Necker est la 3<sup>e</sup> implantation de la faculté de médecine de l'université Paris Cité, l'une des premières de France.



Le bâtiment est situé au cœur de Paris et au plus proche des hôpitaux. La phase principale de cette opération de réhabilitation d'envergure s'est achevée en 2019, offrant un nouvel espace de qualité à ses centaines d'utilisateurs quotidiens, chercheurs, enseignants, étudiants... L'enjeu de cette rénovation était de désamianter le site et d'apporter toute la modernité requise par une ambition d'excellence en matière de recherche (une cinquantaine de laboratoires dont 1 laboratoire de niveau de confinement L3), d'enseignement et d'espaces de vie collective, tout en respectant la composition du bâtiment, conçu en 1959 par André Wogenscky, ancien chef d'atelier de Le Corbusier.

L'Epaupif a été désigné comme maître d'ouvrage délégué de l'opération et a apporté à ce titre son expertise de la gestion de projets immobiliers complexes, devant combiner les contraintes d'un désamiantage complet du site, du respect du patrimoine architectural, de la création d'équipements scientifiques de recherche de pointe ainsi des réglementations de sécurité inhérentes à un tel établissement et à celles d'un immeuble de grande hauteur.



LE PRIX AMO DE « LA PLUS BELLE MÉTAMORPHOSE » POUR LOURCINE

L'agence Chartier Dalix et l'Épaurif ont reçu le « prix AMO 2020/2021 de la plus belle métamorphose » pour le projet de restructuration de la caserne Lourcine, située dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en campus universitaire, livré à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne à l'été 2019.

L'association AMO - Architectes et Maîtres d'ouvrage œuvre depuis de nombreuses années pour la promotion de la qualité architecturale par le dialogue entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Connue pour ses interventions visant à faire vivre ce dialogue sur les territoires, par ses conférences et visites de sites, elle décerne également régulièrement des prix internationaux (échelle européenne) récompensant la production bâtie la plus remarquable.

À PROPOS DU PROJET

Le projet primé consistait à transformer les bâtiments 1 et 2, ainsi que les sous-sols du bâtiment 3 de l'ancienne caserne militaire Lourcine, pour y accueillir les étudiants en droit et créer des synergies avec le site voisin René Cassan de l'université.

Il s'agissait également de mettre des locaux modernes et fonctionnels à la disposition des chercheurs et des équipes de doctorants, de regrouper bibliothèques et centres de recherche de l'université ou encore de permettre la tenue sur place de cours magistraux et de colloques. Le tout dans un « grand équilibre architectural, où l'intensité des transformations est modulée selon les lieux et les usages », permettant ainsi de répondre avec aisance et élégance à la grande complexité du programme et aux contraintes techniques et budgétaires du projet.







## « PRIX DU PROJET LE PLUS SOBRE ET INNOVANT » DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE, POUR LE CENTRE SPORTIF UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Dans le cadre du 1<sup>er</sup> anniversaire du Plan France Relance, l'Université Paris Nanterre et l'EPAURIF recevaient fin 2021 le prix du « projet le plus sobre et innovant énergétiquement » pour la rénovation du Centre Sportif Universitaire (CSU), qui accueillait avant travaux plus de 4 000 personnes par jour au cœur du campus.

Ce prix était décerné par l'État, dans les locaux de la Préfecture d'Île-de-France et en présence du Ministre M. Olivier Dussopt, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics.

### À PROPOS DU PROJET

Le projet vise à améliorer la performance énergétique du bâtiment, avec un objectif de consommation de -45 % par rapport aux consommations de référence, et ainsi à réduire les coûts de fonctionnement immobilier de l'ensemble tout comme l'émission de gaz à effet de serre.

Le projet est désormais en cours. D'ici fin 2023, seront ainsi rénovés une piscine olympique de 50 m ainsi qu'un gymnase et 4 salles de sport, avec une amélioration très nette du confort d'usage, sans oublier le gain énergétique très important par rapport à la situation actuelle.





## NOMINATION À L'ÉQUERRE D'ARGENT DU BÂTIMENT DE LA CONTEMPORAINE

Le nouveau siège de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (dite « la Contemporaine ») a été nommé à l'Équerre d'argent 2021 dans la catégorie « culture, jeunesse et sport ».

Ce prix remis par le jury de l'Équerre d'argent/Le Moniteur/AMC Architecture, présidé cette année par M. Christian de Portzamparc, est certainement le prix d'architecture le plus prestigieux en France. Il peut être décerné à des bâtiments de tous usages et toute nature, à l'issue d'une sélection draconienne parmi les productions livrées au cours de l'année écoulée. La Contemporaine a ainsi été reconnue comme l'un des bâtiments les plus remarquables de l'année par le jury de ce prix.

### À PROPOS DU PROJET

Construite sur le campus de l'Université Paris Nanterre et livrée au printemps 2021, la Contemporaine comporte une bibliothèque de recherche et des locaux de conservation, un espace muséal pour mettre en valeur les collections et des bureaux accueillant les équipes dédiées à ce fonds spécialisé.

Le groupement de maîtrise d'œuvre pour ce projet était conduit par l'Atelier Bruno Gaudin.

L'Epaupif a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte du Rectorat de Versailles.





TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROJETS

| Désignation                                                             |                                                                                   |                            | Typologie                       |            |             |           | Avancement en 2021 * |               |                                |                                    |          |                     |            | Thématiques* |                                          |                                        |     |              |           |                           |               |                                |                                                 | Montage Contractuel/<br>Financement* |               |                 | Page         |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|------------|-------------|-----------|----------------------|---------------|--------------------------------|------------------------------------|----------|---------------------|------------|--------------|------------------------------------------|----------------------------------------|-----|--------------|-----------|---------------------------|---------------|--------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------|-----------------|--------------|
| Nom Du Projet                                                           | Maitrise D'ouvrage                                                                | Localisation               | Construction Neuve Ou Extension | Rénovation | Site Occupé | Transfert | Schéma directeur     | Programmation | Consultation MOE ou groupement | Études de conception et AO travaux | Chantier | GPA / Parachèvement | Patrimoine | Désamiantage | Mise Aux Normes (Sécurité/Accessibilité) | Certification / Perf. Environnementale | BIM | Enseignement | Recherche | Equipements Scientifiques | Bibliothèques | Musées - Pratiques artistiques | Vie étudiante : sports, restauration, logements | « MOP »                              | Autres Formes | Plan De Relance | Numéro       |
| Siège de l'Alliance Française                                           | Alliance Française Paris Île-de-France                                            | Paris 6 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     | X          |              | X                                        |                                        |     | X            |           |                           | X             |                                |                                                 |                                      | CPI           |                 | 56           |
| Campus Agro Paris-Saclay                                                | Campus Agro SAS (AgroParisTech+INRAE+CDC)                                         | Palaiseau (91)             | X                               |            |             | X         |                      |               |                                |                                    | X        |                     |            |              |                                          | X                                      | X   | X            | X         | X                         | X             |                                | X                                               |                                      | CREM          |                 | 50, 164      |
| Bâtiment Breguet                                                        | CentraleSupélec                                                                   | Gif-sur-Yvette (91)        |                                 | X          | X           |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     | X          | X            | X                                        | X                                      |     | X            | X         | X                         |               |                                | X                                               |                                      | MPGP          |                 | 86           |
| Internat de la réussite de Lourcine                                     | CROUS de Paris                                                                    | Paris 13 <sup>e</sup> (75) |                                 | X          | X           |           |                      |               |                                |                                    | X        |                     | X          |              |                                          |                                        |     |              |           |                           |               |                                | X                                               | X                                    |               |                 | 140          |
| Centre Jean Sarrailh                                                    | CROUS de Paris                                                                    | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          | X           |           |                      |               |                                | X                                  |          |                     |            | X            |                                          | X                                      |     |              |           |                           |               |                                | X                                               | X                                    |               | X               | 154          |
| Bâtiment de services du Campus Hospitalo Universitaire Grand Paris Nord | CROUS de Paris                                                                    | Saint-Ouen-sur-Seine (93)  | X                               |            |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     |            |              |                                          | X                                      |     |              |           |                           |               |                                | X                                               | X                                    |               |                 | 121          |
| Maison Internationale de la Recherche                                   | CY Cergy Paris Université                                                         | Cergy (95)                 | X                               |            |             |           |                      |               |                                | X                                  | X        |                     |            |              |                                          |                                        | X   | X            | X         |                           |               |                                |                                                 | X                                    |               |                 | 134          |
| IUT de Neuville                                                         | CY Cergy Paris Université                                                         | Neuville-sur-Oise (95)     | X                               | X          |             |           |                      |               | X                              | X                                  |          |                     |            |              |                                          | X                                      |     | X            | X         |                           |               |                                | X                                               | X                                    |               |                 | 128          |
| Site de l'Ecole de Chimie Paris                                         | Ecole Nationale Supérieure de Chimie Paris                                        | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          | X           |           | X                    | X             |                                |                                    |          |                     | X          |              | X                                        |                                        |     | X            | X         | X                         |               |                                |                                                 | -                                    |               |                 | 110          |
| Départements de physique et chimie                                      | Ecole Normale Supérieure de Paris (ENS)                                           | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          | X           | X         |                      |               |                                | X                                  | X        |                     |            | X            | X                                        |                                        |     |              | X         | X                         | X             |                                |                                                 | X                                    |               |                 | 136          |
| Grand Hall de Physique                                                  | Ecole Normale Supérieure de Paris (ENS)                                           | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          | X           | X         |                      |               | X                              | X                                  |          |                     | X          | X            | X                                        | X                                      |     | X            | X         | X                         |               |                                |                                                 | X                                    |               |                 | 126          |
| Bâtiment d'Enseignement Mutualisé (BEM)                                 | Ecole Polytechnique                                                               | Palaiseau (91)             | X                               |            |             |           |                      |               |                                |                                    | X        |                     |            |              |                                          |                                        |     | X            |           |                           |               |                                |                                                 | X                                    |               |                 | 148          |
| Campus Vauquelin ESPCI                                                  | Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles (ESPCI)                   | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  | X                               | X          | X           |           |                      |               |                                |                                    | X        |                     |            | X            |                                          |                                        |     | X            | X         | X                         | X             | X                              |                                                 | X                                    |               |                 | 152          |
| ENSAM campus de Paris                                                   | Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM)                            | Paris 13 <sup>e</sup> (75) |                                 | X          |             |           | X                    | X             |                                |                                    |          |                     | X          |              |                                          |                                        |     |              | X         | X                         |               |                                |                                                 | -                                    |               |                 | 114          |
| Campus Nation-Picpus                                                    | EPAURIF pour l'Université Sorbonne Nouvelle                                       | Paris 12 <sup>e</sup> (75) | X                               | X          |             | X         |                      |               |                                |                                    | X        |                     | X          |              |                                          | HQE                                    |     | X            | X         |                           | X             | X                              | X                                               | X                                    |               |                 | 14, 144, 162 |
| Nouveau siège de l'EHESS et la FMSH                                     | Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) | Aubervilliers (93)         | X                               |            |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     |            |              |                                          | X                                      |     | X            | X         |                           |               |                                | X                                               | X                                    |               |                 | 118          |

Ao : Appel D'offres - Bdf : Bâtiment Durable Francilien - Conception-Réalisation (C-R), Marché Public Global De Performance (Mpgp), Partenariat Public-Privé (Ppp), Marché De Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (Crem), - Gpa : Garantie De Parfait Achèvement - Hqe : Haute Qualité Environnementale - Contrat De Promotion Immobilière (Cpi), Concession (Conc.)...





→ **TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROJETS**

| Désignation                                                    |                                                                                   |                            | Typologie                       |            |             |           | Avancement en 2021 * |               |                                |                                    |          |                     |            | Thématiques* |                                          |                                        |     |              |           |                           |               |                                |                                                 | Montage Contractuel/<br>Financement* |               |                 | Page   |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|------------|-------------|-----------|----------------------|---------------|--------------------------------|------------------------------------|----------|---------------------|------------|--------------|------------------------------------------|----------------------------------------|-----|--------------|-----------|---------------------------|---------------|--------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------|-----------------|--------|
| Nom Du Projet                                                  | Maitrise D'ouvrage                                                                | Localisation               | Construction Neuve Ou Extension | Rénovation | Site Occupé | Transfert | Schéma directeur     | Programmation | Consultation MOE ou groupement | Études de conception et AO travaux | Chantier | GPA / Parachèvement | Patrimoine | Désamiantage | Mise Aux Normes (Sécurité/Accessibilité) | Certification / Perf. Environnementale | BIM | Enseignement | Recherche | Equipements Scientifiques | Bibliothèques | Musées - Pratiques artistiques | Vie étudiante : sports, restauration, logements | « MOP »                              | Autres Formes | Plan De Relance | Numéro |
| PariSanté Campus (Val-de-Grâce)                                | Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  | X                               | X          |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     | X          | X            | X                                        | X                                      |     | X            | X         | X                         |               |                                | X                                               |                                      | Conc.         |                 | 60     |
| Site de Censier - nouvelle occupation universitaire            | Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     | X          | X            | X                                        | X                                      | X   | X            | X         |                           |               |                                | X                                               |                                      |               |                 | 120    |
| Site de Censier - occupation temporaire et désamiantage-curage | Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  | X                               | X          |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     | X          | X            |                                          | X                                      |     | X            |           |                           |               | X                              | X                                               | -                                    |               |                 | 102    |
| Centre d'Ecologie de Brunoy                                    | Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)                                       | Brunoy (91)                | X                               | X          | X           |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     | X          | X            | X                                        | BDF                                    |     |              | X         | X                         |               | X                              | X                                               | X                                    |               |                 | 98     |
| Pavillon des reptiles du Jardin des Plantes                    | Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)                                       | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          |             |           |                      |               |                                | X                                  |          |                     | X          |              |                                          | BDF                                    |     |              |           |                           |               | X                              |                                                 | X                                    |               |                 | 96     |
| Pôle National d'Education Inclusive                            | Rectorat de la Région Île-de-France - Pôle Versailles                             | Saint Germain-en-Laye (78) | X                               |            |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     |            |              |                                          | X                                      |     | X            | X         |                           |               |                                |                                                 |                                      | MPGP          |                 | 54     |
| Hôtel de la Meilleraye                                         | Sciences Po Paris                                                                 | Paris 7 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     | X          | X            | X                                        |                                        |     | X            | X         |                           |               |                                | X                                               | X                                    |               |                 | 85     |
| Clinique de l'Autonomie                                        | Sorbonne Université                                                               | Ivry-sur-Seine (94)        |                                 | X          | X           |           |                      |               | X                              |                                    |          |                     |            |              |                                          |                                        |     |              | X         | X                         |               |                                |                                                 | X                                    |               |                 | 130    |
| Extension de l'Institut Henri Poincaré                         | Sorbonne Université                                                               | Paris 5 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          |             |           |                      |               |                                | X                                  | X        |                     | X          |              |                                          |                                        |     | X            | X         |                           |               | X                              |                                                 | X                                    |               | X               | 156    |
| Bâtiment Maupertuis                                            | Université d'Evry-Val-d'Essonne (UEVE)                                            | Evry-Courcouronnes (91)    |                                 | X          | X           | X         |                      | X             | X                              |                                    |          |                     |            |              | X                                        | X                                      |     | X            | X         | X                         |               |                                |                                                 |                                      | C-R           | X               | 68     |
| IUT des passages - Site Rostand                                | Université d'Evry-Val-d'Essonne (UEVE)                                            | Evry-Courcouronnes (91)    |                                 | X          |             |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     |            |              | X                                        |                                        |     | X            |           |                           |               |                                |                                                 | X                                    |               |                 | 106    |
| Caserne Lourcine                                               | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne                                              | Paris 13 <sup>e</sup> (75) |                                 | X          |             |           |                      |               |                                |                                    |          | X                   | X          |              |                                          |                                        | X   | X            |           |                           | X             |                                |                                                 | X                                    |               |                 | 170    |
| Bâtiment des Arts (H)                                          | Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis                                          | Saint-Denis (93)           | X                               |            |             |           |                      |               | X                              | X                                  |          |                     |            | X            |                                          | BDF                                    | X   | X            |           |                           |               | X                              |                                                 | X                                    |               |                 | 90     |
| Faculté de Pharmacie                                           | Université Paris Cité                                                             | Paris 6 <sup>e</sup> (75)  |                                 | X          | X           |           | X                    | X             |                                |                                    |          | X                   | X          |              | X                                        |                                        |     | X            | X         | X                         |               |                                | X                                               | X                                    |               |                 | 82     |
| Faculté de médecine Cochin                                     | Université Paris Cité                                                             | Paris 14 <sup>e</sup> (75) |                                 | X          | X           |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     |            |              |                                          | X                                      |     | X            | X         | X                         |               |                                |                                                 |                                      | MPGP          |                 | 123    |
| Faculté de Médecine Necker                                     | Université Paris Cité                                                             | Paris 15 <sup>e</sup> (75) |                                 | X          | X           |           |                      |               |                                |                                    |          | X                   | X          | X            |                                          |                                        |     | X            | X         | X                         | X             |                                | X                                               | X                                    |               |                 | 172    |

Ao : Appel D'offres - Bdf : Bâtiment Durable Francilien - Conception-Réalisation (C-R), Marché Public Global De Performance (Mpgp), Partenariat Public-Privé (Ppp), Marché De Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (Crem), - Gpa : Garantie De Parfait Achèvement - Hqe : Haute Qualité Environnementale - Contrat De Promotion Immobilière (Cpi), Concession (Conc.)...





→ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROJETS

| Désignation                                                |                                 |                              | Typologie                       |            |             |           | Avancement en 2021 * |               |                                |                                    |          |                     | Thématiques* |              |                                          |                                        |     |              |           |                           |               |                                | Montage Contractuel/<br>Financement*            |         |               | Page            |        |         |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|------------|-------------|-----------|----------------------|---------------|--------------------------------|------------------------------------|----------|---------------------|--------------|--------------|------------------------------------------|----------------------------------------|-----|--------------|-----------|---------------------------|---------------|--------------------------------|-------------------------------------------------|---------|---------------|-----------------|--------|---------|
| Nom Du Projet                                              | Maitrise D'ouvrage              | Localisation                 | Construction Neuve Ou Extension | Rénovation | Site Occupé | Transfert | Schéma directeur     | Programmation | Consultation MOE ou groupement | Études de conception et AO travaux | Chantier | GPA / Parachèvement | Patrimoine   | Désamiantage | Mise Aux Normes (Sécurité/Accessibilité) | Certification / Perf. Environnementale | BIM | Enseignement | Recherche | Equipements Scientifiques | Bibliothèques | Musées - Pratiques artistiques | Vie étudiante : sports, restauration, logements | « MOP » | Autres Formes | Plan De Relance | Numéro |         |
| Institut de la Santé de la Femme - site Tarnier            | Université Paris Cité           | Paris 6° (75)                |                                 | X          | X           |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     | X            | X            | X                                        |                                        |     | X            | X         |                           |               |                                | X                                               | X       |               |                 |        | 122     |
| Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord | Université Paris Cité           | Saint-Ouen-Sur-Seine (93)    | X                               |            |             |           |                      | X             | X                              |                                    |          |                     |              |              |                                          | X                                      | X   | X            | X         | X                         | X             |                                | X                                               |         | MPGP          |                 |        | 55      |
| Centre sportif Universitaire (CSU) de Nanterre             | Université Paris Nanterre       | Nanterre (92)                |                                 | X          | X           |           |                      | X             | X                              |                                    |          |                     |              | X            | X                                        | X                                      |     |              |           |                           |               |                                | X                                               |         | C-R           | X               |        | 64      |
| Campus Paris-Dauphine                                      | Université Paris-Dauphine – PSL | Paris 16° (75)               | X                               | X          | X           |           |                      |               |                                | X                                  |          |                     | X            | X            | X                                        | X                                      |     | X            | X         |                           |               |                                |                                                 | X       |               | X               |        | 138     |
| Rénovalo bâtiment 425                                      | Université Paris-Saclay         | Gif sur Yvette (91)          |                                 | X          | X           |           |                      |               |                                |                                    | X        |                     |              | X            |                                          | X                                      |     | X            |           |                           |               |                                |                                                 | X       |               | X               |        | 158     |
| Réhabilitation de la faculté de Médecine                   | Université Paris-Saclay         | Le Kremlin-Bicêtre (94)      |                                 | X          | X           |           |                      | X             |                                |                                    |          |                     |              | X            |                                          |                                        |     | X            | X         | X                         |               |                                |                                                 | X       |               |                 |        | 108     |
| Pôle biologie-pharmacie-chimie (BPC)                       | Université Paris-Saclay         | Orsay et Gif-sur-Yvette (91) | X                               |            |             | X         |                      |               |                                |                                    | X        |                     |              |              |                                          | X                                      | X   | X            | X         | X                         |               | X                              | X                                               |         | PPP           |                 |        | 58, 166 |
| Site de l'Illustration                                     | Université Sorbonne Paris Nord  | Bobigny (93)                 |                                 | X          | X           |           |                      | X             | X                              |                                    |          |                     | X            | X            |                                          | X                                      |     | X            | X         | X                         |               |                                |                                                 |         | C-R           | X               |        | 66      |
| Maison des Etudiants                                       | Université Sorbonne Paris Nord  | Villetaneuse (93)            |                                 | X          |             | X         |                      | X             | X                              |                                    |          |                     |              | X            | X                                        | X                                      |     |              |           |                           |               |                                | X                                               |         | C-R           | X               |        | 70      |
| MathSTIC                                                   | Université Sorbonne Paris Nord  | Villetaneuse (93)            | X                               |            |             |           |                      |               |                                | X                                  |          |                     |              |              |                                          | BDF                                    | X   | X            | X         |                           |               |                                |                                                 | X       |               |                 |        | 92      |

Ao : Appel D'offres - Bdf : Bâtiment Durable Francilien - Conception-Réalisation (C-R), Marché Public Global De Performance (Mpgp), Partenariat Public-Privé (Ppp), Marché De Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (Crem), - Gpa : Garantie De Parfait Achèvement - Hqe : Haute Qualité Environnementale - Contrat De Promotion Immobilière (Cpi), Concession (Conc.)...





# 2021 : SE MOBILISER POUR LES PROJETS IMMOBILIERS



## I. CONFORTER L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE DANS UN CONTEXTE POST-COVID

La crise sanitaire a continué d'impacter les chantiers de construction en 2021, notamment à travers le confinement sanitaire mis en place au printemps. Bien que l'ensemble des chantiers soient restés ouverts durant cette période, certains ont en effet été ralentis quelques semaines et ont affiché un retard supplémentaire à la fin du confinement. Les effets se sont également fait sentir sur la durée avec la désorganisation de certains chantiers ou de certaines chaînes logistiques.

Tout au long de l'année et malgré des périodes de réduction de la production industrielle et immobilière, les modalités de travail mises en œuvre depuis le début de la crise sanitaire en 2020 ont permis de poursuivre l'activité

d'études et de travaux à bon rythme. Dans un contexte de télétravail renforcé pour les tâches qui peuvent s'y adapter, le recours aux réunions en visio-conférence a été poursuivi lorsque cela était possible, et la dématérialisation des échanges s'est également renforcée, permettant à l'établissement et à ses partenaires de faire évoluer leurs pratiques sur ce thème de manière définitive. Toutes les parties prenantes, universités et écoles, financeurs, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux... ont contribué, aux côtés de l'Epaupif, à permettre l'avancement des projets, en phase amont comme en phase opérationnelle, en s'adaptant à ces contraintes sanitaires.

De même sur les chantiers, les mesures spécifiques d'hygiène et de distanciation

sociale se sont poursuivies et ont été adaptées selon les périodes. Elles sont maintenant intégrées par tous et des rappels réguliers à la vigilance ont continué d'être effectués. Les contraintes liées aux mesures sanitaires sur les chantiers sont également intégrées pour l'établissement ou le recalage des plannings opérationnels.

Ce sont principalement les effets indirects de la crise qui ont impacté l'activité de construction. Ainsi, les entreprises ont parfois été confrontées à des difficultés d'approvisionnement sur les chantiers, des retards liés à la pénurie des matières premières ou des problèmes d'acheminement, qui ont eu des conséquences sur le bon avancement des opérations,

spécifiquement sur certains corps d'état. Cet impact s'est également ressenti sur les appels d'offres travaux, l'augmentation du coût des matières premières ayant notamment entraîné des évolutions parfois substantielles des prix, avec lesquelles il a fallu composer pour permettre la réalisation des projets dans les budgets définis. Autant de difficultés auxquelles il a fallu faire face avec agilité, pour que les opérations n'en soient pas ralenties, mais également permettre au tissu économique du bâtiment de traverser la période avec résilience.

## II. ADOPTER UN NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP) 2021-2025



**Le COP est un outil destiné à formaliser la stratégie à court et à moyen terme de l'Epaupif et contribue au pilotage interne de ses activités. Il permet de définir le contrat entre l'établissement et son ministère de tutelle, sous le contrôle de son conseil d'administration, formalisant leurs relations et engagements afin de garantir l'efficacité du pilotage des projets confiés à l'Epaupif. Chaque année, ses résultats font l'objet d'un rapport de présentation soumis au conseil d'administration.**

Le COP 2021-2025 est le fruit d'un travail d'élaboration collective qui a mobilisé, pendant plusieurs mois, un nombre important de collaborateurs de l'Epaupif ainsi que les partenaires de l'établissement. Il a donné lieu, par étapes successives, à des réunions de travail et, in fine, de validation avec les services du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les différentes parties prenantes (et notamment des partenaires externes) ont

ainsi pu faire part en amont de leurs évaluations et de leurs attentes vis-à-vis de l'établissement à des étapes clés de la réflexion et de l'élaboration du COP.

Dans la continuité du précédent, ce nouveau COP fixe donc le cadre des grandes actions de l'Epaupif pour les cinq ans à venir, en cohérence avec son statut, sa mission et les priorités fixées par l'État. Des orientations stratégiques ont ainsi été déterminées, destinées à répondre à la mission et à la vision de l'Epaupif, complétées par des axes stratégiques, eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels.

Trois axes stratégiques ont été déterminés, déclinés ensuite en 12 objectifs opérationnels :

- L'axe 1 « Amplifier la réalisation efficiente d'opérations immobilières de qualité pour l'ESR » est centré sur le cœur de métier de l'Epaupif et vise à s'assurer de la bonne réalisation des opérations immobilières et dans une logique d'efficacité, afin d'asseoir la qualité de

service rendu. Il s'agit notamment d'assurer un bon travail en co-construction avec l'ensemble des partenaires de l'établissement et d'élargir son spectre d'intervention, en fonction des évolutions des attentes des maîtres d'ouvrage et de l'État : plan de relance, contrats de plans Etat-Région 2021-2027 et éventuellement interventions hors Île-de-France ou sur d'autres opérations immobilières de l'État...

- L'axe 2 « Renforcer son expertise au profit de l'ensemble des projets immobiliers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche » vise principalement à amplifier la capacité de l'Epaupif à porter des logiques d'innovation et d'excellence pour les projets immobiliers ; son déploiement passe notamment par une action structurée et plus déterminée sur le développement durable et la responsabilité sociétale, la formulation de propositions innovantes (techniques constructives, propositions

spatiales ou montages financiers et de valorisation), une participation accrue aux réseaux d'acteurs techniques franciliens et nationaux de l'immobilier universitaire et la poursuite des partenariats techniques développés ces dernières années.

- L'axe 3 « Optimiser la performance interne » est dédié à l'amélioration continue du fonctionnement interne de l'Epaupif. Il s'agit de renforcer le contrôle interne existant et la gestion des risques, d'harmoniser les pratiques pour établir des standards communs de gestion de projet et fluidifier les relations entre les directions et les services et de déployer une politique RH attractive et pertinente tout en maîtrisant les fondamentaux économiques.

Pour cette première année de réalisation, l'analyse de l'avancement affiche un bilan quantitatif et qualitatif très satisfaisant avec 92 % des objectifs réalisés ou partiellement réalisés.







## IV. CONCRÉTISER LES TRAVAUX DU CONTRAT PLAN ÉTAT RÉGION (CPER) 2015-2020 ET DU PLAN CAMPUS

**De nombreuses consultations pour des marchés de travaux ont été engagées en 2021, marquant notamment la concrétisation de projets étudiés ces dernières années dans le cadre du CPER 2015-2020 et du Plan Campus, mais également les premières réalisations du Plan de Relance lancé fin 2020 par le gouvernement. Très mobilisatrice pour les équipes de l'Epauf et ses maîtres d'œuvre, cette étape, souvent accompagnée d'une phase de négociations, a permis de contractualiser les marchés de travaux nécessaires à la poursuite des opérations, et ce malgré le contexte économique très tendu auquel il a fallu faire face.**

En lien étroit avec les universités et établissements concernés, ce sont ainsi cinq chantiers qui ont démarré en 2021 suite à l'attribution de marchés de travaux : la réhabilitation du bâtiment Jean Perrin de l'Institut Henri Poincaré,

la réhabilitation du bâtiment Renval 425 à Orsay, le remplacement des menuiseries intérieures de l'internat de la caserne Lourcine à Paris, la construction de la maison internationale de la recherche à Cergy, et le réaménagement des départements de physique et chimie de l'Ecole Normale Supérieure à Paris. Grâce notamment à un pilotage financier adapté de l'Epauf en lien avec le Rectorat, deux opérations majeures du Plan campus, également soutenues par le plan France Relance, ont également pu se concrétiser avec la désignation des entreprises de travaux en toute fin d'année : la réhabilitation du campus de Paris Dauphine et la réhabilitation du centre Jean Sarrailh du CROUS de Paris.

De plus, les marchés de conception-réalisation des quatre nouvelles opérations portées par l'Epauf dans le cadre du Plan de Relance ont été attribués avant la fin d'année conformément aux contraintes

calendaires imposées par France Relance : la réhabilitation du bâtiment l'Illustration à Bobigny, la future maison des étudiants à Villetaneuse, le centre sportif universitaire de Nanterre et la réhabilitation du bâtiment Maupertuis à Évry.

Une activité intense qui a permis de franchir des jalons stratégiques pour la réalisation des projets.

## III. S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE

**Sur les huit projets inscrits au Plan « France Relance », pour lesquels l'Epauf accompagne des établissements d'enseignement supérieur franciliens, quatre d'entre eux en particulier ont nécessité un montage complet au cours de l'année 2021. Il s'agit de la réhabilitation du bâtiment l'Illustration à Bobigny, la future maison des étudiants à Villetaneuse, le centre sportif universitaire de Nanterre et la réhabilitation du bâtiment Maupertuis à Évry.**

Pour ces quatre projets de rénovation énergétique ambitieuse de bâtiments universitaires, qui étaient à un stade d'études de pré-programmation fin 2020 et pour lesquels l'Epauf a été missionné en début d'année 2021, un très important travail a immédiatement été engagé pour préciser le programme et organiser la passation des contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaires à leur réalisation. *In fine*, quatre marchés de conception-réalisation ont été préparés et passés avec une notification réussie fin 2021, permettant ainsi leur mise en œuvre

conformément au calendrier du Plan de Relance. Ce mode de contractualisation, jusqu'alors peu utilisé par l'établissement, comporte ici un engagement contractuel sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments réhabilités, qui fera ensuite l'objet d'un suivi spécifique en phase opérationnelle.

Pour réussir ce défi, une direction de projets dédiée a été créée. Après la nomination d'un directeur de projets expérimenté en février, les recrutements de responsables d'opérations et des formations spécifiques ont été réalisés. Le fonctionnement interne a également été adapté pour faciliter les conditions de réussite : des procédures accélérées, notamment avec les services juridiques et financiers ; une souplesse et une réactivité renforcées au quotidien pour tous les acteurs. Des renforts contractuels ont également été mobilisés par la désignation d'assistants à maîtrise d'ouvrage. Toute la structure interne de l'Epauf a été fortement mobilisée, collectivement, pour tenir les délais de ces opérations.

Les quatre autres projets concernés par le Plan

de Relance et confiés à l'Epauf concernaient des opérations sur lesquelles l'établissement travaillait depuis plus longtemps : la rénovation du campus principal de l'Université Paris Dauphine, la réhabilitation du centre Jean Sarrailh, siège du CROUS de Paris, l'extension de l'Institut Henri Poincaré par restructuration du bâtiment Jean Perrin, pour le compte de Sorbonne Université et enfin la rénovation du bâtiment 425 dans le cadre de l'opération Renval, pour l'Université Paris Saclay. L'Epauf a accompagné les maîtres d'ouvrage lauréats dans la définition et la mise en œuvre de projets de rénovation plus ambitieux au plan énergétique, qui ont conduit à adapter les études et passer de nouveaux appels d'offres de travaux.

En fin d'année 2021, les marchés de travaux des 8 dossiers inscrits au plan de relance pour lesquels l'Epauf accompagnait les établissements d'enseignement supérieurs franciliens ont pu être notifiés ! Ces projets totalisent 175 M€ HT de marchés travaux dont une subvention supplémentaire de l'État de 40 M€ au titre

du Plan de Relance, qui s'ajoutent aux cofinancements apportés par les différents partenaires (l'État et la Région Île-de-France en particulier). Ils s'inscrivent désormais dans un calendrier d'études et de réalisation tout aussi ambitieux, les travaux concernés devant s'achever avant la fin de l'année 2023.

Au-delà des compétences en interne, l'Epauf s'est également appuyé sur des démarches de parangonnage auprès d'autres maîtres d'ouvrages ayant recours plus couramment à la conception-réalisation, afin de déployer une organisation en mode projet la plus adaptée aux opérations, répondant aux attentes des maîtres d'ouvrage et aux délais très contraints. Des outils de suivi et des modalités de reporting spécifiques ont par ailleurs été mis en œuvre en lien avec les partenaires dans le cadre de gouvernances adaptées. Des actions de communication particulières ont enfin été déployées.





## V. ANTICIPER LE NOUVEAU CPER 2021/2027

**Nombre d'opérations portées par l'Epaufif bénéficiant de financements au titre du CPER, document-cadre pluriannuel qui fixe des orientations stratégiques sur une période de 6 ans et vient notamment permettre la concrétisation de projets immobiliers en faveur de l'amélioration de la qualité d'accueil des communautés universitaires (étudiants, chercheurs, enseignants...)**

La région Île-de-France accueille un quart de la population étudiante française. Ses campus ont besoin d'être transformés pour répondre à l'évolution de l'enseignement, la transition numérique, la mutualisation des équipements et des acteurs, ou encore à l'ouverture à d'autres fonctions et usages. En outre, l'augmentation démographique des classes d'âge arrivant dans le supérieur et la hausse moyenne du taux de poursuite d'études conduisent à un essor des besoins de formation supérieure et parfois des locaux associés.

Le projet de contrat de plan État / Région pour la période 2021/2027, élaboré dans le contexte particulier de la crise sanitaire et présenté au conseil régional d'Île-de-France lors de sa séance du 23 septembre 2021, prévoit de consacrer à l'immobilier universitaire, la vie étudiante et les équipements de recherche, un montant d'investissement historique, à hauteur de plus de 1 MDE, à parité entre l'État et la Région.

L'accent sera mis sur la rénovation thermique des bâtiments et sur leur adaptation aux nouveaux usages, ainsi que sur l'amélioration des conditions de vie des étudiants, au travers du soutien au développement du logement, à la diversification de la restauration, à la création de tiers lieux ou à la transformation des bibliothèques.

Parmi les opérations susceptibles d'être confirmées d'ici quelques mois, certaines sont des projets qui ont été déjà accompagnés par l'Epaufif en études préalables. Les crédits programmés permettraient d'engager la phase opérationnelle de conception et de réalisation des travaux, le bouclage financier étant un prérequis à l'avis favorable du Recteur sur le dossier d'expertise et à l'agrément préfectoral pour l'activation de ces phases.

D'autres projets sont nouvellement portés par les universités et les écoles dans le cadre de ce futur CPER et l'Epaufif dialogue avec elles sur leurs éventuels besoins d'accompagnement dans le pilotage de ces opérations. Dans ce cas de figure, certains établissements ont souhaité pouvoir lancer dès 2021 de premières études, par anticipation de la signature du CPER, prévue mi 2022, et l'Epaufif s'est ainsi vu confier plusieurs nouvelles opérations (Cochin, Tarnier, ENSAM).



## VI. FAIRE DE L'ADAPTATION COLLECTIVE UNE DYNAMIQUE ET UNE FORCE

**Accompagnés par les équipes support, les collaborateurs de l'Epaufif se sont appropriés les nouveaux modes de communication rendus nécessaires par la situation de pandémie et les restrictions de déplacement associées. De nouvelles pratiques de travail ont ainsi été réinventées depuis 2 ans et certaines dispositions ont été amenées à perdurer pour définir de nouveaux modes de travail collectif.**

### CONSOLIDATION DES PROCESS INTERNES ADOPTÉS EN 2020

#### 1. DÉPLOIEMENT DE LA SUITE MICROSOFT 365

Dans le prolongement de la pandémie, la suite Microsoft 365 s'est rapidement déployée en interne depuis la fin 2020, par nécessité de mettre à jour une suite informatique bureautique inchangée depuis plus de dix ans et la nécessité de généraliser l'usage d'outils plus collaboratifs, au premier rang desquels un système de visio-conférence. Teams, tout comme d'autres solutions d'ailleurs, avait largement été employé par les équipes depuis le printemps 2020, pour des réunions aussi bien en interne qu'en externe, et également pour le partage de documents entre plusieurs groupes ou utilisateurs (système collaboratif d'échanges et de travail sur un même fichier).

Plusieurs équipes ont ainsi été créées sur ces plateformes pour permettre aux groupes de travail internes de collaborer la période (RH Document Unique d'Évaluation des Risques, Intranet, logiciel de gestion opérationnelle de projet...).

L'approfondissement par les équipes des pratiques liées aux différents outils de cette suite bureautique va permettre d'améliorer la fluidité des échanges et collaborations internes et de promouvoir de nouveaux usages plus intuitifs et plus efficaces.







## 2. LA CAMPAGNE DE MISE À JOUR DES PROCÉDURES INTERNES

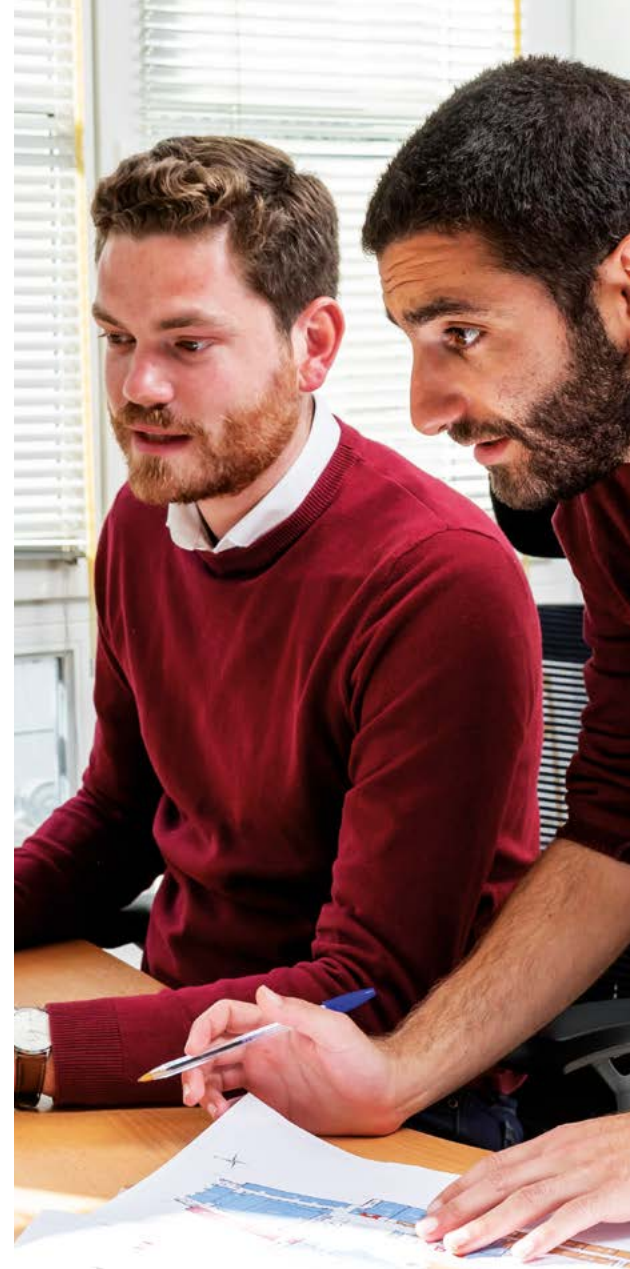
L'Epaupif a formalisé et mis en place à partir de 2013 une architecture de procédures internes (cartographie des processus), destinées à offrir aux collaborateurs, en particulier les plus récemment arrivés, un cadre de référence de nature à faciliter et homogénéiser leurs productions. Les sujets traités sont très variés et touchent aussi bien le fonctionnement courant de l'établissement que les processus opérationnels. Au nombre de 120 environ, elles permettent également à l'établissement de garantir à ses partenaires une plus grande qualité de ses interventions.

Pour autant, certaines procédures apparaissaient comme obsolètes, faute de leur mise à jour régulière.

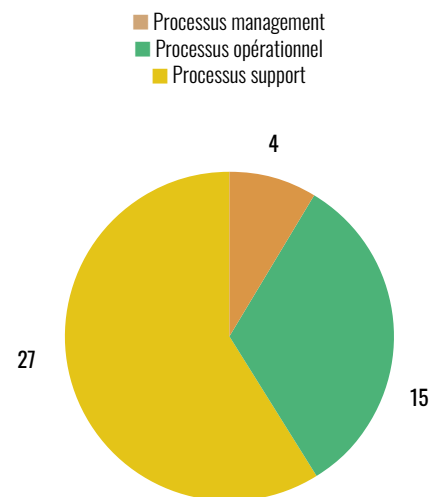
Une campagne de révision des procédures et des modes opératoires a donc été initiée en 2021 pour une période de 3 ans.

Elle vise à consolider l'ensemble des procédures de l'établissement sur cette période, tout en le complétant si nécessaire par de nouvelles procédures.

Cette nouvelle démarche a sollicité tous les pilotes de processus internes et mobilisé de nombreux collaborateurs au cours de l'année. Elle a ainsi permis de mettre à jour plus de 40 % des documents. Par ailleurs, la cartographie des processus a été actualisée avec le regroupement des 3 processus de management en 2, pour gagner en lisibilité. Enfin, le site « Qualité/Performance » sur l'outil de communication interne a également été mis à jour, pour intégrer la nouvelle charte graphique et améliorer l'accessibilité aux procédures dans l'attente du nouveau projet intranet en 2022.



NOMBRE DE PROCÉDURES EN 2021



## 3. LA POURSUITE DES CHANTIERS D'AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT INTERNE

Plusieurs chantiers d'amélioration ont été menés en 2021 comme le perfectionnement du processus de recrutement (renforcement des démarches sur les réseaux sociaux pour développer l'attractivité de l'Epaupif en tant qu'employeur), l'accueil des nouveaux arrivants (parcours d'intégration repensé, mise à jour d'un livret d'accueil, entretien avec l'agent un mois après son arrivée...) ou encore l'organisation de retours d'expérience sur des sujets variés : utilisations des accords-cadres, concours de maîtrise d'œuvre, nouveau circuit du courrier.

## 4. LA CRÉATION D'UNE GOUVERNANCE DE L'INFORMATION

Afin de maîtriser les risques liés à la gestion des documents (perte, modification), de mieux organiser l'accès et le partage de l'information et des connaissances et de renforcer progressivement la dématérialisation de nos process et dossiers, une démarche interne de gouvernance de l'information a été lancée.

Outre la diffusion progressive d'une culture commune autour de ces notions, un premier chantier a consisté à la création d'un tableau de suivi pluriannuel des différents projets numériques lancés en 2021, et sa mise à jour est régulièrement communiquée à l'ensemble des agents de l'Epaupif.

## LOGICIEL DE GESTION OPÉRATIONNELLE DE PROJETS (GOP)

Au cours des dernières années, l'Epaupif a accru de manière importante son portefeuille d'opérations. *De facto*, il a enrichi ses modes d'action et de pilotage des projets pour faire face à une multiplicité de partenaires aux profils et attentes diversifiés, ainsi qu'à la grande diversité technique des interventions qu'il porte.

De par son positionnement et ses compétences, l'Epaupif porte une responsabilité particulière en matière de capitalisation et de retours d'expériences sur ses opérations, sur des aspects techniques, mais également d'organisation de travaux ou budgétaires.

Pour ces raisons, l'Epaupif souhaite se doter d'un logiciel de Gestion Opérationnelle de Projets (GOP) qui lui permettra d'améliorer et d'harmoniser son

pilotage des opérations, notamment sur les aspects calendaires et financiers, tout en facilitant le partage des informations au sein de l'établissement d'une part et auprès de ses nombreux partenaires d'autre part.

L'année 2021 a permis la tenue du premier tour du dialogue compétitif visant à se doter du logiciel le plus adapté à ces besoins, et a été principalement marquée par les auditions des 3 candidats retenus. Cette étape a permis à l'Epaupif d'identifier plus précisément les possibilités apportées par un logiciel de gestion opérationnelle de projets, en lien avec ses attentes et ses outils actuels. Ces auditions, complétées par des échanges avec d'autres entités opérationnelles utilisant ces outils, ont permis de préciser les attentes et besoins de l'Epaupif pour le lancement du second tour du dialogue

compétitif qui aboutira sur le choix du candidat en 2022.

Dans ce contexte, l'Epaupif poursuivra en 2022 sa dynamique de modification de ses processus internes et de refonte du système d'information de gestion opérationnelle pour organiser le déploiement de ce nouvel outil.

## LES ACCORDS-CADRES TRANSVERSAUX : UN OUTIL AU SERVICE DES OPÉRATIONS

L'Epaupif est doté d'accords-cadres pour répondre aux besoins récurrents des projets qu'il pilote. Ces accords-cadres permettent de mutualiser les besoins des opérations, afin de disposer d'outils de contractualisation rapides et agiles pour les commandes les plus courantes. Ils revêtent un caractère stratégique dans l'exercice des missions de maîtrise d'ouvrage : ils contribuent à l'amélioration

continue de la qualité des prestations d'une part, et offrent des outils internes performants, adaptés aux besoins spécifiques des projets immobiliers.

En 2021, un important travail collectif, mobilisant les équipes opérationnelles et juridiques, a été réalisé pour faire un diagnostic des accords-cadres existants, et en relancer de nouveaux. Ainsi cinq consultations ont été publiées à l'automne : assistance pour les assurances en construction, contrôle technique, coordination SPS, diagnostics réseaux souterrains, et diagnostics pollution des sols.

L'établissement poursuivra cette dynamique en 2022, en concluant l'attribution des marchés pré-cités et en lançant de nouvelles procédures, pour mettre en place d'autres nouveaux marchés transversaux au bénéfice des opérations.







### SÉMINAIRE INTERNE POUR L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES

Afin d'améliorer ses pratiques et la cohésion interne, l'Epaupif a organisé un séminaire interne en octobre 2021 pour l'ensemble des collaborateurs. Les différentes équipes de l'Epaupif étaient amenées à réfléchir collectivement autour de 3 thèmes qui ont animé les ateliers de la matinée :

- Valeurs, expertises, marque employeur.... : qu'est-ce qui rend l'Epaupif si spécial ?
- Nouvelles opérations : vers quoi diriger notre énergie ? Les priorités d'action de l'Epaupif.
- Nouvelle ère, nouvelles aires : Quelles sont les conditions de réussite pour une éventuelle extension des compétences de l'Epaupif.

Les participants étaient invités à restituer les travaux de groupe afin d'échanger sur leur vision de l'Epaupif, les différentes orientations stratégiques proposées ainsi que l'évolution de l'établissement. Ce travail collectif a permis, notamment, de rappeler les missions et les valeurs portées par l'Epaupif ainsi que la mise en œuvre de nouvelles actions de communication pour les faire-valoir à l'externe.

Suite à la restitution et dans des perspectives d'évolutions futures de l'établissement, de nouveaux modes de travail ainsi que des adaptations dans nos manières de faire ont aussi été proposées afin d'anticiper ces changements pour les collaborateurs comme avec nos partenaires.

Dans un second temps à l'issue du séminaire, une restitution globale a été présentée et discutée en Comité de Direction afin de prendre connaissance de l'ensemble des propositions issues de ces travaux et organiser leur prise en compte ultérieure.



## VII. L'IMOA : RÉUNIR ET FAIRE PROGRESSER LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

De longue date, l'Epaupif échange de façon informelle avec de nombreux maîtres d'ouvrage, publics et privés, pour faire progresser ses pratiques, échanger des informations sur des techniques nouvelles ou partager son expérience.

Il était ainsi naturel que l'établissement poursuive ces démarches et s'investisse dans la mise en place d'un « Institut de la Maîtrise d'Ouvrage » (IMOA), intervenue en mars 2021 et dont il est l'un des 11 membres co-fondateurs, aux côtés de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC), le Service d'infrastructures de la Défense (SID), Réseau de Transport de l'Electricité (RTE), SNCF Réseau, la RATP, la Société du Grand Paris (SGP), l'Institut de la Gestion Déléguée, les Conseils Départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Partageant de nombreuses problématiques communes, ces acteurs se sont réunis en 2020 afin de préfigurer la mise en place d'un espace de réflexion partagé, dont le besoin s'est d'autant plus fait sentir avec la crise sanitaire. L'IMOA représente ainsi la concrétisation et le moyen d'une ambition,

celle de renforcer la coopération entre pairs acteurs de la maîtrise d'ouvrage d'intérêt public, qu'ils interviennent dans le champ des infrastructures, de l'aménagement ou de la construction de bâtiment.

Désormais structuré sous forme d'association loi 1901, cet Institut a pour objet de :

- Favoriser, développer et promouvoir la filière des maîtrises d'ouvrage de projets d'intérêt public, afin de renforcer l'attractivité de ces métiers essentiels à la réalisation des grands projets d'intérêt général et faciliter les parcours professionnels.
- Faire émerger et faire valoir auprès des pouvoirs publics les préoccupations et les propositions des praticiens maîtres d'ouvrage de projets de bâtiment et de travaux publics.
- Créer et animer un espace d'échanges techniques et de réflexions commun sur les grands enjeux de demain (numérique, développement durable, maîtrise des coûts...), pour renforcer la professionnalisation de la filière.

Outre la mise en place de l'association et l'animation de premiers ateliers techniques, sur le prix des matières premières en particulier, 2020 a vu

l'organisation en décembre de la première « rencontre de l'IMOA », dédiée à la performance énergétique et bas-carbone. Cette première rencontre avait pour objectif de mutualiser les retours d'expérience et les réflexions sur cette thématique. Chacun a pu y présenter un outil, une démarche, ou une stratégie mise en œuvre pour réduire son impact environnemental, qu'il s'agisse de méthodes d'analyse du cycle de vie, d'outil dédié au bilan carbone ou encore de modalités pour répondre aux objectifs de la Réglementation Environnementale 2020 pour le bâtiment, et plus largement à ceux des accords de Paris, de la Stratégie Nationale Bas Carbone pour les différents ouvrages.

D'autres thèmes feront ainsi l'objet de partage durant l'année 2022 comme l'éco-conception, le pilotage des projets et des coûts, le BIM (Building Information Modeling)... Ateliers, visites, rencontres, échanges sur l'actualité vont également rythmer le travail de l'association, qui sera rapidement amenée à s'élargir, au-delà des membres fondateurs, à d'autres membres actifs, opérateurs des collectivités territoriales, de l'État et autres porteurs de projets d'intérêt public.







# **POURSUITE ACTIVE DES PROJETS POST-COVID**





## MONTAGES EN CONCESSION / PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP) / MARCHÉ GLOBAL ET CONDUITE D'OPÉRATION

L'Epaufir cultive depuis sa création une expertise dédiée aux grands projets, héritée de l'expérience fondatrice du campus de Jussieu. Les projets d'ampleur sont souvent complexes dans leur gouvernance, leur organisation spatiale et fonctionnelle, les exigences calendaires et financières, et peuvent s'appuyer dès lors sur des modalités contractuelles particulières, à la recherche d'une association des acteurs de la construction aux côtés des concepteurs sans oublier la dimension ultérieure d'exploitation... Cette réunion précoce des futurs acteurs du projet, plus nombreux et divers, exige une coordination potentiellement délicate et un positionnement différent de la maîtrise d'ouvrage. Elle exprime ainsi dès l'amont des objectifs de performance à maintenir dans le temps une fois l'opération livrée. L'Epaufir s'efforce d'assurer un pilotage agile de cette typologie de projets, de la phase d'études préalables à la conception et la réalisation, en intégrant la dimension exploitation-maintenance plus en amont que dans des montages traditionnels (type «loi MOP» pour Maîtrise d'Ouvrage Publique). Cette expérience s'enrichit année après année, à travers des opérations variées : Campus Hospitalo-Universitaire du Grand Paris Nord – Saint-Ouen, transformation de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce pour le programme ParisantéCampus, ou encore création du Pôle National d'Education Inclusive de CY Université à Saint-Germain-en-Laye, et permet aux équipes de l'Epaufir de développer des processus efficaces.



## FIN DE CHANTIER POUR LE CAMPUS AGRO PARIS-SACLAY

Le projet Campus Agro Paris-Saclay permet de réunir les entités franciliennes d'AgroParisTech et une partie des laboratoires de l'INRAE. Situé dans le quartier de l'École polytechnique, sur le plateau de Saclay, ce nouveau campus a vocation à créer un pôle unique, mondialement reconnu, d'enseignement, de recherche et de transfert en sciences et ingénierie du vivant dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet neuf se développera sous la forme de 8 bâtiments (représentant 66 000 m<sup>2</sup>) disposés autour d'un parc arboré de près de 2 hectares. Après une

phase de dialogue compétitif ayant permis la signature en octobre 2017 d'un contrat de Conception, Réalisation, Exploitation et Maintenance (CREM), les études se sont déroulées jusqu'en novembre 2018. Les études d'exécution et les travaux ont rapidement suivi avec un démarrage en janvier 2019.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Pour cette troisième et dernière année de chantier, les travaux se sont poursuivis dans un contexte de crise sanitaire maîtrisé à l'échelle du site. Avec plus de 300 entreprises sous-traitantes et prestataires déclarés, se traduisant par une moyenne d'environ 600 collaborateurs sur site au quotidien, la diversification

des interventions et des interlocuteurs a exigé un travail de coordination plus que minutieux. La concrétisation de la technicité des bâtiments de recherche, abritant plus de 600 laboratoires différents, et l'architecture ambitieuse du bâtiment Forum ont constitué les principaux défis de l'année 2021.

L'aménagement des espaces verts en plein cœur de chantier n'est pas en reste puisqu'on décompte plus de 22 000 vivaces et arbustes plantés qui favoriseront la biodiversité et façonneront un cadre de vie agréable pour les futurs utilisateurs.







En termes de contraintes, se sont ajoutées les interfaces avec les chantiers de Voirie et Réseau Divers (VRD) pilotés par EPA Paris Saclay en qualité d'aménageur de la ZAC, dont les calendriers viennent se superposer à celui du chantier de Campus Agro.

Enfin, l'intégration des prescriptions des services instructeurs formulées dans le cadre du Permis de Construire Modificatif a également mobilisé les différents acteurs de l'opération, du groupement constructeur au maître d'ouvrage, en passant par le concepteur et les bureaux d'études techniques pour trouver des solutions constructives les moins pénalisantes pour le projet.

C'est dans ce contexte déjà éprouvant que les travaux se sont heurtés à la pénurie mondiale de matières premières. Son impact a complexifié leur ordonnancement du fait des délais d'approvisionnement longtemps restés incertains pour plusieurs éléments indispensables à l'achèvement des ouvrages.

Sur la même période, les équipes se sont attelées à préparer la phase d'Opérations Préalables à la Réception (OPR) du chantier, prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. La surface à couvrir étant conséquente, ce ne sont pas moins de 9 équipes multi-compétences, pilotées par la maîtrise d'œuvre (MOE), qui ont dû intervenir simultanément pour assurer les visites et essais.

Par ailleurs, à l'approche de la mise en service du campus, les échanges avec le Mainteneur du Groupement de Conception,

de Réalisation et d'Exploitation ou de Maintenance (CREM) se sont intensifiés pour préciser au mieux les limites de son intervention et plus particulièrement les nombreuses interfaces avec les futurs utilisateurs. Qu'il s'agisse des divers outils partagés (plan de prévention, plateforme de demande d'interventions, Gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO), paramétrage du contrôle d'accès, etc.) ou des limites de prestations en termes de sécurité-sûreté par exemple, les représentants de chaque partie se sont régulièrement rencontrés au cours d'ateliers de travail dédiés pour faire avancer ces problématiques, conduisant les équipes du Groupement de CREM à adapter leur méthodologie tout en respectant les objectifs calendaires fixés. L'année 2022 sera décisive avec l'objectif d'accueillir dès le printemps les premiers utilisateurs et la première rentrée étudiante sur ce nouveau campus à la fin de l'été. Au terme d'une phase OPR intense et après la formalisation de la Réception des Ouvrages, sont prévues la mise en service du Campus et le démarrage de la phase exploitation et maintenance. Ainsi, c'est vers l'objectif commun de réceptionner des ouvrages qualitatifs et pleinement fonctionnels qu'ont convergé les actions et efforts des multiples acteurs du projet tout au long de cette année 2021.



#### ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION

**Maîtrise d'ouvrage :** Campus Agro SAS (société de réalisation dont l'actionnariat est constitué d'AgroParisTech, d'INRAE et de la CDC)

**Conduite d'opération :** Epaurif (mandataire), CET Ingénierie, GESCEM et TERA0

**Titulaire du contrat de conception, réalisation, exploitation, maintenance**

- **Mandataire :** GTM Bâtiment, filiale du groupe VINCI Construction France

- **Architectes :** Agences Marc Mimram & Associés et Lacoudre Architectures/ Patriarche architecte associé

- **Entreprise de travaux :** Campenon Bernard Construction (CBC)

- **Entreprise assurant l'exploitation maintenance et les services :** ENGIE

#### CHIFFRES CLÉS

Budget Investissement : 200 M€ HT

Budget Exploitation Maintenance Services : 75 M€ HT (sur 26,5 ans)

Surface de la parcelle : 4,0 ha

Surface du projet : environ 66 000 m<sup>2</sup>

Plus de 4 km de paillasses

Plus de 210 sorbonnes

2200 étudiants, 220 doctorants,

980 enseignants-chercheurs,

250 personnels support

#### DATES CLÉS

**2015 :** Désignation du groupement dont l'Epaurif est mandataire, comme titulaire du marché de conduite d'opération et d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)

**Octobre 2017 :** Signature du contrat de CREM d'une durée de 30 ans

**Octobre 2018 :** Obtention du permis de construire

**Janvier 2019 :** Lancement des travaux de construction

**Certification Effinature Pass – phase conception**

**Avril 2019 :** Certification Haute Qualité Environnementale niveau Excellent – phase conception

**Certification Effinature Pass – phase réalisation n°1**

**Juillet 2019 :** Fin des terrassements et travaux de fondations

**Octobre 2020 :** Fin des travaux de gros œuvre

**Avril 2022 :** Réception, transferts et mise en service du campus



# CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PÔLE NATIONAL D'ÉDUCATION INCLUSIVE

Le projet du pôle national d'éducation inclusive se caractérise par le regroupement de deux instituts de formation sur un même site : l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA) et l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) de l'académie de Versailles.

La libération des locaux de l'INSHEA, actuellement situés à Suresnes, permettra la création du musée-mémorial en hommage aux victimes du terrorisme dont l'ouverture est prévue à l'horizon 2027.

Le Pôle National pour l'Éducation Inclusive, constitué par le rapprochement de ces deux instituts dans un même bâtiment au cœur du Campus de Cergy Paris Université à Saint-Germain-en-Laye, a vocation à devenir un établissement de formations, de recherche et de ressources sur les pratiques éducatives inclusives.

Le projet s'inscrit également dans une stratégie partagée de la ville et de l'université pour développer le CY Campus et permettre le renforcement de son offre universitaire sur Saint-Germain-en-Laye. Soutenant ce projet, la ville assurera l'acquisition du site, la déconstruction des bâtiments existants et la dépollution du site. Un bail sera conclu entre la ville et l'État pour la mise à disposition du terrain.

## GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le programme prévoit la création d'un bâtiment d'une surface d'environ 6 000 m² Surface de Plancher (SDP), composé de salles de formation, amphithéâtre, plateforme de recherche, centre de ressources documentaires, cafétéria et bureaux administratifs.

L'enjeu de libération très rapide des locaux existants de l'INSHEA, pour permettre le démarrage du chantier du musée Mémorial à Suresnes, impose aussi un calendrier extrêmement contraint pour le projet du PNEI. L'Etat a donc décidé d'avoir recours à des techniques de pré-fabrication en filière sèche, afin d'atteindre un objectif de livraison du bâtiment à l'automne 2025. Afin d'assurer une coordination optimale entre concepteurs, entreprises du bâtiment et industriels, il a été décidé de recourir à un Marché Global de Performance pour réaliser ce projet.

## ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION :

**Maître d'ouvrage :** Rectorat de la Région Île-de-France – Pôle Versailles

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Gestionnaire du site :** Cergy Paris Université

**Utilisateurs :** INSHEA et INSPE, académie de Versailles

**Partenaire dans la définition de projet :** Association CY Campus, ville de Saint-Germain-en-Laye

**Co-financeurs :** État, Département des Yvelines, ville de Saint-Germain-en-Laye

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation :** CO-S

## CHIFFRES CLÉS

Surface projet : Environ **5 980 m²** Surface de Plancher (SDP)

Nombres d'étudiants prévisionnels amenés à fréquenter le site : Jusqu'à **3 500** élèves par an

Budget total de l'opération (TDC) : **26 M€ TTC**

## DATES CLÉS

**Septembre 2021 :** consolidation des études préalables, préparation de la convention d'intervention et du marché de programmation

**Janvier 2022 :** Lancement du marché de programmation

**Dates prévisionnelles :**

**Mars 2022 :** Dépôt du Dossier d'expertise et de labellisation

**Avril 2022 :** Lancement de la consultation du groupement MGP

**1<sup>er</sup> trimestre 2023 :** Notification du marché du groupement

**1<sup>er</sup> T 2024 :** Début des travaux

**4<sup>e</sup> trimestre 2025 :** Mise en service bâtiment

# PROCÉDURE ENGAGÉE POUR LE FUTUR CHU GRAND PARIS NORD

Le campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand-Paris Nord prévoit l'ouverture à l'horizon 2028 d'un hôpital qui abritera des activités médico-chirurgicales des hôpitaux de l'APHP Bichat (Paris 18<sup>e</sup>) et Beaujon (Clichy) et un pôle universitaire réunissant les activités d'enseignement et de recherche de l'Université Paris Cité en médecine, odontologie et soins infirmiers. Le projet permettra le regroupement d'activités de formation et de recherche aujourd'hui dispersées géographiquement, ainsi que la construction de locaux neufs, mieux adaptés aux besoins et normes techniques.

## GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet universitaire sera connecté avec le futur hôpital. Il prévoit la construction d'un ensemble immobilier comprenant :

- Un volet recherche.
- Des espaces d'enseignement.
- Un espace commun à la vie du campus.
- Un pôle logistique.

## ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a marqué une forte avancée dans la concrétisation de l'opération universitaire. Ainsi en mars 2021, la publication de l'avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a permis d'initier la procédure de dialogue compétitif du marché public global de performance, dont la notification est prévue en 2023. L'Epaurif a piloté l'analyse des candidatures, et, en juillet 2021, le jury s'est réuni pour retenir les trois groupements admis à participer au dialogue. La remise des propositions sommaires a eu lieu en novembre, mobilisant cette fois-ci les équipes pour l'analyse des propositions des candidats. Le premier tour de dialogue compétitif se poursuivra jusqu'en 2022. Il sera suivi d'un second tour de dialogue, puis de la remise des offres finales. Les travaux sont prévus de 2024 à 2028, avec une réception partielle pour le pôle Enseignement à horizon de la rentrée universitaire de 2027.

## ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION :

**Maître d'ouvrage :** Université Paris Cité

**Conduite d'opération :** Epaurif

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) technique :** Artelia

**AMO Juridique :** Parme Avocats

**Groupements candidats en phase dialogue compétitif :**

- **Mandataire:** WEBUILD, co-traitants: Renzo Piano/Aia/Fondasol – Webuild/ Pizzarotti/Nge/Guinier/Dalkia)

- **Mandataire:** BOUYGUES, co-traitants Groupe 6/Celnikier & Grabli/Atelier Roberta/Egis/Tem Partners/Elioth/ Acoustb/Etamine/Inddigo – Bouygues – Engie

- **Mandataire:** EIFFAGE, co-traitants Pca Stream/Michel Remon/Ingerop/Eiffage Wsp/Oasis

**Co-financeurs :** État, Région Île-de-France

## CHIFFRES CLÉS

Le campus doit se déployer sur **7,2 hectares** au cœur de la ville de Saint-Ouen-Sur-Seine. Les **230 000 m²** de surface de plancher SDP sont répartis entre **60 %** pour l'hôpital, au sud, et **40 %** pour l'université, au nord

Le volet universitaire regroupera sur une même parcelle plus de **12 sites** existants, comptabilisant environ **12 500 étudiants** et **1 200 enseignants**-chercheurs et assimilés

Le volet universitaire fait l'objet d'un dialogue compétitif en **2 tours** auquel participent **3 groupements candidats**.

La SDP estimative de l'opération universitaire est évaluée à **72 000 m²** environ, hors extension recherche (d'environ **5 000 m²** supplémentaires)

## DATES CLÉS

**2018 :** Lancement de la programmation

**Mars 2021 :** Publication de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

**Juillet 2021 :** Jury des candidatures

**Juillet 2021 à avril 2022 :** 1<sup>er</sup> tour du dialogue

**T3 2023 :** Jury Offres Finales

**2024 à 2028 :** Travaux.

**Date prévisionnelle**

**Rentrée 2027 :** Réception anticipée du bâtiment d'enseignement



## RESTRUCTURATION PATRIMONIALE DU BÂTIMENT DE L'ALLIANCE FRANÇAISE-SITE DE PARIS

L'Alliance Française Paris Île-de-France (AFPIF) dont la mission est de promouvoir et diffuser la langue française et les cultures francophones et qui exerce son activité depuis 1919 dans un ensemble immobilier situé au 101 boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>) souhaite engager la modernisation et le regroupement de l'ensemble de ses activités au sein d'un seul bâtiment à moderniser.

L'ouvrage revêt un caractère patrimonial, à l'extérieur par sa façade ornementée donnant sur le boulevard Raspail et à l'intérieur, au rez-de-chaussée, avec son entrée donnant sur un vaste hall en mosaïque au milieu duquel est implanté un escalier monumental sous une verrière.

Compte tenu du positionnement du bâtiment A au niveau de l'accès de l'ensemble immobilier et des servitudes existantes avec les bâtiments situés à l'arrière, les travaux de réhabilitation du bâtiment A devront répondre à des contraintes de site maintenu partiellement en activité dans un espace d'intervention en outre très restreint.

L'AFPIF souhaite confier à un opérateur immobilier, à travers un Contrat de

Promotion Immobilière (CPI), les études et travaux de la restructuration de son siège de Paris. La procédure est envisagée sous la forme d'un dialogue compétitif.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le programme prévoit la rationalisation des activités autour de 6 unités fonctionnelles :

- Un accueil emblématique et multiservices.
- Les activités sociales et culturelles : un espace de restauration, de rencontre et d'animation.
- La bibliothèque : accueil, orientation, collections en libre accès, espace de consultation, espace de projection et bureaux.
- La pédagogie : espaces de formation et Digital Lab.
- Les services administratifs : bureaux, espace de convivialité, espaces de travail en petits groupes.
- Les services généraux : bureaux, un atelier de maintenance, les réserves, les locaux pour les prestataires.

La modernisation du siège de l'AFPIF permettra d'améliorer son fonctionnement, de mettre

en conformité le bâtiment en termes d'accessibilité, de pérennité de l'ouvrage (clos, couvert), de viser des performances techniques et énergétiques et d'offrir des prestations de haute qualité à ses usagers.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

- Réalisation de la campagne de diagnostics techniques
- Réalisation de l'étude de faisabilité
- Définition des principes directeurs de l'organisation cible
- Rédaction des programmes fonctionnel et technique de l'opération
- Consultation et sélection des candidats dans le cadre du CPI

### FOCUS

Mandat d'intérêt commun, le Contrat de Promotion Immobilière (CPI) permet au maître d'ouvrage de confier les diverses formalités relatives à son opération de construction à un promoteur immobilier qui réalise le projet en procédant ou en faisant procéder, à un prix et dans un délai convenus, tout ou partie des opérations juridiques, administratives et financières liées à l'objet de la mission. Le promoteur est garant de l'exécution des obligations de l'ensemble des personnes avec lesquelles il traite au nom du maître d'ouvrage.

Les missions du CPIste sont ainsi les suivantes :

- Il a une obligation de résultat.
- Il assure certaines fonctions habituellement réservées au maître d'ouvrage.
- Il procède notamment aux formalités administratives.
- Il endosse les responsabilités de constructeur.
- Il s'engage sur un prix convenu et un calendrier.

### ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION :

**Maître d'ouvrage :** Alliance Française Paris Île-de-France

**Mandataire pour la maîtrise d'ouvrage des études préalables :** Epaurif

**Conduite d'opération et AMO pour le suivi et la passation du CPI :** Epaurif

**Programmist fonctionnel et architectural :** CO-S

**Programmist technique et environnemental :** ARTELIA

**Assistant technique à maîtrise d'ouvrage :** ESSOR AMO CONSEIL & PARICA

### CHIFFRES CLÉS

Surfaces : 3 015 m<sup>2</sup> Surface Dans Oeuvre (SDO)

Budget total de l'opération (TDC) : 9,4 M€

### DATES CLÉS

**Septembre 2020 :** Signature de la convention tripartite Alliance Française Paris Ile-de-France / Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) / Epaurif

**Septembre 2021 :** Lancement de la consultation pour le CPI

**Décembre 2021 :** Désignation des candidats retenus pour participer au dialogue compétitif

**Dates prévisionnelles :**

**4<sup>e</sup> trimestre 2022 :** Signature du CPI



## ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU PÔLE BIOLOGIE-PHARMACIE-CHIMIE (BPC)

L'opération de construction du pôle BPC consiste à créer deux sites sur le campus de l'Université Paris-Saclay, dans la ZAC du Moulon situé sur les communes d'Orsay et de Gif-sur-Yvette, afin d'offrir une surface de près de 90 000 m<sup>2</sup> de nouvelles installations d'enseignement, de recherche et d'administration pour accueillir plus de 3 150 étudiants et 1 400 utilisateurs (enseignants, chercheurs).

Les principales ambitions du projet sont les suivantes :

- Satisfaire aux exigences d'une recherche d'excellence en offrant des locaux modernes de laboratoires, plateformes de recherche mutualisées, serres scientifiques, animaleries, etc.
- Offrir des conditions d'enseignement et de travail de qualité pour les étudiants et les personnels avec des espaces d'enseignement, des lieux de convivialité, un restaurant (1 500 repas par jour), des espaces tertiaires et des zones logistiques mutualisées.
- Maîtriser et optimiser la maintenance et répondre à des exigences de qualité environnementale.

Le site principal, appelé « MÉTRO », est localisé à proximité immédiate de la future station de la ligne 18. Sur une surface de 74 000 m<sup>2</sup>, il regroupera les locaux de recherche en pharmacie et

en chimie, la majeure partie des enseignements de pharmacie, chimie et biologie, l'institut de chimie moléculaire et des matériaux actuellement situé à Orsay (ICMMO), ainsi qu'un espace de restauration. Le second site, davantage en lien avec les espaces agricoles du plateau de Saclay, accueillera l'Institut Diversité Écologie et Évolution du Vivant (IDEEV) sur une surface de 14 000 m<sup>2</sup> comprenant des serres scientifiques.

Le projet est réalisé via un contrat de partenariat public privé (PPP), confié à la société de projet Platon-Saclay. Le contrat, signé en avril 2018, comprend la conception et la réalisation du pôle BPC ainsi que son entretien et sa maintenance durant 25 ans. La société de projet est menée par Bouygues Construction. Ce groupement d'entreprises est composé notamment des agences d'architectes BTuA, Groupe 6 et Baumschlager ainsi que de l'entreprise de maintenance Bouygues Énergies & Services. Les exigences du programme portent sur les fonctionnalités et les performances, notamment dans les locaux de recherche à forte technicité (sorbonnes, multiples fluides spéciaux, laboratoires confinés, salles blanches, animaleries, etc.), ainsi que sur les économies d'énergie en phase d'exploitation.

### MISSION(S) DE L'EPAURIF

Conduite d'opération et mandat de maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des assistants techniques. Cette mission de l'Epaufif participe au respect des exigences techniques du programme. L'université Paris Saclay a également confié à l'Epaufif une mission relative aux opérations de déménagement qui se tiendront en 2022 après mise à disposition des nouveaux bâtiments.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Les travaux ont démarré en 2019 et approchent de leur achèvement en 2021. La phase d'opérations préalables à la réception (OPR), interne à la société de projet, et la phase d'opérations d'essais et vérifications (OEV), dédiée à l'Université et ses assistants techniques, ont débuté à l'automne 2021 et ont fortement mobilisé l'Epaufif pour accompagner au mieux l'université sur les volets techniques de cette étape stratégique. La mise à disposition du site IDEEV à l'université Paris Saclay interviendra fin janvier 2022 et celle du site MÉTRO devrait intervenir fin mai 2022. S'en suivront les étapes sensibles de déménagement, pour la préparation desquelles l'Epaufif a oeuvré tout au long de l'année 2021.



### ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION :

**Partenaire privé du Partenariat Public Privé (PPP) et maître d'ouvrage :**

Société de projet Platon-Saclay

**Constructeur :** Bouygues Construction

**Personne publique :** Université Paris-Saclay

**Conducteur d'opération et assistant de l'Université :** Epaufif

**Assistance technique :** Setec Bâtiment (principal), Gopura (laboratoires) Arwytec (cuisines), Ingérop (VRD)

**Aménageur :** EPA Paris Saclay

**Co-financeurs :** Agence Nationale de la Recherche (ANR) et banque Européenne d'Investissements (BEI)

### CHIFFRES CLÉS

Site IDEEV (surface de plancher) : 14 000 m<sup>2</sup>

Site MÉTRO (surface de plancher) : 74 000 m<sup>2</sup>

Coût d'investissement (hors exploitation-maintenance) : 305 M€ HT

6 km de paillasse et 600 sorbonnes

3 150 étudiants et 1 400 utilisateurs (chercheurs)

### DATES CLÉS

**Avril 2018 :** Signature du contrat de partenariat

**Mars 2019 :** Démarrage du chantier

**Mai 2018 :** Validation du PRO

**Septembre 2021 :** Début des OPR / OEV

**Janvier 2022 :** Livraison et mise à disposition du site IDEEV

**Fin mai 2022 :** Livraison et mise à disposition prévisionnelles du site MÉTRO



## PARISANTÉ CAMPUS : RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU VAL-DE-GRÂCE

« Parisanté Campus » est un programme de campus de recherche, de formation et d'innovation dans le domaine du numérique pour la santé. Il s'installera à l'horizon 2028 sur le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) du Val-de-Grâce située 74-78 boulevard de Port-Royal (Paris 5e).

L'objectif de ce pôle innovant est d'une part, de contribuer à développer et à structurer une filière dédiée au numérique pour la santé, dirigée vers le patient et le citoyen et d'autre part, de fédérer l'ensemble de la communauté scientifique concernée. L'ambition de ce pôle est d'acquies un rayonnement mondial, par l'excellence de sa recherche et par les partenariats franciliens, nationaux et internationaux qu'il développera.

PariSanté Campus vise le regroupement de plusieurs entités publiques et privées au sein d'un même bâtiment afin de créer des synergies, générer des rencontres et renforcer les relations déjà existantes dans le domaine de la santé numérique.

L'ambition de Parisanté Campus est ainsi de faire de la France un leader du numérique en santé. Il favorisera notamment la collecte et l'utilisation des données de santé dans le respect des normes de protection des données prescrites par le RGPD, afin d'en multiplier les possibilités d'analyse et d'exploitation, en lien avec la stratégie nationale en intelligence artificielle. Le programme vise également à mettre au service de la science, des technologies et du soin, les dernières avancées en intelligence artificielle, couvrant ainsi tout un domaine essentiel que la recherche médicale investit peu à peu.

Pour accueillir le programme Parisanté Campus, le site historique de l'ancien HIA du Val-de-Grâce développe actuellement une surface de 53 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher (SPD). Il sera réaménagé et étendu d'environ 23 00 m<sup>2</sup> de SDP, dans un souci de respect et de valorisation de sa dimension historique et patrimoniale.

L'opération est portée par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), maître d'ouvrage, en lien avec le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère des Armées. Un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Parisanté Campus, constitué au début de l'année 2021 définit le contenu scientifique du programme (recherche et innovation) et anime les activités scientifiques du futur campus.

Les opérateurs publics qui s'installeront à terme sur Parisanté Campus sont les suivants :

- L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).
- L'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria).
- L'Université Paris Sciences & Lettres (PSL).
- L'Agence du Numérique en Santé (ANS).
- Le Health Data Hub (HDH).

La restructuration de l'ancien HIA du Val-de-Grâce nécessite des travaux de grande ampleur avec pour objectif une installation des acteurs fin 2028. Aussi, pour atteindre les ambitions françaises en termes de santé numérique et se hisser au même niveau que la concurrence mondiale, un lieu

préfigurateur de Parisanté Campus a été inauguré le 14 décembre 2021 sur une surface de 15 000 m<sup>2</sup> dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'objectif est une répartition des surfaces entre les opérateurs publics et privés, ces derniers occupant une majorité des espaces :

**Programmes dédiés à la partie publique : environ 49 % du programme**

- Laboratoires de recherche (espaces d'expérimentation).
- Tertiaire.
- Espaces d'enseignement et de formation.
- Espaces d'accueil associatifs et citoyen.
- Vie du Campus.

**Programmes privés : environ 51 % du programme**

- Hôtel d'entreprises.
- Appui au développement de projets entrepreneuriaux (start-up).
- Mise à disposition d'outils en faveur de l'innovation et de l'expérimentation.
- Événementiel et centre de conférences.
- Services aux occupants du campus (restauration, logement, etc.).

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

- Réalisation d'une vaste campagne de diagnostics techniques et d'état des lieux du bâtiment et de la parcelle.
- Recueil de l'ensemble des besoins des entités.
- Réalisation de l'étude de faisabilité.
- Établissement du pré-programme.
- Conduite de la concertation préalable menée sous l'égide de la CNDP.

### FOCUS MONTAGE CONCESSION

Dans le modèle économique privilégié, il est envisagé une réalisation du projet par l'intermédiaire d'une concession. C'est un contrat qui permet à une personne publique de confier à un même opérateur :

- La conception et la réalisation des travaux.
- Leur financement.
- L'entretien/maintenance du bâtiment ainsi que son exploitation.

La prise en charge financière de l'investissement est assurée par l'opérateur complétée par un apport de l'État sous la forme d'une subvention d'équilibre, limitant ainsi le montant de l'investissement à la charge de la sphère publique.

Le concessionnaire est par la suite rémunéré par les recettes qu'il perçoit de l'exploitation de l'ouvrage. Ce montage a notamment été choisi car il est le seul qui permet de faire directement contribuer ces recettes d'exploitation au financement de la rénovation du bâtiment. Il permet par ailleurs de faire porter à un opérateur privé le risque d'exploitation pendant toute la durée de la concession.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

**Mandataire pour la maîtrise d'ouvrage des études préalables :** Epaurif

**Conduite d'opération et Assistant maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le suivi et la passation du marché de concession :** Epaurif

**Programmiste fonctionnel, architectural, technique et environnemental :** Groupement piloté par EPPC

**AMO concertation :** Parimage

**Financier (volet public) :** Etat

### CHIFFRES CLÉS

Surfaces projetées : **73 000 m<sup>2</sup>** Surface de plancher (SDP)

Budget TDC de l'opération : **360 M€**

### DATES CLÉS

**Février 2020 :** Signature de la 1<sup>re</sup> convention d'études préalables MESRI / Epaurif

**Avril 2021 :** Signature de la convention MESRI / Epaurif pour les études et l'accompagnement à la conduite d'opérations relatives à Parisanté Campus

**Septembre à novembre 2021 :** Concertation préalable

**Dates prévisionnelles :**

**Février 2022 :** Dépôt du dossier d'Évaluation socio-économique

**Mars 2022 :** Dépôt du dossier de labellisation

**3<sup>e</sup> trimestre 2022 :** AAPC du marché de concession

**Enquête publique automne 2022 :** Procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

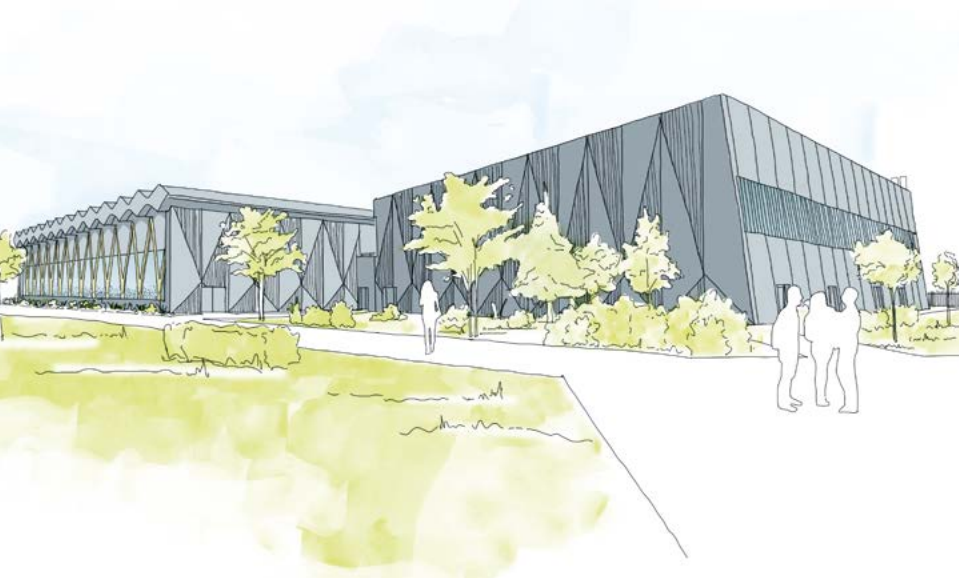




## PLAN DE RELANCE

Le plan de relance « France Relance » mis en place par le gouvernement en 2020 comporte une enveloppe de 4 milliards d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État, et notamment pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments (changement des menuiseries extérieures, modernisation des installations de chauffage, travaux d'isolation, etc.). Les projets bénéficiant de ce financement spécifique ont été retenus en décembre 2020 et doivent faire l'objet d'une mise en œuvre rapide puisque les travaux concernés devront être terminés avant fin 2023. Plusieurs établissements de l'enseignement supérieur ont confié dans ce cadre un mandat de maîtrise d'ouvrage à l'Epauf pour conduire les opérations retenues. Dans le respect des exigences de ce plan, une première étape consistait à notifier des marchés « travaux » aux entreprises du bâtiment avant la fin de l'année 2021, ce qui était en soi une gageure pour certains projets qui en étaient au stade de la préprogrammation lorsqu'ils ont été désignés lauréats à la toute fin de l'année 2020. Cette étape a été franchie avec succès pour les 8 projets portés par l'Epauf, qui totalisent 175 M€ HT de marchés travaux notifiés, intégrant une subvention de l'État de 40 M€ au titre du Plan de Relance. Quatre de ces projets ont fait l'objet de marchés de conception-réalisation.





## RÉHABILITATION DU CENTRE SPORTIF UNIVERSITAIRE (CSU) DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

L'Université Paris Nanterre est l'héritière d'un patrimoine immobilier typique de la période d'industrialisation de la construction issue du mouvement moderne.

Le bâti du campus (170 000 m<sup>2</sup> au total) date en effet, pour l'essentiel, des années 1964-1971. Ces bâtiments anciens représentent plus de 60 % de la surface bâtie du campus. Les autres surfaces correspondent à des bâtiments diffus construits entre les années 1990 et 2020, majoritairement selon un mode constructif béton, isolé par l'intérieur.

De façon générale, les bâtiments du campus souffrent de leur vieillissement.

Le Centre Sportif Universitaire a été bâti en 1968 sur une emprise foncière de 6 581 m<sup>2</sup>. Il accueille 7 500 pratiquants et ne déroge pas à la règle du vieillissement et de formes de vétusté.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération doit permettre l'amélioration des conditions d'enseignement qui souffrent actuellement du froid l'hiver et de surchauffe l'été. Par l'amélioration thermique de l'enveloppe du CSU, un gain énergétique de 40 % est visé, ce qui au-delà du confort apporté, viendra optimiser le coût global de l'équipement. En outre, les locaux seront, à terme, plus accessibles et fonctionnels favorisant ainsi l'essor de la réussite universitaire et sportive.

Plus globalement, il s'agit d'offrir un équipement sportif concourant à l'attractivité, à la fonctionnalité et à l'identité du campus.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

En 2021 L'Epaupif a piloté la réalisation de diagnostics pour compléter la connaissance du bâtiment

(géothermie, structure-étanchéité, SSI Personne à mobilité réduite (PMR), réseaux...) et le recrutement des assistants à maîtrise d'ouvrage pour mener à bien sa réalisation. Il a également piloté toute la phase de recrutement du concepteur-réalisateur. Ainsi après une procédure de négociation menée avec les quatre candidats, le marché de conception-réalisation a été notifié fin 2021, conformément à l'échéance de notification fixée par le plan de relance.

Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2022 et débutera par la zone Piscine (phase 1).



### ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION :

**Maître d'ouvrage :** Université Paris Nanterre

**Mandataire :** Epaurif

**Groupe de Conception-réalisation :** LEON GROSSE, COSTE architecture, GUIBAN, GTA, ETHIS, EODD, AVA.

**Programme :** AMOES / H2O

**Bureau de contrôle et Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) :** Alpha Contrôle

**Bureau de Contrôle :** Qualiconsult

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) Environnemental :** AMOES

**Assistant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage (ATMO) :** En cours de recrutement

### CHIFFRES CLÉS

Coût objectif de l'opération : **15,97 M€**  
TDC

Dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER) 2015-2020

- État : **5,9 M€**

Dans le cadre du plan « France Relance » :

- État : **7,57 M€**

Dans le cadre de fonds propres de l'Université : **2,5 M€**

### DATES CLÉS

**Avril 2021 :** Lancement de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

**Août 2021 :** Désignation des candidats et lancement phase offres

**Décembre 2021 :** Notification du marché au groupement

**Janvier à juillet 2022 :** Phase conception

**Été 2022 :** Démarrage des travaux

**Fin 2023 :** Fin de réalisation des travaux



## RECONVERSION DU BÂTIMENT DE L'ILLUSTRATION A BOBIGNY

L'Illustration, ancien site d'impression du journal éponyme totalisant une surface d'environ 30 000 m<sup>2</sup>, s'érige en bâtiment phare du campus de Bobigny. Ce dernier constitue l'un des pôles majeurs d'enseignement et de recherche de l'Université Sorbonne Paris Nord, accueillant principalement l'UFR de Santé, Médecine et Biologie Humaine (SMBH) et l'IUT. Après cinq phases de réhabilitations successives, les deux tiers du bâtiment sont à ce jour occupés.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le présent projet consiste en l'achèvement de la reconversion du bâtiment, à savoir l'aile Sud et la barrette centrale désaffectées. Il s'agit d'aménager de nouveaux espaces pour l'enseignement et la vie étudiante, tout en améliorant la performance énergétique

du bâti par la rénovation du clos-couvert (Objectif d'un gain de 40 % énergie finale).

Le projet s'inscrit dans la politique patrimoniale universitaire correspondant aux priorités de l'État et de la Région dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et aux objectifs du Plan de relance visant à :

- Améliorer les conditions d'accueil des étudiants en lien avec un accroissement de la demande en termes de formation.
- Réduire les consommations énergétiques et les dépenses de fonctionnement de l'université.
- Rationaliser l'implantation des activités et mutualiser les ressources.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

En 2021, l'Epaufif a fait réaliser des diagnostics pour qualifier l'existant : géomètre, structure, géotechnique, amiante-plomb.

Il a également recruté les assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) nécessaires à la mise en œuvre de l'opération et a piloté toute la procédure de consultation pour le marché de conception-réalisation. Celui-ci a ainsi pu être notifié fin 2021, conformément aux échéances du plan de relance. En 2022, la phase de conception a pour objet de fixer les choix techniques, de les affiner, et de planifier le phasage de l'opération en site occupé en étroite collaboration avec les utilisateurs. Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2022, par le curage du bâtiment.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Université Sorbonne Paris Nord

**Mandataire :** Epaurif

**Groupement de Conception-réalisation :**  
SYLVAMETAL – ARCHI5PROD –  
MIZRAHI – S'PACE ENVIRONNEMENT  
– AKOUSTIK – LMPR

**Programmiste :** ARTELIA

**Coordonnateur Sécurité et Protection  
de la Santé (CSPS) :** DEGOUY

**Bureau de Contrôle :** Alpha Contrôle

**AMO Environnemental :** POUGET

**Assistant Technique à la Maîtrise  
d'Ouvrage (ATMO) :** ARTELIA

### EN CHIFFRES

**Coût objectif de l'opération :**

- Phase 1 (clos-couvert et aménagements intérieurs 1/3) : **15,5 M€ TDC**
- Phase 2 (Aménagements intérieurs 2/3 et Patios) : **5,9 M€ TDC**
- Phase 3 (Aménagements intérieurs 2/3 et espaces extérieurs) : **5,1 M€ TDC**

**Financement 100 % Etat :**

- Dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 : **7,5 M€**
- Dans le cadre du plan « France Relance » : **7,998 M€**

### DATES CLÉS

**Avril 2021 :** Lancement de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

**Juillet 2021 :** Désignation des candidats

**Août 2021 :** Lancement de la phase offre

**Décembre 2021 :** Notification du marché au groupement

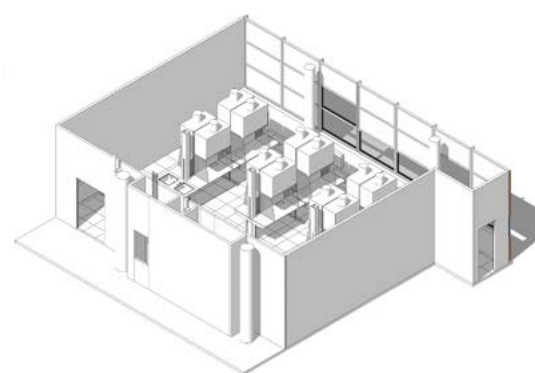
**Janvier à juillet 2022 :** Phase conception

**Été 2022 :** Démarrage des travaux

**Fin 2023 :** Fin de réalisation des travaux Phase 1

**Fin 2024 :** Fin de réalisation des travaux Phase 2





## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET FONCTIONNELLE DU BÂTIMENT MAUPERTUIS POUR L'UNIVERSITÉ EVRY VAL D'ESSONNE

Construit en 2000, le bâtiment Maupertuis sur le site de l'université d'Evry Val d'Essonne est constitué par un bâti carré de 4 à 5 niveaux de superstructures posé sur un niveau d'infrastructure servant de parking.

Le site accueille :

- LIUT Science et Génie des Matériaux, l'UFR Sciences Fondamentales Appliquées, des activités d'enseignement en physique et chimie, l'UFR STAPS, des laboratoires de recherche liés à la biologie.
- Des espaces d'administration (Service Commun de la Formation Continue).
- Au centre du carré, un amphithéâtre.

Des dysfonctionnements constatés depuis la réception de l'ouvrage et la vingtaine d'années écoulée en exploitation ont amené le bâtiment à un état de vétusté nécessitant d'envisager une réhabilitation.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les subventions complémentaires obtenues en fin d'année 2020 dans le cadre du plan de relance vont permettre d'accompagner cette opération et de qualifier un projet qui, au-delà d'une réappropriation d'espaces critiques pour la recherche, relance une dynamique immobilière nécessaire à la transformation de l'université, dans la perspective d'une convergence avec l'Université Paris-Saclay.

Des crédits complémentaires à hauteur de 10 M€ sont par ailleurs alloués par l'État au titre du Contrat Plan Etat Région (CPER), ce qui permettra de parachever l'opération et de répondre aux différentes problématiques fonctionnelles et techniques du bâtiment Maupertuis et de la conduite d'un projet de cette complexité.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

En 2021, l'Epaupif a fait réaliser différents diagnostics permettant de qualifier l'existant (réseaux, géomètre, structure-étanchéité, ultrasons), et a recruté les assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : une douzaine de marchés ont ainsi été passés en 6 mois dans des délais records, grâce à une mobilisation de l'ensemble de la structure. Par ailleurs, l'Epaupif a piloté la procédure de consultation pour le recrutement d'un marché de conception-réalisation, qui a pu être notifié en décembre 2021 conformément aux échéances imposées par le plan de relance.



### ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION :

**Maître d'ouvrage :** Université d'Evry-Val d'Essonne

**Mandataire :** Epaurif

**Groupe de Conception-Réalisation :** Eiffage/Patrick Mauger/Betem

**Programme technique :** PARICA

**Programme fonctionnel :** ESSOR

**Assistant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage (ATMO) :** ARTELIA

**Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) :** DEGOUY

**Bureau de contrôle :** Alpha Contrôle

**AMO environnemental :** CARDONNEL

### CHIFFRES CLÉS

Surface de plancher : 17 000 m<sup>2</sup>

Coût objectif de l'opération : 24,8 €

**Financements :**

État : 9,8 M€ au titre du plan « France Relance »

État : 17 M€ au titre des CPER

Université : 1,7 M€ au titre de ses fonds propres

### DATES CLÉS

**Avril à Juin 2021 :** Reprise du programme

**Mai-juin 2021 :** Désignation des candidats

**Juin 2021 :** Programme technique détaillé finalisé

**Août 2021 :** Lancement de la phase offre

**Décembre 2021 :** Notification du marché au groupement

**Janvier à juillet 2022 :** Phase conception

**Juillet 2022 :** Démarrage des travaux

**Fin 2023 :** Fin de réalisation des travaux



## UNE NOUVELLE MAISON DES ÉTUDIANTS POUR L'UNIVERSITÉ SORBONNE-PARIS-NORD

Le bâtiment de l'ancienne bibliothèque de l'Université Sorbonne Paris Nord est une construction datant du début des années 1970. Le bâtiment est en R+2 et ne contient pas de vide sanitaire accessible par le rez-de-chaussée. L'accès se fait par le forum de l'université.

Situé sur le campus de Villetaneuse de l'Université Sorbonne Paris Nord, avenue Jean Baptiste Clément, le bâtiment était une bibliothèque à usage d'enseignement universitaire, il comporte des salles de lecture, des réserves de journaux et d'ouvrages, des locaux administratifs, des locaux techniques. Certains services aux étudiants y sont rendus comme le prêt de matériel informatique et la vie étudiante.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Aujourd'hui, le bâtiment est dans un état de vétusté avancée, ce qui nuit au confort

d'utilisation. L'université a donc profité de l'opportunité du plan France Relance pour porter un projet de rénovation de ce bâtiment, avec un ambitieux volet de rénovation thermique et la mise en conformité du bâtiment, dans l'objectif d'y constituer une véritable Maison des Étudiants.

Le programme comprend notamment une reprise des isolations des façades et de la toiture, la réfection de l'étanchéité, le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place de brise-soleil orientables, des interventions sur les réseaux de chauffage ainsi que des mises en conformité (SSI, électricité, accès pour personne à mobilité réduite (PMR)). Cette remise à niveau technique du bâtiment permettra ensuite une redistribution fonctionnelle du bâtiment et l'accueil de nouvelles entités.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

En 2021, l'Epaurif a travaillé en lien avec l'université à l'émergence d'un programme ambitieux et fiable sur lequel repose l'opération et a piloté les diagnostics nécessaires à la bonne connaissance du bâtiment et le recrutement des prestataires pour accompagner sa concrétisation. Dans ce planning très serré, l'équipe projet a également mis en œuvre toute la procédure de consultation pour recruter le concepteur-réalisateur du projet. Le marché de conception-réalisation a ainsi pu être attribué fin 2021, dans le respect du planning imposé par le plan de relance. Le démarrage des travaux est maintenant prévu à l'été 2022.



### ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION :

**Maître d'ouvrage :** Université Sorbonne Paris Nord

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif (convention mars 2021)

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation :** VERDI Conseil

**AMO Environnement :** Cardonnel Ingénierie

**Économiste :** Alpha i Eco et COS B

**Bureau de contrôle et Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) :** Qualiconsult

**Groupement lauréat de conception réalisation :** GAAP (cabinet d'architecte), Terideal – FPB SIMEONI (entreprise générale), Pouget Consultant (Bureau d'étude environnement), GECIMA (bureau d'étude thermique), Siprev (Bureau d'étude SSI), Meta (bureau d'étude acoustique)

### CHIFFRES CLÉS

Coût objectif de l'opération : **5,3 M€**  
TDC

Financement dans le cadre du plan « France Relance » :

État : **5,3 M€**

### DATES CLÉS

**Avril 2021 :** Lancement de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

**Juillet 2021 :** Désignation des candidats

**Août 2021 :** Lancement de la phase offres

**Décembre 2021 :** Notification du marché au groupement

**Janvier à juillet 2022 :** Phase conception

**Été 2022 :** Démarrage des travaux

**Septembre 2023 :** Fin de réalisation des travaux de tranche ferme





## PARTENARIATS ET DÉMARCHES D'ÉTUDES

L'Epaurif a à cœur, à travers divers partenariats, de développer ses connaissances, de porter des réflexions transversales, souvent innovantes, pouvant être partagées avec l'ensemble du réseau des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et directement mises en pratique dans les projets qu'il conduit. Il en est ainsi, par exemple, de l'engagement d'un travail avec l'Institut Paris Région pour établir un guide de l'urbanisme transitoire appliqué aux établissements universitaires ou d'une réflexion visant à formaliser un guide de programmation des laboratoires pour fiabiliser leurs réalisations. Les démarches de recherche portées avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) se déclinent également par des mises en application opérationnelles permettant de capitaliser des expériences et de faire progresser les outils au service de tous.





## MIEUX APPRÉHENDER LE TERRITOIRE AVEC LES AGENCES D'URBANISME

L'Epaupif a noué depuis plusieurs années deux partenariats importants avec les deux principales agences d'urbanisme intervenant sur le territoire francilien que sont l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et l'Institut Paris Région (IPR).

Il s'agit d'une part de pouvoir bénéficier de leurs expertises en termes de connaissance des territoires parisiens et franciliens, de leurs études générales en particulier autour de l'amélioration du cadre de vie et de travail et de l'ambition de transition écologique, et d'autre part de développer des actions communes et contribuer à des études permettant une prise en considération des spécificités des établissements de l'enseignement supérieur. Ce partenariat vise ainsi à mieux appréhender les enjeux du monde universitaire du point de vue de l'aménagement du territoire et de ses interactions avec son environnement urbain.

En janvier 2021, dans le cadre d'un webinaire, l'APUR a présenté l'étude réalisée avec

L'Epaupif sur les lieux innovants universitaires (fablab, tiers lieux, co-working...). Cette étude s'appuie sur l'analyse d'un certain nombre de projets illustrant la variété des modèles et des contenus qui visent à rapprocher le monde du savoir académique à celui de l'entreprise.

L'APUR a également été mobilisé pour réaliser une étude d'insertion urbaine relative à la transformation de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce à Paris 5<sup>e</sup>, pour installer le programme ParisSantéCampus, aidant à bien identifier les contraintes et potentiels du site vis-à-vis de son environnement, dans un contexte de concertation préalable sur le projet.

L'IPR accompagne régulièrement l'Epaupif sur des études de territoire liées à un projet ou sur des thématiques plus transversales en lien avec les problématiques de transition fonctionnelle, climatique, environnementale et/ou numérique. En 2021, l'étude de mobilité réalisée dans

le cadre de l'opération de restructuration et d'extension d'une pépinière d'entreprises afin d'accueillir de nouveaux départements de l'UT de Cergy Université à Neuville-sur-Oise a abouti à des propositions de solutions pertinentes, tout particulièrement en termes d'usage du vélo.

L'Epaupif a aussi sollicité l'IPR, qui capitalise un riche retour d'expérience par l'analyse de nombreux projets en matière d'urbanisme transitoire, pour élaborer un guide visant à aider les universités dans la mise en œuvre de telles démarches. En s'appuyant sur un benchmark, il s'agit de faire ressortir des exemples répondant aux spécificités du monde universitaire et illustrant un mode opératoire pour le montage de projets et la mobilisation d'acteurs.

## POURSUIVRE ET ACCOMPAGNER LA PRISE EN MAIN DU RIMESR

L'accompagnement de ses partenaires universitaires, la définition et le portage de leurs stratégies immobilières sont au cœur de l'engagement de l'Epaupif qui, depuis 2015, assiste le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) dans la conception et le déploiement d'un outil d'aide à la gouvernance et au pilotage des projets immobiliers universitaires. Véritable outil de dialogue partagé, le Référentiel Immobilier de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (RIMESR) peut constituer la brique de base de toute réflexion préalable aux opérations : gouvernance, dimensionnement des surfaces et des coûts, prise en compte des enjeux de l'exploitation et de la maintenance.

Intégrant l'innovation pédagogique, l'optimisation des espaces, le développement du numérique ou encore la transition énergétique, le RIMESR préconise les bonnes pratiques et interroge sur les nouveaux usages de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La poursuite de la prise en main du RIMESR par les acteurs universitaires est une action forte du MESRI. À travers des sessions de formations et le partage d'expériences autour des guides et outils qui composent le RIMESR, l'Epaupif a poursuivi son accompagnement pour faciliter et encourager l'utilisation de cet outil partagé.





## AMÉLIORER LA PROGRAMMATION DES LABORATOIRES

Dans la continuité du RIMESR, l'Epaupif s'est engagé dans une étude dédiée à la programmation des espaces de laboratoires de sciences expérimentales. L'Epaupif a programmé et livré des opérations comprenant des espaces de laboratoires secs et humides variés. La rédaction d'un guide basé sur les retours d'expériences de l'Etablissement permettra de mieux cerner les principales difficultés rencontrées lors de ces opérations, de façon à proposer des outils aux responsables d'opérations en phase d'étude de programmation. L'Epaupif se fait accompagner par le programmiste ELIX spécialisé dans les projets de laboratoires.

Le travail mené en 2021 a consisté à recueillir les retours d'expériences internes et externes, en allant à la rencontre d'utilisateurs ayant participé à la programmation et réceptionné

des locaux de laboratoires. Il s'est agi d'identifier les points critiques des opérations à différentes étapes du projet pour en tirer des recommandations utiles à la phase de programmation.

Le futur guide s'adressant à des publics chargés d'opérations immobilières portant sur les laboratoires, il est structuré en deux parties : une première présentant les grandes caractéristiques des laboratoires de sciences expérimentales (salles de manipulations, animaleries, plateformes techniques, salles de TP, locaux techniques...) et des équipements scientifiques qui y sont installés. La seconde partie détaille les bonnes pratiques, les recommandations qui peuvent être données pour anticiper au mieux certains écueils rencontrés lors de la programmation de laboratoires, qu'il s'agisse d'opérations neuves

ou de réhabilitation. Un certain nombre de fiches outils annexées au guide illustreront les propos dans un objectif de mise en œuvre pratique ou de memento sur des sujets spécifiques.

Sans se considérer exhaustif, ce guide, à finaliser en 2022, aura pour but de mettre en lumière les conséquences potentielles de certains oublis en phase étude amont. En outre, l'objectif n'étant pas de proposer un guide normatif ou un référentiel, il est rédigé et présenté de telle sorte à pouvoir éclairer les choix à opérer à chaque étape de la programmation, et historiciser les décisions prises. Ainsi, en phase conception ou travaux, les différents acteurs et interlocuteurs de la maîtrise d'ouvrage (MOA) pourront disposer du contexte et des enjeux des choix retenus en phase de programmation.





## LE BUILDING INFORMATION MODELING (BIM) : LA NUMÉRISATION AU SERVICE DE LA CONCEPTION, DU CHANTIER ET DE L'EXPLOITATION-MAINTENANCE

Pour répondre à la transformation nécessaire du patrimoine universitaire, à la transition numérique et aux enjeux environnementaux préconisant l'adaptation des espaces existants par la réhabilitation plus généralisée des bâtiments, il devient primordial de pouvoir prendre en compte l'ensemble des contraintes et des impacts qui y sont liés et de pouvoir établir des scénarios de comparaison complexe des différentes options offertes au maître d'ouvrage.

Fort de son partenariat de recherche avec le Centre Scientifique Technique du Bâtiment (CSTB) depuis 2015, l'Epaupif cherche dès lors à développer ses méthodes et ses outils de manière à accroître l'utilisation du BIM à toutes les phases de ses opérations immobilières. La poursuite de cette démarche vise à approfondir les sujets de stratégie de numérisation des ouvrages en vue de leur réhabilitation, à mieux prendre en compte la phase d'exploitation future des bâtiments, à intégrer l'analyse du cycle de vie d'un projet, à mobiliser le BIM dans les opérations de transfert ou encore à expérimenter de nouvelles innovations BIM sur les opérations en cours.

En premier lieu, cette recherche s'axe sur la définition d'une approche méthodologique et technique adapté à son usage du BIM.

La prise en compte des nouvelles orientations de numérisation et de connaissance de la donnée passe ainsi par la définition d'un processus type de numérisation et son

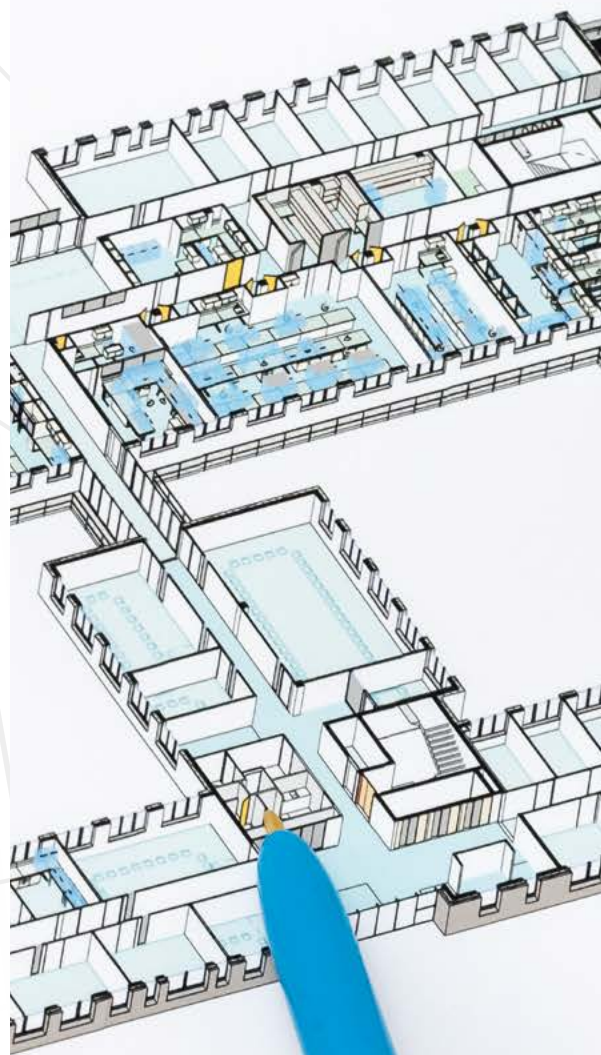
expérimentation à travers sa mise en application pratique. Ainsi, la digitalisation du bâtiment doit permettre de simplifier sa future transformation et d'aborder une gestion plus écoresponsable et moins coûteuse. La réalisation d'un jumeau numérique projeté de l'existant afin de disposer d'une connaissance exhaustive de son bâti doit permettre d'optimiser la performance des bâtiments.

La numérisation en BIM se traduit par la mise au point d'un cahier des charges type et d'un outil de calcul automatisé du BPU associé. Il développe les items spécifiques rencontrés (Réhabilitation, GEM, Déconstruction/Réemploi/Économie circulaire, Communication) et en définit les niveaux d'exigence.

La prise en compte du BIM pour la phase d'Exploitation Maintenance passe par le partage des expériences des partenaires universitaires et la traduction des bonnes pratiques et sera intégrée dans la charte BIM de l'Epaupif.

La démarche générale vise le développement de nouveaux outils accompagnés de la mise à jour des documents produits précédemment en y intégrant les nouvelles pratiques pour mener un projet en BIM dans les règles de l'art sur l'ensemble des phases d'un projet.

À travers ce partenariat de recherche, l'Epaupif souhaite se doter des outils méthodologiques les plus adaptés, monter en compétence sur ce sujet en perpétuelle évolution et poursuivre les réflexions et les synergies que cette recherche permet.



## ÉCONOMIE CIRCULAIRE : L'EPAURIF, LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET « 50 MAÎTRES D'OUVRAGE EXEMPLAIRES » DE DÉMOCLES

Accompagnant de nombreuses universités sur des projets de réhabilitation de leur patrimoine, l'Epaupif a souhaité profiter de l'appel à projets « 50 maîtres d'ouvrage exemplaires » porté par Démocles afin d'améliorer ses pratiques en termes de prévention et de gestion des déchets de chantiers du bâtiment et d'économie circulaire.

Retenu parmi les lauréats de l'appel à projets, l'Epaupif a pu profiter d'un accompagnement avec un audit de ses pratiques réalisé en 2021. Au travers de l'approche globale, a été réalisé un état des lieux des pratiques en s'appuyant sur une base documentaire et des échanges autour de 5 opérations. L'audit aboutira sur la définition et la mise en place d'un plan d'actions concret pour améliorer la gestion et la valorisation des déchets de chantier.

Cette démarche permettra d'accompagner les équipes projet dans leur montée en compétence avec la mise en place d'outils pratiques et contractuels communs pour :

- Faire réaliser un diagnostic PEMD (Produit Équipement Matériaux Déchet) de qualité en cohérence avec les évolutions réglementaires.
- Tenir compte des résultats du diagnostic dans les documents de marchés de maîtrise d'œuvre et d'entreprises.
- Traduire les responsabilités des maîtres d'ouvrage vis-à-vis des déchets générés dans les documents de marchés.
- Mettre en place des outils de reporting permettant le suivi de l'exécution des clauses correspondantes.

- S'assurer de la traçabilité des déchets permettant un récolement fiable de fin du chantier.

Les premières conclusions de cet audit à partir de la base documentaire ont fait notamment ressortir des bonnes pratiques déjà mises en œuvre pour le suivi des chantiers comme le recours à un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) spécialisé sur certaines opérations ou par la mise en place de chartes « chantier à faibles nuisances ». Cet audit a aussi révélé la nécessité de mieux anticiper cette thématique dans le pilotage des opérations avec la généralisation des diagnostics visant à identifier les gisements et ressources valorisables sur les opérations dès les phases préalables.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

- Janvier 2021 : réunion de démarrage.
- Février 2021 : transmission des documents pour l'analyse documentaire.
- Mars à juin 2021 : entretiens.
- Octobre 2021 : réception et restitution de la note de synthèse de l'analyse des pratiques.
- Novembre 2021 : groupe de travail interne de réflexion pour l'élaboration d'un plan d'actions pour l'établissement.

### ÉTAPES À VENIR SUR 2022

- Formalisation du plan d'actions et engagement de sa mise en œuvre.

### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Démocles est une plateforme collaborative, lancée fin 2014 qui fédère des acteurs de la déconstruction et de la réhabilitation du bâtiment :

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvres
- Entreprises
- Gestionnaires de déchets
- Filières de valorisation

Elle est cofinancée par l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - Île-de-France & ecosystem

### CHIFFRES CLÉS

50 maîtres d'ouvrage lauréats

5 opérations pilotées par l'Epaupif analysées

### DATES CLÉS

**Septembre 2020** : Dépôt dossier de candidature pour la seconde vague

**9 novembre 2020** : Epaupif désigné lauréat par Démocles

**Début janvier 2021** : Démarrage de l'accompagnement

**Octobre 2021** : Réception et restitution de la note de synthèse de l'analyse des pratiques





## DÉMARCHE PATRIMONIALE, RÉNOVATIONS, ADAPTATION À DE NOUVEAUX USAGES

L'une des particularités du patrimoine universitaire francilien, que nous envient beaucoup d'universités dans le monde, est probablement le caractère atypique de l'installation des établissements d'enseignement supérieur au sein de bâtiments à l'architecture remarquable, parfois monuments historiques ou classés, souvent représentative d'une époque particulière. Ce contexte peut, inversement complexifier les projets, face aux enjeux majeurs et incontournables que représentent la transition écologique et l'adaptation aux nouveaux usages. Comment prendre en compte un patrimoine parfois vieillissant et conçu à l'origine pour d'autres fonctions ? Comment optimiser les surfaces utiles alors que la rareté foncière et la non-artificialisation sont de mise ? Comment garantir la préservation du caractère patrimonial et sobriété énergétique ? Comment recréer de la valeur avec un patrimoine immobilier d'exception alors même que les contraintes réglementaires sont exigeantes ?

L'Epaurif accompagne les acteurs dans leurs réflexions et le pilotage d'opérations à forte valeur patrimoniale ajoutée pour rénover, adapter, valoriser ou optimiser, dans des contextes où respect de l'histoire, aménités contemporaines et contexte environnemental deviennent toujours plus essentiels.



## RESTRUCTURATION DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE À PARIS

La faculté de pharmacie est située dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Les bâtiments, datant pour la plupart de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont connu plusieurs étapes de densification, marquées notamment par des programmes antérieurs de surélévations et extensions. Les bâtiments sont aujourd'hui vieillissants et inadaptés aux besoins d'un centre d'enseignement et de recherche moderne.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Ce projet, financé par le Plan Campus, est divisé en deux tranches. Les travaux de la première tranche ont été achevés en 2019. Ils ont permis la création d'un pôle de formation continue, d'un espace de vie étudiante et d'un nouveau cœur de réseau informatique.

La deuxième tranche du projet a pour principal objet la restructuration du site et la réalisation d'un bâtiment dédié à la recherche. Des travaux

préalables porteront sur le déplacement et la modernisation de l'installation de transformation électrique du site, ainsi que sur l'aménagement de locaux temporaires.

L'opération fait face à de fortes contraintes liées à l'exiguïté des lieux, à la simultanéité de plusieurs travaux en site occupé, au maintien des activités de recherche et d'enseignement, et à la nécessité de relogements temporaires sur site dans le cadre d'opérations tiroirs.

Le projet présente également de forts enjeux patrimoniaux. Outre la qualité patrimoniale du bâtiment historique qui abrite l'université, le site est situé dans le périmètre de protection de plusieurs monuments historiques au cœur du 6<sup>e</sup> arrondissement et à proximité du jardin du Luxembourg. De plus, il intègre le jardin botanique de la faculté, qui sert de support d'enseignement auprès des étudiants. Cet espace

remarquable devra faire l'objet d'une attention particulière pendant toute la durée des travaux.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

En prévision de la rédaction du programme, l'université et l'Epaurif ont initié une série d'échanges en y associant notamment l'architecte des bâtiments de France et les différents services de la Ville de Paris en vue de partager les hypothèses du projet et de recueillir les points de sensibilités à signaler dans le dossier de consultation pour le recrutement des futurs concepteurs.

Le programme doit être validé en 2022, permettant ainsi la publication de l'avis d'appel public à concurrence de la consultation de maîtrise d'œuvre.



### ACTEURS DU PROJET

**Maîtrise d'ouvrage :** Université Paris-Cité

**Maîtrise d'ouvrage mandataire :** Epaurif

**Utilisateurs :** Faculté de pharmacie de Paris

### EN CHIFFRES

Études préalables : 0,99 M€ TTC

Tranche 1 : 6,46 M€ TDC / 1 500 m<sup>2</sup> SDP

Tranche 2 : 37,07 M€ TDC (pré-programme ; Financement 100 % État)

### DATES CLÉS

**2018-2019 :** Travaux de la tranche 1

**2019 :** Validation du dossier d'expertise de la tranche 2

**2019 :** Signature de la convention de mandat pour la tranche 2

**2020-2021 :** Réalisation des études de programmation et campagne de diagnostics complémentaires

**2021 :** Démarrage des études de maîtrise d'œuvre du déplacement du local HT/BT; poursuite des études pour la tranche 2



## RÉHABILITATION DE L'HÔTEL DE LA MEILLERAYE AU CŒUR DU CAMPUS PARISIEN DE SCIENCES PO

L'hôtel de la Meilleraye, situé au 56 et 58 rue des Saint-Pères dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, constitue l'un des sites majeurs du campus parisien de Sciences Po, en relation directe, via un jardin en cœur d'îlot, du siège historique de l'institution sis 27 rue-Saint-Guillaume.

Ce site prestigieux est bien calibré pour les usages de Sciences Po, en accueillant près d'une vingtaine de salles d'enseignement et des locaux associatifs, et se caractérise par une grande richesse historique et patrimoniale (hôtel particulier du 17<sup>e</sup> siècle au cœur du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du 7<sup>e</sup> arrondissement).

Sa restauration est urgente en raison d'une absence de travaux de rénovation depuis le départ de l'École Nationale d'Administration en 1979. Les travaux devront donc assurer la mise aux normes en termes de sécurité incendie de cet Etablissement Recevant du Public (ERP).

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les priorités de Sciences Po sur ce site consistent à :

- Rendre le bâtiment conforme à son usage ERP (accessibilité, sécurité incendie, qualité sanitaire...) et assurer un fonctionnement optimal.
- Réaliser les travaux d'entretien et grosses réparations nécessaires à la pérennité du bâtiment et au confort d'usage.
- Permettre le relogement de services administratifs et améliorer la qualité d'usage du bâtiment du point de vue de l'enseignement et de la vie étudiante.
- Mettre en valeur les qualités architecturales et spatiales de ce patrimoine remarquable, dans le respect des exigences PSMV.
- Mettre en place une démarche d'amélioration environnementale.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été consacrée à la réalisation de diagnostics

complémentaires et surtout à la finalisation du programme détaillé, reposant sur une étude de faisabilité ayant permis de définir un phasage opérationnel pertinent au regard des financements acquis.

Au regard de la valeur patrimoniale du site, le programme s'est appuyé sur une expertise patrimoniale approfondie et a bénéficié de l'intervention d'un architecte du patrimoine.

Des échanges avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) ont permis de préciser les points d'attention et les modalités d'intervention afin de permettre aux futurs candidats à la maîtrise d'œuvre de bien appréhender les spécificités du lieu et de faire des propositions éclairées pour les interventions structurelles.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Sciences Po Paris

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Partenaires :** État, Région IDF, CROUS de Paris (cafétéria en rez-de-chaussée), DRAC (ABF dans le cadre du PSMV)

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation :** Groupement Co-S, volet patrimonial CAPLA, volet paysager SMEG, volet environnemental élémentaire Conseil

**Étude patrimoniale :** Agence Perrot & Richard, Grahall

**Étude de préprogrammation :** Menighetti & AREP

### CHIFFRES CLÉS

Une emprise paysagère en cœur d'îlot de **1 700 m<sup>2</sup>**

Un bâtiment de **3 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

Un programme de **2 000 m<sup>2</sup>** de surface utile réparti en **3** grandes entités fonctionnelles (enseignement dont **18** salles banalisées, administration et vie de campus, dont une cafétéria et des locaux associatifs)

Des subventions publiques à hauteur de **7 M€** (4 M€ du MESRI, 3 M€ de la Région IDF au titre du Contrat Plan État Région (CPER))

Budget global : **19,9 M€ TDC**

### DATES CLÉS

**2014 :** Signature de la convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), Sciences Po et l'Epaurif en lien avec la mission de schéma directeur immobilier

**2015-2018 :** élaboration des études de préprogrammation et de l'audit patrimonial des bâtiments

**2016-2017 :** Première campagne de diagnostics techniques

**2020 :** Reprise des études avec l'intégration du jardin dans le périmètre opérationnel

**2021 :** Programme détaillé et poursuite de la campagne des diagnostics techniques

**2022 :** Lancement de la consultation pour le recrutement du maître d'œuvre



## CENTRALESUPÉLEC : LA RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT BRÉGUET

Issu du rapprochement des écoles Centrale Paris et Supélec, CentraleSupélec est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel créé sous la forme d'un grand établissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

En 2017, l'inauguration de deux nouveaux bâtiments sur le Plateau de Saclay (les bâtiments Gustave Eiffel, conçu par l'agence OMA, et Francis Bouygues, conçu par Gigon & Guyer) a concrétisé physiquement le projet de l'établissement, reposant sur le lancement du nouveau cursus ingénieur de CentraleSupélec.

La dernière étape de ce projet ambitieux est la restructuration du bâtiment Louis-Charles Breguet inauguré pour Supélec en 1975 et conçu par les architectes Michel Longuet et Michel Herbert. Il constitue un héritage architectural représentatif de son époque, avec un système constructif singulier, autant qu'une inscription paysagère remarquable. Conçu « sur mesure » pour accueillir les activités d'enseignement et de recherche, ainsi que la vie de campus de l'époque, il souffre aujourd'hui d'une inadéquation entre les espaces qu'il propose et les besoins contemporains de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les objectifs principaux de CentraleSupélec pour cette opération sont de :

- « Faire renaître » le bâtiment en mettant en valeur les qualités « différenciantes » de cet édifice paysage en portant des ambitions environnementales élevées.
- « Faire campus » d'un point de vue fonctionnel et spatial en rééquilibrant les activités à l'échelle du site.
- « Ouvrir le campus » en mettant en place des espaces et des organisations permettant la coprésence et les collaborations avec le monde économique, la recherche, les autres établissements et les habitants du quartier. Enjeu majeur pour l'école CentraleSupélec, l'accueil de partenaires externes et d'entreprises constitue en effet l'une des principales singularités de cette opération.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du programme technique et performantiel détaillé, en vue du lancement du dialogue compétitif entre plusieurs groupements pour choisir le lauréat en marché global de performance.

En parallèle, l'Epaurif a piloté avec l'Ecole la préparation du

dossier d'agrément comprenant le dossier d'expertise, le dossier de labellisation ainsi que l'évaluation socio-économique. Avant d'être déposé pour son instruction, ce dernier a été validé en conseil d'administration de l'Ecole en juillet 2021. Il est passé en Conférence nationale de l'Immobilier Public (CNIP) en novembre 2021 et est en cours d'agrément.

La procédure de dialogue compétitif permettra aux candidats d'apporter des réponses ingénieuses, notamment sur un certain nombre de problématiques laissées volontairement ouvertes, telles que le positionnement et le dimensionnement des locaux dédiés à l'accueil des entreprises.

### UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE TRÈS AMBITIEUSE

- Certification HQE bâtiment durable niveau très performant, voire Excellent.
- Label Bâtiment Bas Carbone (BBCA) niveau standard.
- Label BBC-Effinergie avec un objectif de réduction des consommations de 40 %.
- Label biodiverscity.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** CentraleSupélec

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Partenaires :** État, Région Île-de-France, Université Paris Saclay (UPSay) et Établissement Public d'Aménagement du Plateau de Saclay (EPAPS). Région qui contribue très fortement au financement de ce projet

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation fonctionnelle :** Ville Ouverte / Propolis (sous-traitant)

**AMO programmation technique :** Cigma Ouest Saint-Brieuc (COSB), G-ON et Armor Ingénierie

**AMO juridique et financier :** FCL gérer la cité et LWA

### CHIFFRES CLÉS

Une construction de l'ordre de **36 300 m<sup>2</sup>** de surfaces de plancher existantes

Surface estimée : **27 000 m<sup>2</sup>**

Budget : **92 M€** valeur hors TVA

### DATES CLÉS

**2018 :** Signature de la convention

**2019 :** Lancement des études préalables

**2020 :** Diagnostics (amiante/plomb et études de sol).

**Début 2021 :** Étude de faisabilité et finalisation du préprogramme

**2021 :** Élaboration du programme détaillé en 6 tomes – réalisation de l'évaluation socio-économique – dépôt du dossier d'expertise et labellisation (passage en CNIP) diagnostics des structures et fondations

**2022 :** Fin de la mission de l'Epaurif et lancement du dialogue compétitif dans le cadre d'un marché public global de performance (MPGP) par CentraleSupélec





## DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DÈS L'AMONT DU PROJET ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Parce que la transition écologique concerne tout le patrimoine bâti en France, les bâtiments publics sont en première ligne pour accroître leur performance environnementale. C'est un enjeu d'exemplarité, de maîtrise budgétaire et de contribution au bien commun. L'Epaufif entend développer et soutenir une démarche volontaire et proactive sur ces enjeux dans l'ensemble des missions qui lui sont confiées. Dans un contexte aussi exigeant qu'ambitieux, l'Epaufif accompagne les établissements dans leur stratégie environnementale, de leur définition à leur mise en œuvre opérationnelle. La multiplicité des solutions techniques mobilisables demande au préalable un ciblage précis des enjeux propres à l'établissement en amont du projet. Cette première étape permet d'intégrer, dès la programmation, la dimension environnementale de l'opération immobilière projetée. En particulier, la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) est mise en œuvre depuis fin 2020 pour plusieurs opérations pilotées par l'Epaufif. Ce dispositif d'accompagnement, d'évaluation et d'apprentissage développé permet au maître d'ouvrage de se fixer et de valoriser un niveau d'ambition en termes d'objectifs de développement durable pour son projet immobilier. La démarche, particulièrement détaillée, permet de s'adapter aux spécificités de chaque projet et d'impliquer dès le début du processus les utilisateurs, qui deviennent d'autant plus acteurs de la réalisation et de la gestion de leurs futurs locaux.



## RÉNOVATION DU BÂTIMENT A DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Le bâtiment A, premier bâtiment du Campus, s'apprête à vivre plusieurs années d'études et de travaux. Pour la première fois depuis l'ouverture du site en 1980, un vaste programme de modernisation technique et d'adaptation aux usages actuels est mis en place sur une surface totalisant 24 000 m<sup>2</sup>.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Cette opération d'ampleur démarre par le désamiantage et la démolition du secteur des amphithéâtres. Une fois l'emprise libérée, un nouveau bâtiment, principalement dédié aux enseignements artistiques, prendra place.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

En 2021, un travail collaboratif précis a été entrepris entre les équipes pédagogiques et techniques de l'Université et la maîtrise d'œuvre du projet, chaque espace a été revu et discuté entre les futurs usagers et les architectes, scénographes, acousticiens et bureau d'études, afin d'aboutir à un projet optimal et sur-mesure.

Recruté en avril 2021 à l'issue d'un concours lancé l'année précédente, le groupement de maîtrise d'œuvre comporte notamment un bureau d'étude spécialisé sur les sujets de développement durable. Les ambitions environnementales du programme ont ainsi été intégrées dès les premières phases de conception, afin de choisir les solutions les plus appropriées et d'en maîtriser les coûts. Le projet adhère à la démarche « Bâtiments Durables Franciliens » (BDF), instaurée par l'association Ekopolis, qui encourage les dispositifs en faveur du développement durable dans les projets de construction en Île-de-France à travers un référentiel multithématiques : gestion des déchets et des ressources, lien avec le territoire, dimension solidaire, etc.

Dès la conception, le bâtiment neuf est modélisé par une maquette numérique Building Information Modeling (BIM). Cette maquette permet d'assurer la qualité du traitement des interfaces entre les différents

lots techniques et d'éviter les erreurs de conception. En exécution, la maquette sera mise à jour et constituera à terme un outil d'exploitation et de maintenance efficace.

L'année 2021 a permis à l'équipe de parfaire sa connaissance du site et d'adapter le projet à l'issue d'une campagne de diagnostics techniques poussés, amorcés à partir de l'été (amiante, plomb, pollution, état des réseaux existants, structure, géotechnique...). Elle a également permis d'enclencher les premières réflexions sur le mobilier, la signalétique et le design des espaces. Les premières autorisations d'urbanisme ont été déposées, en préparation du chantier de désamiantage prévu à l'été 2022.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Université Paris 8  
Vincennes-Saint-Denis

**Mandataire du Maître d'ouvrage :**  
Epaurif

**Financier :** État à 100 % dans le cadre  
du Contrat Plan État Région (CPER)

**Audit technique :** EGIS

**Programmation :** FLIGRANE  
programmation (mandataire), Archivolt/  
H3C, Pierre Noé architecte, BIMTEC

**Maîtrise d'œuvre :** SOA Architectes  
(mandataire), Iddigo (BE Environnement,  
réfèrent BIM et BDF), VPEAS  
(économiste), Labeyrie & associés  
(scénographe), Orfea (acousticien), Antea  
(BE désamiantage et démolition), C&E  
(BE structure), Terrasol (géotechnique),  
Fuga Design (signalétique – mobilier),  
David Besson-Girard (paysage), TESS  
(façade), CRX (OPC)

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)**  
**BIM :** BIM In Motion

### CHIFFRES CLÉS

Budget prévisionnel de l'opération :  
**24,225 M€ TDC**

**4 750 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

Plus de **4 500** étudiants dans l'UFR Arts,  
Philosophie et Esthétiques

### DATES CLÉS

**2017 :** Signature de la convention de  
mandat + recrutement des prestataires  
pour les études préalables

**2018 :** Dossier d'expertise + finalisation  
du préprogramme

**2019 :** Finalisation de l'évaluation  
socio-économique + finalisation des  
études de programmation

**2020 :** Lancement du concours de  
maîtrise d'œuvre (MOE)

**2021 :** Notification du marché de MOE  
et démarrage des études

**2022 :** Désamiantage du secteur des  
amphithéâtres et poursuite des études  
sur le bâtiment neuf

**2023 – 2025 :** Démolition du secteur  
des amphithéâtres et construction  
du bâtiment neuf



## CONSTRUCTION DU BÂTIMENT MATHSTIC POUR L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

L'université Sorbonne Paris Nord a pour ambition de regrouper dans un nouvel édifice du Campus de Villetaneuse ses laboratoires associés au CNRS que sont le laboratoire analyse géométrie et applications (LAGA), le laboratoire d'informatique de Paris nord (LIPN) et le laboratoire de traitement et transport de l'information (L2TI). Ce nouveau centre de recherche, désigné MATH STIC, vise à devenir un pôle attractif dans les domaines des mathématiques, des sciences et des technologies de l'information et de la communication, en favorisant le partage des connaissances entre laboratoires et le développement de leurs activités.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le phasage du projet a été envisagé dès le concours d'architecture, durant lequel une vision architecturale était demandée sur l'articulation avec une deuxième phase. La proposition de VIB architecture avait su séduire le jury avec sa proposition fonctionnelle et une représentation symbolique de l'infini ( $\infty$ ), permettant une communication idéale entre les deux parties du projet. Le contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 a permis le lancement de la première phase. D'environ 2 500 m<sup>2</sup> de surface utile et répartie sur 5 niveaux, elle comprend une partie des

laboratoires, les espaces de séminaire, des espaces de réunion, et les espaces supports, communs aux deux phases. La seconde phase, en cours de programmation, regroupera sur environ 2 800 m<sup>2</sup> l'autre partie des laboratoires, des espaces de réunion, la bibliothèque et la cafétéria.

Le projet, ambitieux sur le plan environnemental, s'inscrit dans le cadre de la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) et dans les objectifs environnementaux de l'agenda 21 de la Région Île-de-France. Ces démarches ont guidé les choix de conception du projet.







## ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

La phase 1 du projet a franchi des étapes importantes en 2021 avec l'obtention du permis de construire et la finalisation des études de conception. Ainsi la consultation pour désigner les entreprises en charge des travaux a pu être engagée à l'automne.

La programmation de la phase 2 de l'opération a quant à elle été engagée en fin d'année.

La réalisation de ces deux phases devrait permettre d'aboutir à l'horizon 2025 à la livraison du bâtiment complet.

Le futur bâtiment est réparti en :

- Une zone ERP (Établissement Recevant du Public), au rez-de-chaussée : les espaces communs à tous les laboratoires (salles de séminaires, salles de réunions, cafétéria, entretiens, bibliothèque), permettant l'accueil des personnes extérieures et l'organisation d'événements comme la soutenance d'une thèse, conférences, etc.
- Une zone ERT (Établissement Recevant des Travailleurs) soumise au Code du travail, et essentiellement regroupée dans les étages : les espaces des laboratoires, associés à une zone d'activités support mutualisées et logistique (entretien, maintenance et informatique).



## ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Université Sorbonne Paris Nord

**Mandataire de la maîtrise d'ouvrage :** Epaurif

**Programmist :** SAMOP

**Maîtrise d'œuvre :**

- VIB ARCHITECTURE (Architecte mandataire)

- TPF INGÉNIERIE (BET TCE)

- OASIS (BET HQE)

**Bureau de contrôle :** Alpha Contrôle

**Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) :** Degouy

## CHIFFRES CLÉS

3 laboratoires (LAGA, LIPN, L2TI)

2 phases de projet

5 300 m<sup>2</sup> de surface utile (projet global)

Budget : 31 205 000 € toutes dépenses confondues (projet global)

**Financeurs :** État, Région, Université

## DATES CLÉS

**2019 :** Jury de sélection de la maîtrise d'œuvre

**2021 :** Obtention du permis de construire

**2022 :** Démarrage des travaux et des études de conception de la phase 2

**2025 :** Livraison du projet global (phases 1 et 2)



## RÉNOVATION DU PAVILLON DES REPTILES DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN)

Construit en 1874, le Pavillon des reptiles de la ménagerie du jardin des plantes du MNHN (Paris, 5<sup>e</sup> arrondissement) est un bâtiment classé au titre des monuments historiques depuis le 24 mars 1993 (au même titre que les bâtiments, murs et jardins du Jardin des plantes). La vétusté du bâtiment et de son mobilier zoologique a conduit à sa fermeture en janvier 2019. Le MNHN souhaite profiter de la restauration de l'édifice pour remettre en valeur la dimension patrimoniale du site, proposer un nouveau parcours de médiation zoologique innovant et améliorer la performance énergétique du bâtiment.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Un objectif de réduction des consommations d'énergie de 75 % est notamment visé (ce bâtiment était jusqu'à sa fermeture le plus énergivore de la ménagerie), sur une opération de travaux qui s'inscrit par ailleurs dans la démarche Bâtiments Durables Franciliens.

La démarche poursuit des ambitions qui s'étendent au-delà de l'aspect environnemental (gestion du projet, cohérence avec le territoire, accessibilité, économie sociale et solidaire, confort...). Le suivi de la démarche, animé par l'association Ekopolis, s'organise de la conception à la réalisation et se poursuivra deux ans après la mise en exploitation.

Sur cette opération, l'Epaupif supervisera une conception avec trois maîtres d'œuvre :

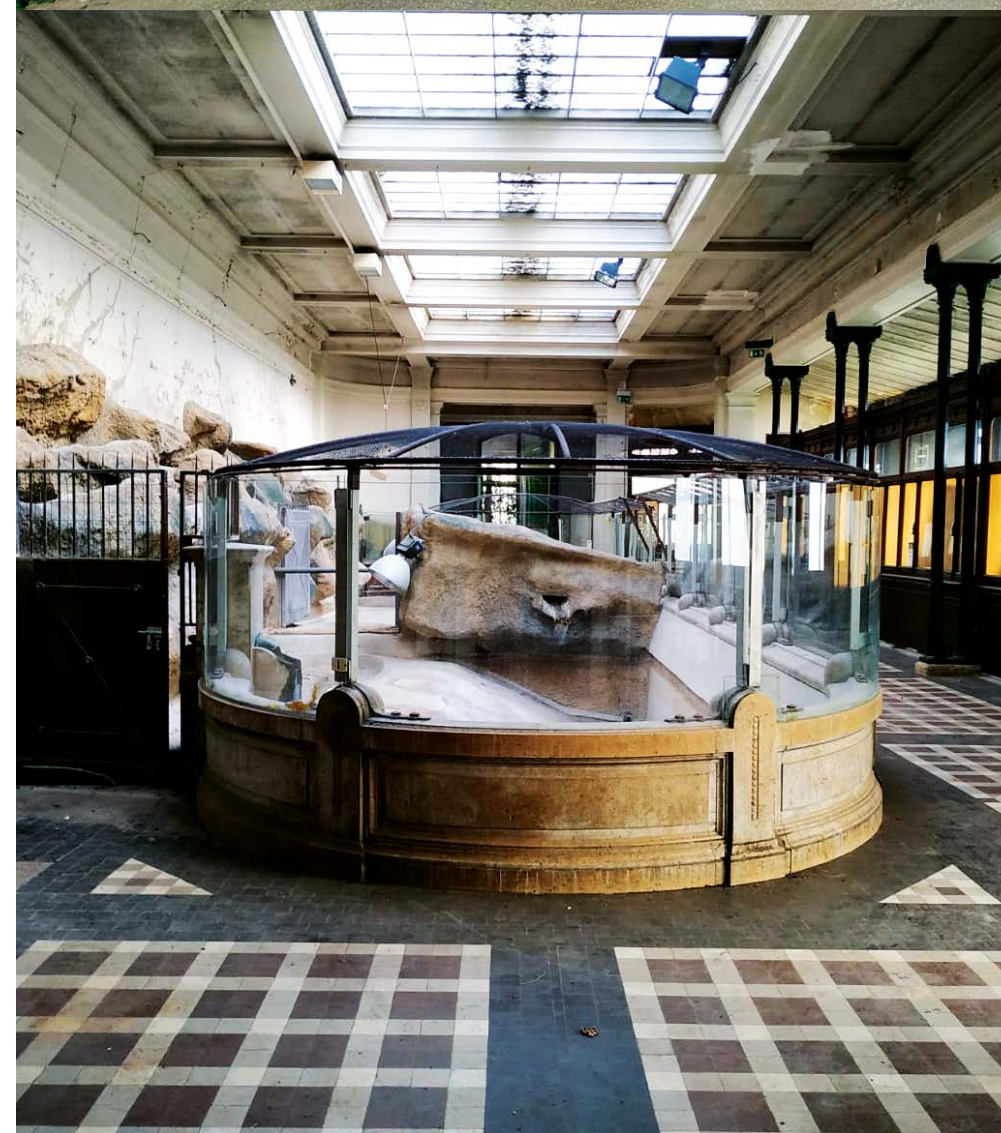
- L'architecte en chef des monuments historiques nommée sur le site du MNHN conduira la restauration du bâtiment (de l'enveloppe aux finitions), dans lequel certains espaces retrouveront leur aspect d'origine, et son amélioration thermique.
- Les scénographes désignés sur l'opération seront en charge de l'aménagement scénographique totalement réinventé des 540 m<sup>2</sup> d'espaces de visite, qui occuperont tout le rez-de-chaussée.

- Un expert zootechnique conduira l'adaptation des vivariums historiques et la mise en place des nouveaux vivariums qui accueilleront les espèces présentées au public.

Dans les étages, des locaux spécifiques seront aménagés pour les activités de la ménagerie (espaces de reproduction des proies et des espèces, salle de soin animalier, etc.) et des espaces tertiaires remis à neuf.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été consacrée à la confirmation du programme des travaux à réaliser : réalisation d'une mission de Diagnostic/ Esquisse par l'Architecte en Chef des Monuments historiques ; consolidation du programme de travaux de restauration et adaptation du programme muséo-zoographique, ainsi qu'à la sélection du groupement de scénographes pour l'aménagement des espaces de visite ouverts au public



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Muséum National d'Histoire Naturelle

**Mandataire de la maîtrise d'ouvrage :** Epaurif

**Maîtrise d'œuvre (architecte) :** Charlotte Hubert, Architecte en chef des monuments historiques (H2O architectes)

**Maîtrise d'œuvre (scénographie) :** Agence Nathalie Crinière (mandataire) / Tania Hagemeister / Gélatie / La Méduse

**Expert Vivariums :** BLC Zootech

**Programme muséographe :** Abaque (mandataire) / Filigrane programmation / Ecoprogrammation

**Bureau de contrôle :** Alpha Contrôle

**Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) :** Degouy

### CHIFFRES CLÉS

5 salles de médiation zoologiques (540 m<sup>2</sup>)

49 espèces présentées dans 22 vivariums dont 10 adaptés dans le mobilier historique et un bassin historique.

180 m<sup>2</sup> pour les coulisses zootechniques

300 m<sup>2</sup> d'espaces tertiaire

Budget : 14,4 M€ (toutes dépenses confondues)

Financement : 100 % MNHN

### DATES CLÉS

2022 :

- Démarrage des études de conception (bâtiment, scénographie, zootechnique)
- Dépôt de la demande d'autorisation de travaux (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Commission des sites, Préfecture de Police)

2023 :

- Obtention de l'autorisation de travaux,
- Consultation des entreprises de travaux,
- Démarrage des travaux

**Début 2025 :** Ouverture prévue



## RESTRUCTURATION DU SITE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN) À BRUNOY

Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est aujourd'hui implanté à Brunoy dans l'Essonne sur plusieurs parcelles adjacentes, totalisant 12 hectares et présentant un patrimoine bâti et naturel remarquable. Les bâtiments du site sont néanmoins fortement dégradés et les activités dispersées dans plusieurs bâtiments, ce qui nuit au développement des activités de recherche des équipes en place.

Dès lors, le MNHN a engagé une réflexion sur l'avenir du site, sur l'amélioration de ce patrimoine bâti avec la volonté de développer la valorisation des activités de recherche auprès du grand public et des collectivités locales.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération immobilière, support du projet scientifique « BioDiSan », prévoit une rationalisation de l'utilisation générale du site en regroupant l'ensemble des activités sur une seule parcelle avec :

- La construction d'un bâtiment neuf (activités de recherche, dont animalerie et laboratoires).

- La réhabilitation des bâtiments présentant un intérêt patrimonial.
- La déconstruction des bâtiments non adaptés aux activités du site.

Le site projet présentant un patrimoine naturel qualitatif, le MNHN et l'Epaurif ont convenu de la pertinence de mettre en place une certification Bâtiments Durables Franciliens (BDF).

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'Epaurif a été mandaté par le Muséum pour la réalisation des études préalables qui ont abouti en 2021 sur :

- La finalisation du Programme Technique Détaillé en concertation avec les utilisateurs.
- L'obtention de l'agrément du Dossier d'expertise et de labellisation par la préfecture.

L'Epaurif poursuit l'accompagnement du MNHN avec le lancement du concours d'architecture en décembre 2021. Cette procédure devrait aboutir à la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre en fin d'année 2022 et ainsi permettre le lancement des phases de conception puis de construction.

### CHOIX D'UNE CERTIFICATION BÂTIMENT DURABLE FRANCILIEN

De par le domaine d'expertise du MNHN et du fait des qualités du site, le maître d'ouvrage a souhaité la mise en place d'une démarche de certification BDF avec pour objectif un niveau bronze minimum.

L'approche multicritère de la certification BDF est particulièrement adaptée à l'opération de Brunoy, complexe par la diversité des usages (laboratoires, muséographie...), la nature des interventions (construction et réhabilitation) et la richesse du patrimoine naturel et culturel à préserver.

L'accent sera particulièrement mis sur le volet biodiversité, pour lequel les ressources et compétences internes du Muséum seront mises à contribution à travers un inventaire de la flore et de la faune du site courant 2022.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Muséum national d'Histoire naturelle

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Financeurs :**

- Région Île-de-France
- Département de l'Essonne
- Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine
- Ville de Brunoy

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation :** Groupement Elix, Ceris et Inddigo pour le volet environnemental

### CHIFFRES CLÉS

Réhabilitation de deux bâtiments existants d'environ **800 m<sup>2</sup> Surface Dans Oeuvre (SDO)**

Construction d'un bâtiment neuf d'environ **3 100 m<sup>2</sup> SDO** dont **920 m<sup>2</sup> Surface utile (SU)** de locaux de recherche type laboratoire et animalerie

Budget total de l'opération : **19,6 M€** TDC

### DATES CLÉS

**Avril 2019 :** Signature convention

**Octobre 2019 :** Lancement de la programmation

**Mars 2021 :** Validation du Dossier d'expertise et de labellisation en CA

**Octobre 2021 :** Conférence Nationale de l'Immobilier Public et décision de labellisation

**Décembre 2021 :** Publication de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) du concours de Maîtrise d'œuvre (MOE)

**Prévisionnel :**

**T1 2023 :** Début des études de conception

**Fin 2024 :** Notification des marchés travaux

**Fin 2026 :** Réception bâtiment neuf, mise en service et déménagements

**Fin 2027 :** Réception réhabilitations et espaces extérieurs





## TRAVAIL FIN SUR LES ATTENTES DES UTILISATEURS (ANALYSE DES BESOINS, PROGRAMMATION)

Adapter le projet immobilier aux besoins des usagers fait partie des objectifs portés par l'Epaurif. Chaque projet se destine en effet à des utilisateurs divers, en attente d'usages spécifiques : enseignants, étudiants, chercheurs, personnels administratifs, prestataires... L'objectif d'un projet de restructuration doit permettre et fertiliser de nouvelles synergies entre ces différents publics et occupants. Cibler et identifier précisément les besoins de ces utilisateurs permet à l'Epaurif de proposer une programmation au plus près des préoccupations et besoins de chacun. Parfois, les sites d'intervention présentent aussi des caractéristiques qui favorisent l'émergence de nouvelles réflexions. Ainsi, un site temporairement vacant pourra devenir lieu de préfiguration des aménagements futurs. Cette solution permet de poursuivre une réflexion innovante sur les usages et de réduire l'impact de la vacance sur l'environnement proche du site, en particulier quand il est situé au cœur des espaces urbains. La perspective de livraison du nouveau site universitaire de Nation-Picpus à l'horizon de la fin d'année 2021 a permis d'envisager l'utilisation pour d'autres usages du site de Censier, occupé par l'université Sorbonne Nouvelle, dans l'attente de sa nouvelle affectation. Au regard des potentialités du site et de sa localisation en plein centre de Paris, l'Epaurif a ainsi initié une démarche d'occupation temporaire et lancé un appel à projets mi 2021 pour recruter le futur gestionnaire du site.



## OCCUPATION TEMPORAIRE DU SITE DE CENSIER

L'Epaupif a réceptionné en décembre 2021 les travaux du site Campus Nation (nouveau siège de l'université Sorbonne Nouvelle). Suite aux transferts des personnels et étudiants de l'université vers ce nouveau site, le bâtiment Censier va être libéré. Plutôt que de le laisser vacant le temps des études des conception et des appels d'offres avant la future opération du curage/désamiantage/dépollution (soit environ deux ans), l'Epaupif conduira une opération d'occupation temporaire inédite à cette échelle sur du patrimoine universitaire.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Désireux de s'insérer dans une démarche sociale et solidaire, à un moment de grandes tensions sur le marché immobilier, l'Epaupif a réalisé une étude de programmation des potentialités du site de 25 000 m<sup>2</sup>, répartis sur

5 bâtiments. Celle-ci confirmait la possibilité d'accueillir un public varié, principalement réparti en cinq typologies de programmation identifiées :

- Tiers lieux accueillants (acteurs de l'Économie sociale et solidaire, ateliers d'artistes, artisans).
- Activités médico-sociales (hébergement d'urgence, accueil de jour).
- Ouverture au public (maison du projet, buvette, associations locales, programmation culturelle et étudiante...).
- Formation et recherche.
- Relogement des services administratifs de l'État.

Compte tenu du patrimoine immobilier important représenté par les structures d'accueil de l'enseignement supérieur et de la recherche, et des multiples opérations de réhabilitation à venir, cette démarche d'occupation temporaire innovante, la première pour l'Epaupif,

est lancée à titre de test, dans l'optique d'une application à multiplier sur des opérations futures.

L'engouement suscité lors de la programmation a déjà fait émerger de nombreuses demandes excédant les capacités du site, signe encourageant de la pertinence de cette initiative, et confirmant à la fois la réalité du besoin, l'attractivité de telles opérations et la viabilité potentielle du projet.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Afin de sélectionner un assembleur unique à même de gérer le site, l'exploiter et d'en assurer la sûreté et la sécurité, l'Epaupif a publié un appel à projets à l'été 2021. La société Plateau Urbain, coopérative d'urbanisme transitoire, a été retenue avec la mission de faire vivre ce site dans cette période intercalaire, dont les premiers occupants devraient arriver à l'été 2022.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

**Mandataire :** Epaupif

**Localisation :** Paris 5<sup>e</sup>

**Assembleur et gestionnaire du site :** Plateau Urbain

### CHIFFRES CLÉS

Surface mise à disposition : 25 000 m<sup>2</sup> réparties en 5 bâtiments

Durée d'occupation minimale : 18 mois

Occupations déjà identifiées : CROUS de Paris, hébergement d'urgence Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), Universités

### DATES CLÉS

**13/07/2021 :** Lancement de l'appel à projets pour la gestion du site

**26/11/2021 :** Attribution du projet à Plateau Urbain

**T2 2022 :** Signature de la Convention d'Occupation Temporaire

**Printemps 2022 :** Déménagement de Sorbonne Nouvelle vers le nouveau campus Nation, et mise à disposition du site à Plateau Urbain

**Été 2024 :** Libération du site (date au plus tôt)





## INTERVENTION EN SITE CONTRAINT OU OCCUPÉ

Les projets portés par l'Epaufif doivent très souvent intégrer des contraintes foncières fortes. En effet, les sites universitaires concernés ne disposent généralement pas de suffisamment d'espaces disponibles pour accueillir une délocalisation provisoire des enseignements, des activités administratives ou de recherche. La location temporaire de sites externes représente un coût souvent important et ne présente pas toujours une solution immobilière adaptée pour les activités concernées. L'Epaufif doit donc régulièrement mener des opérations en site contraint ou occupé, qu'il s'agisse de réhabilitation, de restructuration ou d'extension. Cette situation impose une attention particulière dans le déroulement des projets. Pour les sites occupés, en phase de conception, il s'agit de recenser l'ensemble des contraintes de fonctionnement des bâtiments et des services et de concevoir des opérations « tiroir » avec une alternance entre espaces en chantier, espaces libérés et espaces réceptionnés. En phase de chantier, il s'agit de réaliser les travaux tout en limitant les impacts, pour préserver le confort requis pour le maintien des activités en place sur le reste du site. Réduire les nuisances peut impliquer le recours à des modalités constructives adaptées, une planification adaptée des travaux, une modification des flux de personnes, etc. Dans ces conditions, la communication auprès des usagers est essentielle et permet également de mieux prendre en considération leurs contraintes pour assurer la compatibilité entre les travaux et leurs activités. Les sites contraints peuvent correspondre à des parcelles difficiles d'accès, offrant par exemple peu d'espace logistique pour les travaux, ou à la nécessité de maintenir des activités tierces aux abords du site avec une organisation spécifique de cohabitation à mettre en place.



## RÉNOVATION DE L'IUT DE L'UNIVERSITÉ D'EVRY SUR LE SITE ROSTAND

Le site Rostand est un ensemble bâti complexe sur dalle datant de 1978 géré par une association foncière Urbaine Libre (AFUL) comprenant un parking en infrastructure, des logements en superstructure et un ensemble de services et d'établissements d'enseignement supérieur inscrits dans le socle.

L'état détérioré du bâtiment, ne répondant plus aux normes et inadapté aux usages, a amené l'université à engager une restructuration lourde de ce site.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les principaux objectifs de l'opération consistent à :

- Accueillir 2 départements de l'IUT qui sont le Génie Logistique et Transports (GLT) et Techniques de Commercialisation (TC) ainsi que l'administration centrale.

- Offrir un outil de travail adapté aux activités de l'IUT en réorganisant le cloisonnement afin d'adapter les espaces à la pédagogie.
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'établissement.
- Assurer une réhabilitation technique et mise aux normes en recherchant la maîtrise des coûts d'exploitation.

L'opération de réhabilitation du site Rostand de l'IUT d'Evry est divisée en deux tranches de travaux lancées :

- En 2015 sous maîtrise d'ouvrage UEVE : curage, désamiantage, remplacement des menuiseries extérieures, remise à niveau des installations de chauffage, ainsi que des aménagements intérieurs (sanitaires, circulations verticales et un amphithéâtre de 90 places).

- En 2018 sous maîtrise d'ouvrage déléguée Epaurif : réhabilitation avec création de l'accès principal sur la rue de la résistance pour améliorer la visibilité de l'IUT, finalisation de la réhabilitation et de l'aménagement du site.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du programme détaillé afin de préciser les exigences souhaitées ainsi que définir l'ensemble des spécificités de cette opération et de ses interfaces.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Université Evry Val d'Essonne (UEVE)

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Utilisateurs :** IUT Evry Val d'Essonne

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation :** SCET, Cigma Ouest Saint-Brieuc (COSB) et Alto Ingénierie

### CHIFFRES CLÉS

Étudiants : 800

Surfaces utiles brutes : 6 000 m<sup>2</sup> projeté

Besoins estimés dans le préprogramme de l'ordre de 3 000 m<sup>2</sup> dont :

- la moitié pour des locaux d'enseignement (1 474 m<sup>2</sup>)

Coût de l'opération : 19,5 M€ TDC dont :

- 17 M€ État au titre des Contrats Plan Etat Région (CPER)
- 2 M€ Conseil Départemental de l'Essonne
- 0,5 M€ Fonds propres de l'UEVE

### DATES CLÉS

**2015 :** Libération du site pour permettre la réalisation des travaux de la tranche 1A (en 2016-2017)

**2018 :** Signature de la convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'UEVE et l'Epaurif et lancement des études préalables de la tranche 2

**2019 :** Préprogramme

**2020/2021 :** Programme détaillé

**2021 :** Négociation du périmètre foncier et suivi des études relatives aux travaux d'étanchéité menés par l'AFUL

**2022 :** Finalisation des études préalables menées par l'Epaurif et réalisation des diagnostics complémentaires ainsi que l'expertise sécurité incendie pour préciser les interfaces et l'organisation des tâches

**S2 2022 :** Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre



## RÉHABILITATION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE AU KREMLIN-BICÊTRE

L'université Paris-Saclay héberge sa faculté de médecine dans un bâtiment construit dans les années 50 au sein du CHU du Kremlin-Bicêtre.

Le projet de réhabilitation du bâtiment de la faculté de médecine a vocation à augmenter la capacité d'accueil du bâtiment, structurer les enseignements, en lien avec la dernière réforme des études de médecine, et développer l'attractivité des filières santé de l'université Paris-Saclay.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet répond également à des objectifs techniques et d'amélioration énergétique, en perspective des exigences de la mise en application du Dispositif Eco Energie Tertiaire.

Au regard de l'enveloppe budgétaire allouée au projet, le programme d'une première phase a été établi pour répondre en priorité aux besoins urgents,

tant fonctionnels que techniques : création de nouvelles salles de formation, agrandissement de la plateforme de simulation et reprise partielle de l'enveloppe du bâtiment (toits-terrasses, menuiseries extérieures...) et interventions pour la conformité en termes de sécurité incendie au regard de l'augmentation des effectifs (création d'escaliers de secours extérieurs).

Le bâtiment, très densément occupé et ne pouvant être libéré le temps des travaux, fera l'objet d'une réhabilitation en site occupé. L'extension du bâtiment, qui sera livrée en 2022, permettra d'organiser le déménagement de certaines activités et de libérer en conséquence des locaux pour initier les travaux sur le bâtiment historique. Les études devront proposer une cinématique optimale de déroulement des interventions, pour limiter les perturbations et assurer une

mise en service des nouveaux espaces de façon séquencée. Le chantier devra concilier les contraintes d'une intervention sur des surfaces éclatées sur plusieurs niveaux et les problématiques liées au désamiantage des supports, avec la protection des travailleurs et usagers du site dont l'activité sera maintenue tout au long du chantier.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Par convention, l'Epaupif a été mandaté par l'Université pour la réalisation des études préalables qui ont abouties au second semestre 2021 à :

- La réalisation du Programme Technique Détaillé en concertation avec les utilisateurs.
- L'élaboration du Dossier d'expertise et de labellisation pour agrément.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Université Paris Saclay

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaupif

**Utilisateurs :** Faculté de médecine de l'UPS

**Co-financeurs :**

- État
- Région Île-de-France

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation :** EGIS Conseil

### CHIFFRES CLÉS

Utilisation du site : Faculté de médecine avec salles de formation, plateau de simulation, bureaux administratifs, bibliothèque universitaire, restaurant universitaire

Caractéristiques du projet : Réhabilitation partielle d'un bâtiment amianté en site occupé

Surfaces : surface projet d'environ **4 300 m²** Surface de Plancher (SDP) pour une surface totale de **11 300 m²** SDP

Nombres d'étudiants prévisionnels amenés à fréquenter le site : **7 065** étudiants

Budget total de l'opération (TDC) : **21,2 M€ TTC** dans le cadre du contrat de plan État et Région Île-de-France (CPER) 2021-2027

### DATES CLÉS

**Décembre 2019 :** Début des études de programmation

**Dates prévisionnelles :**

**Février 2022 :** Dépôt du Dossier d'expertise et de labellisation

**1<sup>er</sup> semestre 2022 :** Lancement de la consultation du maître d'œuvre

**1<sup>er</sup> trimestre 2023 :** Début des études de conception

**1<sup>er</sup> trimestre 2025 :** Début des travaux

**1<sup>er</sup> trimestre 2027 :** Réception finale chantier



## SCHÉMA DIRECTEUR POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE DE CHIMIE PARIS

L'École Nationale Supérieure de Chimie Paris (ENSCP), également appelée ChimieParistech, est une école d'ingénieurs qui a pour mission la formation des cadres scientifiques et techniques dans le domaine de la chimie et de ses interfaces.

Le bâtiment historique de l'école, situé sur l'îlot Curie à Paris 5<sup>e</sup>, est de moins en moins adapté à la pratique de l'enseignement de la recherche en chimie du XXI<sup>e</sup> siècle et à une réglementation évolutive de plus en plus contraignante.

Les extensions successives, mais réalisées sans projet d'ensemble, n'ont pas permis de rationaliser le bâtiment et d'optimiser son utilisation. Par ailleurs, l'obsolescence de certains équipements techniques et réseaux rendent le bâtiment énergivore, coûteux à exploiter et inadapté aux activités développées. L'ensemble de ces contraintes obère aujourd'hui significativement le développement de l'école.

Dans ce contexte, et au regard de son projet d'accroître les programmes de recherche et

d'innovation, Chimie ParisTech a confié à l'Epaurif la conduite des études préalables à la restructuration de son site, avec pour objectif de réaliser une programmation compatible avec les évolutions pédagogiques, numériques et les impératifs de la recherche.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet a pour objectifs de :

- Augmenter la capacité d'accueil des étudiants et des partenariats notamment au sein Paris-Sciences et Lettres (PSL).
- Repenser les espaces dévolus à l'enseignement en intégrant les évolutions pédagogiques et numériques.
- Mettre aux normes les locaux pour s'adapter à la recherche en chimie du XXI<sup>e</sup> siècle.
- Améliorer la visibilité de la recherche pour le public étudiant, favoriser le croisement enseignement/recherche.
- Assurer la sécurité du site et la mise aux normes des locaux (notamment vis-à-vis du risque chimique et de la performance énergétique).

- Assurer la mise en accessibilité du site (actuellement accessible à 60 %).
- Optimiser le fonctionnement du bâtiment en analysant son potentiel d'extension sur le site.
- Mettre en valeur les éléments patrimoniaux du site.
- Trouver des leviers de valorisation du foncier.

### ÉTAT D'AVANCEMENT

Après l'établissement d'un diagnostic technique et fonctionnel en 2020, l'étude de faisabilité menée en 2021 a permis de vérifier les potentialités de transformation de ce site (extension, surélévation) en tenant compte de ses qualités et contraintes (trame bâtie, flux, Etablissement Recevant du Public (ERP), etc.) et de définir les grands principes d'accueil des différentes entités fonctionnelles le composant selon leurs caractéristiques propres de fonctionnement.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** École Nationale Supérieure de Chimie Paris

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Partenaire :** Ville de Paris (financeur des études)

**Assistant maîtrise d'ouvrage**

**Programmation :** EGIS Conseil (programmation), MAZARS/DENTONS (montages juridiques et financiers), LAB Consulting (organisation des laboratoires)

**Étude de constructibilité :** APUR

### CHIFFRES CLÉS

Surface de plancher de **13 300 m<sup>2</sup>** (pour 9 800 m<sup>2</sup> de surface utile) dont la moitié pour la recherche et **1/3** pour la formation

Capacité constructive maximale estimée à **17 500 m<sup>2</sup>** surfaces de plancher

### DATES CLÉS

**Début 2019 :** Signature de la convention pour les études préalables,

**2<sup>e</sup> semestre 2019 :** Diagnostics techniques, fonctionnels et réglementaires

**2020 :** Études foncières, mission de recueil des besoins

**2021 :** Volet fonctionnel et étude de faisabilité, diagnostics techniques (structure et sol)

**2022 :** Finalisation de l'étude de faisabilité, la définition du schéma directeur et du préprogramme





## ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DE POINTE

Une recherche en évolution constante. Des matériels et équipements toujours plus exigeants. Des équipes et thématiques qui nécessitent souplesse et adaptabilité permanente. La conception d'équipements scientifiques de pointe requiert de pouvoir mobiliser une expertise spécifique, pour proposer les réponses techniques idoines. L'expérience de l'Epaurif dans ce domaine garantit la prise en compte systématique des besoins, contraintes et spécificités de ces projets. Les espaces de recherche, pensés sur le long terme, intègrent flexibilité et modularité, pour pouvoir être reconfigurés en souplesse dans le futur. Et ainsi garantir de pouvoir toujours disposer d'équipements aux standards internationaux, qualité essentielle pour assurer le rayonnement et l'attractivité des établissements.



## METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DU CAMPUS DE L'ENSAM

L'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche dédié aux technologies et implanté sur 11 sites sur le territoire national. Son activité de recherche et d'innovation s'appuie sur des laboratoires de recherche, des start-up incubées, des entreprises partenaires et des chaires d'entreprises.

Le campus Arts et Métiers de Paris est un ensemble immobilier situé dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, accessible depuis le boulevard de l'Hôpital.

Composé de deux bâtiments, le campus propose des typologies de locaux variés. Dans le bâtiment A, aéré par des cours intérieures, il abrite des espaces d'enseignement, des services administratifs et des laboratoires de recherche.

Le bâtiment B est composé de bâtiments de type industriel, avec 4 halles similaires dans leur architecture et leur volume et de sheds. Ce bâtiment accueille des laboratoires de recherches et leurs équipements de pointe.

Les sheds et les halles 3 et 4, objet du projet de l'ENSAM, doivent être réhabilités afin d'améliorer les conditions de

sécurité, de sûreté et de confidentialité, tout en optimisant les espaces d'expérimentation et en proposant des espaces plus flexibles pour répondre aux besoins évolutifs de nouveaux projets de recherche auprès des industriels ou partenaires scientifiques.

Le projet vise à accueillir dans de meilleures conditions les laboratoires du Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux (PIMM) et du Laboratoire d'Ingénierie des Fluides et des Systèmes Energétiques (LIFSE). Il doit leur permettre d'exercer leurs activités de recherche sur les procédés en s'appuyant sur un vaste ensemble de moyens expérimentaux et en rendant plus visibles leur technologie et leur savoir-faire.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet consiste à :

- Moderniser les sheds et les halles 3 et 4 de l'ENSAM pour offrir des espaces plus adaptés à ses activités en vue de conforter le positionnement, le rayonnement et l'attractivité de l'école, et de renforcer son rôle de soutien à l'industrie et à la création d'entreprises, à travers le développement de l'incubateur.

- Aménager une Evolutive Learning Factory pour permettre l'accueil d'équipements industriels spécifiques et des espaces pédagogiques modulables permettant de dispenser des cours en distanciel.
- Regrouper les activités des laboratoires du PIMM et du LIFSE afin de faciliter l'organisation fonctionnelle et engager une démarche d'optimisation et de rationalisation des espaces.
- Réhabiliter les bâtiments en améliorant l'éclairage naturel, les performances énergétiques, acoustiques, techniques et rendre les locaux accessibles afin d'offrir des espaces qualitatifs et aux normes.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021 :

- Notifications des premiers marchés des études préalables.
- Réalisation de l'étude patrimoniale du site.
- Lancement de la campagne de diagnostics techniques.
- Réalisation du recueil des besoins et lancement de l'étude faisabilité.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** ENSAM  
**Mandataire pour la maîtrise d'ouvrage des études préalables :** Epaurif  
**Co-financeurs :** État / Région / Ville de Paris  
**Programmiste fonctionnel, technique et environnemental :** EGIS CONSEIL  
**Étude patrimoniale :** AURÉLIE ROUQUETTE – LAURE MARIEU

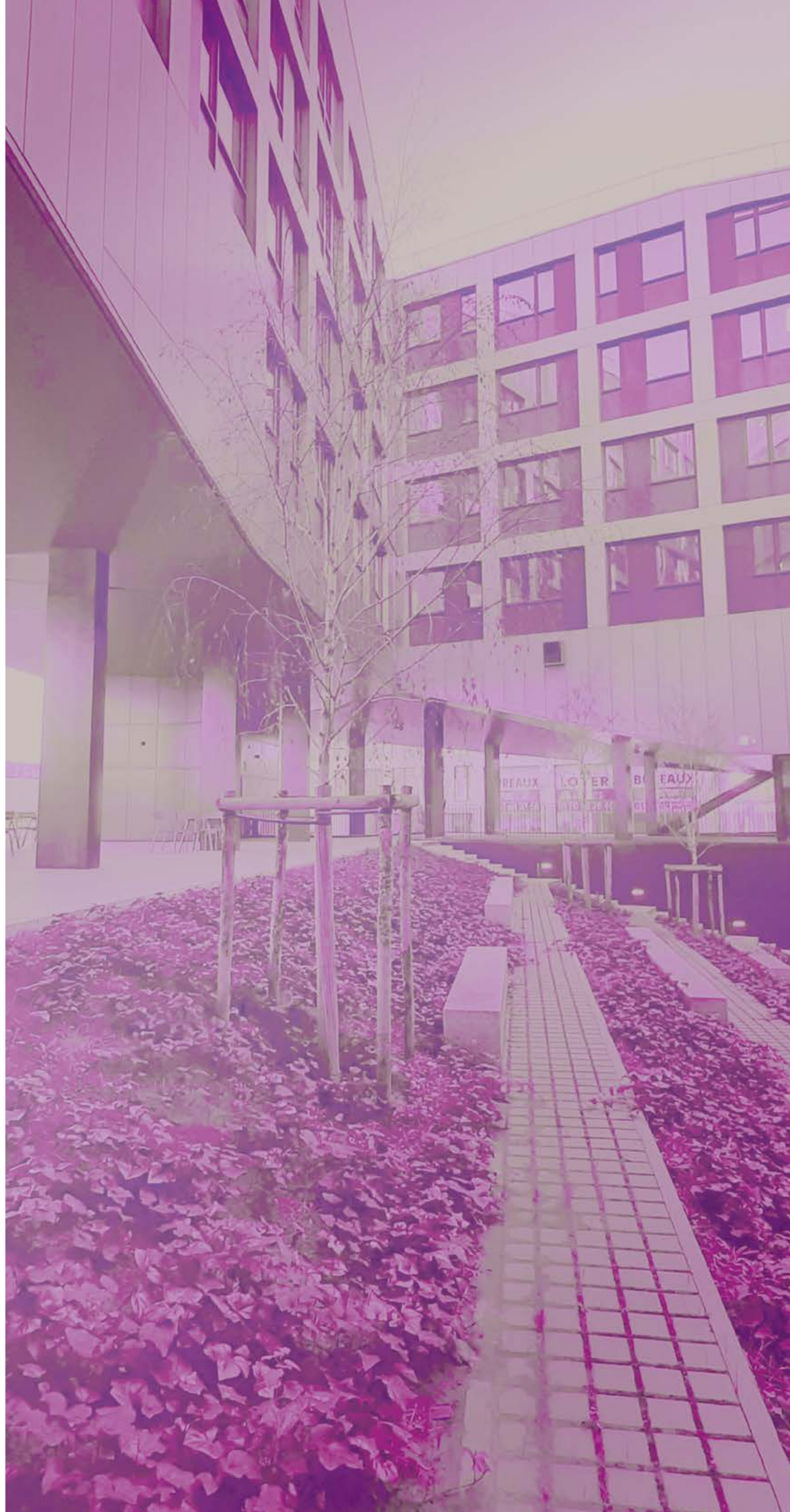
### CHIFFRES CLÉS

Surfaces : 10 450 m<sup>2</sup> Surface de Plancher (SDP)

### DATES CLÉS

**Mars 2021 :** Signature de la convention tripartite ENSAM / Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation / Epaurif





## LANCEMENT DE NOUVELLES ÉTUDES PRÉALABLES

L'inscription de certains projets au titre du futur Contrat Plan État-Région (CPER) 2021/2027 a conduit certains établissements à engager de premières études préalables sans attendre la signature formelle. L'Épaurif a été ainsi sollicité pour accompagner des démarches de diagnostics et programmation. Il s'agit ainsi d'anticiper la production de dossiers réglementaires avec pour objectif de sécuriser l'obtention des financements et la mise en œuvre des opérations dans des délais rapprochés.



## RELOGEMENT DES SIÈGES DE L'EHESS ET DE LA FMSH SUR LE CAMPUS CONDORCET

Opération sélectionnée dans le cadre du plan « opération campus » lancée en 2008, le campus Condorcet vise à doter les sciences humaines et sociales d'un équipement d'envergure internationale qui bénéficiera à l'ensemble de la communauté scientifique.

Sous la gouvernance de l'établissement public de coopération scientifique « campus Condorcet » Etablissement Public Campus Condorcet (EPCC), le projet global est porté par onze établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche et rassemble plus d'une centaine d'unités de recherche.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'implantation du projet se décline sur 2 sites : la porte de la Chapelle et le site d'Aubervilliers qui accueille la majorité du programme, avec à terme l'accueil d'environ 12 000 personnes.

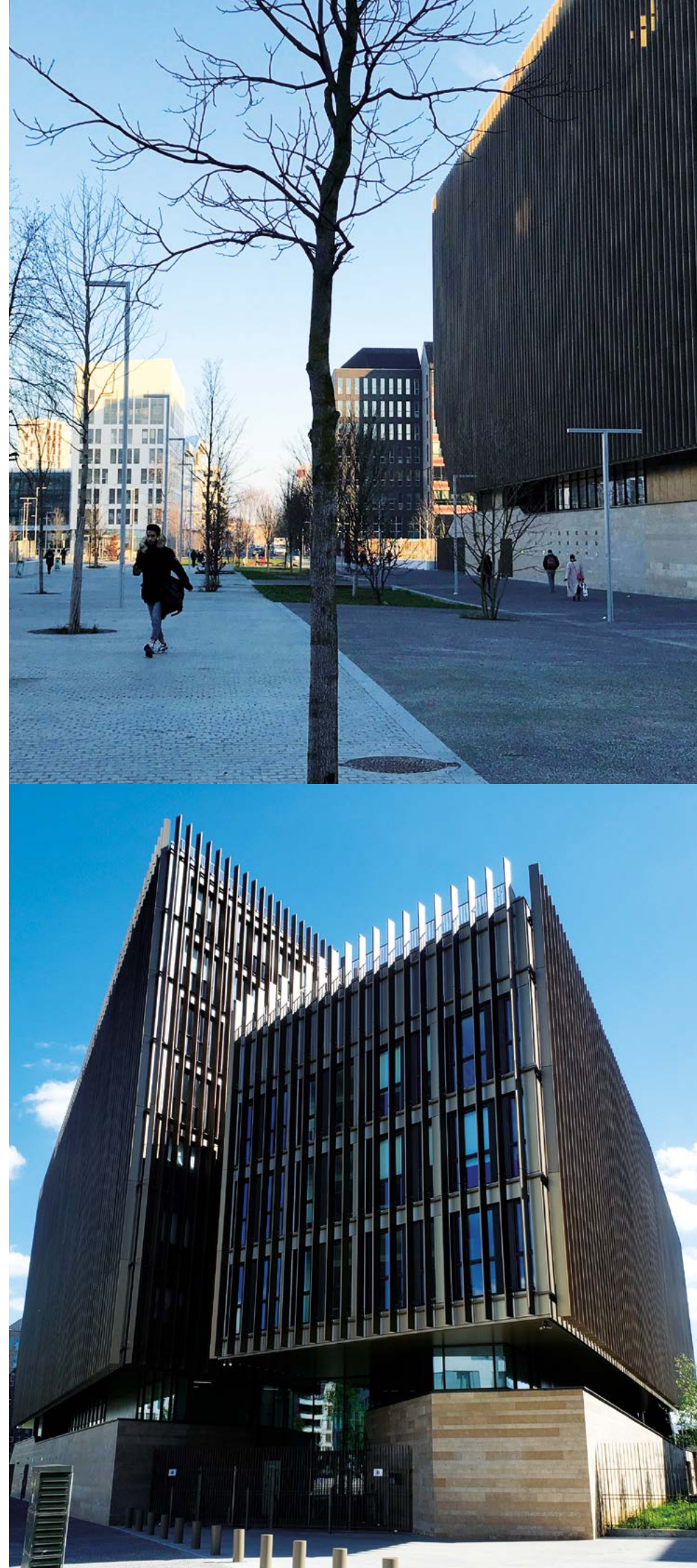
Au regard de l'ampleur du projet, il avait été décidé de réaliser l'opération immobilière de manière progressive ; à ce jour, la première tranche est livrée, soit 11 bâtiments, dont en particulier le Grand Equipement Documentaire (GED), un bâtiment de l'EHESS, le siège de l'INED, des locaux mutualisés pour la recherche et l'enseignement, des pôles de services et de soutien à la vie de campus et des logements étudiants.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Dans la perspective d'engager la réalisation d'un nouveau bâtiment de la deuxième phase, dédié notamment à l'accueil des sièges de l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) et de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), le MESRI a missionné l'Epaupif pour accompagner la phase d'études préalables. La seconde moitié de l'année 2021 a donc été consacrée à préciser le périmètre

de la mission de l'Epaupif s'inscrivant dans un projet de plus grande ampleur, à rencontrer les établissements concernés pour préciser leurs attentes ainsi qu'à préparer le cahier des charges de la mission de l'équipe de programmation en charge d'accompagner les établissements dans la définition et l'ajustement de leurs besoins.

En effet, les besoins pour l'ensemble du campus Condorcet ont été définis en 2011. Depuis, une partie importante du site d'Aubervilliers a été aménagée. Il est donc attendu que l'ensemble des données soit expertisé afin de dimensionner des besoins tenant compte des évolutions des modalités de travail tout en s'adaptant aux évolutions des écoles et aux déjà-là.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaupif

**Partenaires :** Établissement Public Campus Condorcet (EPCC), École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Fondation Maison des sciences de l'Homme (FMSH)

**Assistant à maîtrise d'ouvrage programmation :** Groupement EPCC, Agence d'architecture AVEC

### CHIFFRES CLÉS

Un campus situé sur **2 sites** à Aubervilliers et à la porte de la Chapelle à Paris

Une première phase livrée représentant **60 %** de l'aménagement du site d'Aubervilliers

### DATES CLÉS

**2019 :** Livraison des bâtiments en Partenariat Public Privé (PPP)

**2021 :** Livraison des bâtiments EHESS et GED sous maîtrise d'ouvrage de la Région Île-de-France

**Septembre 2021 :** Démarrage de la mission de l'Epaupif et entretien avec les présidences respectives de l'EPCC, l'EHESS et la FMSH

**Décembre 2021 :** Notification du marché de programmation

**Janvier 2022 :** Lancement des études préalables avec un objectif de finaliser le préprogramme au cours de l'année



# RENAISSANCE DU SITE UNIVERSITAIRE DE CENSIER

Censier, situé au coeur de Paris dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, comprend un bâtiment principal construit en 1964 par l'architecte Jacques Carlu, Grand Prix de Rome, et surélevé en 1995 par Jean-Baptiste Lacoudre, ainsi que deux bâtiments provisoires installés en 2012.

La libération programmée du site offre une opportunité exceptionnelle de rénover et restructurer ce site afin d'y accueillir de nouvelles activités universitaires au coeur de la cité parisienne.

Les universités Sorbonne-Université et Panthéon-Assas ont été désignées comme les futurs bénéficiaires de cette emprise.

## ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Afin d'identifier les contraintes majeures de la transformation du site de Censier, et compte tenu des risques déjà connus, un ensemble de diagnostics techniques a été réalisé : amiante/plomb, étude de sol (géotechnique et pollution), structure et fondations.

Parallèlement, diverses études ont été lancées pour définir les grandes orientations et principes de transformation du site, au regard notamment de son insertion urbaine et des règles d'urbanisme.

Par ailleurs, les études de définition du concept et d'évaluation des besoins universitaires ont été engagées avec chacune des deux universités, l'Université Panthéon-Assas et Sorbonne Université depuis 2020.

## ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

**Maître d'ouvrage délégué** : Epaurif

**Universités bénéficiaires futures** : Sorbonne Université et Université Panthéon-Assas

**Partenaires** : CROUS de Paris, INRIA (convention avec Sorbonne-Université)

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)**

**Programmation** : Filigrane, IN4, Egénie

**AMO Aménagement du site** : Atelier Xavier Lauzeral (constructibilité), Lacagne (étude de sécurité incendie, Apur (étude urbaine), AIA ingénierie (analyse du cycle de vie - ACV), Grahal conseil (étude patrimoniale et mémorielle)

## CHIFFRES CLÉS

Un bâtiment historique construit par Jacques Carlu en **1964**

Une parcelle ayant une emprise de **8 800 m²** (AT n°32)

Une capacité constructive de l'ordre de **25 000 m²** surfaces de plancher (sous réserve des évolutions du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) bioclimatique de Paris)

## DATES CLÉS

**2019** : Signature entre le MESRI et l'Epaurif de deux conventions : l'une pour les études préalables en vue de définir les conditions de réalisation de la restructuration lourde du site de Censier, la seconde pour les travaux lourds de curage, désamiantage et dépollution du site de Censier

**2019** : Lancement des études préalables et premiers diagnostics techniques (amiante/plomb, études de sol, étude de constructibilité)

**2020 - 2021** : Recueil des besoins de l'université Panthéon-Assas et validation du concept programmatique de Panthéon-Assas à l'été 2021

**2021** : Diagnostics des structures et fondations

**2021** : Recueil des besoins de Sorbonne-Université et étude de parangonnage

**Prévisionnel**

**2022** : Finalisation du recueil des besoins des universités bénéficiaires et de l'étude de faisabilité

**2023** : Dossier d'expertise et labellisation

# UN BÂTIMENT DE SERVICES POUR LE FUTUR CHU GRAND PARIS NORD

L'Université Paris Cité et l'AP-HP se sont engagés ensemble dans un projet unique : la construction du Campus Hospitalo-Universitaire Grand Paris Nord à Saint-Ouen. Le campus regroupera les hôpitaux Bichat et Beaujon côté AP-HP, et les UFR de médecine et odontologie de l'université de Paris, ainsi que les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) rattachés.

## GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet de bâtiment de services, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le CROUS de Paris, a vocation à répondre aux besoins des futurs usagers en matière de vie de campus. Il accueillera un restaurant universitaire et des installations sportives. Un programme de logements pour chercheurs et étudiants est également à l'étude.

L'opération est financée par l'État dans le cadre du contrat de plan État-Région Île-de-France (CPER) 2021-2027 à hauteur de 15 M€ TDC.

## ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

En 2021, ont ainsi été menées les premières études de faisabilité et de dimensionnement du programme.

## ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage** : CROUS de Paris

**Maître d'ouvrage délégué** : Epaurif

**Utilisateurs** : Université Paris Cité

**Financier** : État

**Assistant à maîtrise d'ouvrage programmation** : SCET dont LATITUDE, co-traitant

## CHIFFRES CLÉS

Utilisation du site : Bâtiment de services dédié à la vie de campus hébergeant un restaurant universitaire, des installations sportives et des logements chercheurs

Surface projet : Entre **3 400 m²** Surface de Plancher (SDP) et **6 300 m²** SDP selon programmation retenue

Financement CPER de l'opération (TDC) : **15 M€ TTC**

## DATES CLÉS

**Juin 2020** : Lancement du marché de programmation

**Dates prévisionnelles** :

**3<sup>e</sup> trimestre 2022** : Dépôt du Dossier d'expertise et de labellisation

**4<sup>e</sup> trimestre 2022** : Lancement de la consultation du Maître d'œuvre (MOE)

**3<sup>e</sup> trimestre 2025** : Démarrage chantier

**3<sup>e</sup> trimestre 2027** : Mise en service bâtiment



# UN INSTITUT DE LA SANTÉ DES FEMMES SUR L’IMMEUBLE TARNIER

Situé à Paris (6<sup>e</sup>), l'immeuble Tarnier est l'objet d'un ambitieux programme de réhabilitation visant à le transformer en un lieu emblématique dédié à des activités de formation, de recherche et associatives axées autour de la thématique de la santé des femmes. Le projet prévoit également l'implantation de logements.

Une libération progressive du site au cours des deux prochaines années par l'AP-HP doit s'organiser pour permettre la réalisation de travaux afin d'adapter le bâtiment à l'accueil des écoles de sage-femmes et de l'Institut de la santé des femmes.

Depuis l'été 2021, l'Epaurif est mandaté par l'Université Paris Cité et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour réaliser les études préalables relatives à cette opération, financées par la ville de Paris.

## GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le programme de l'opération prévoit actuellement d'implanter au sein du bâtiment :

- Les activités des deux écoles de sage-femmes parisiennes (Baudelocque et Saint-Antoine), la formation en maïeutique étant par ailleurs en cours d'universitarisation.

- Des activités de formation continue, avec notamment des espaces de simulation.
- Des activités de recherche dont les thématiques seront reliées à la santé des femmes.
- Des locaux supports : administration, locaux partagés, locaux techniques...

L'amélioration de la performance énergétique du bâtiment au travers de la réfection de son enveloppe, de ses réseaux et installations énergétiques, en tenant compte de sa valeur patrimoniale est également envisagée.

## ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Le deuxième semestre de l'année 2021 a été marqué par le démarrage des études de programmation avec des entretiens nourris avec la faculté de santé et les porteurs du projet d'Institut de la Santé des Femmes. À également débuté une campagne de diagnostics techniques visant à préciser le fonctionnement envisagé des locaux et les ambitions techniques e t énergétiques du projet, au-delà de la mise aux normes sécurité incendie et accessibilité.

## ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Ville de Paris** : Propriétaire du site, co-financeur de la réhabilitation du bâtiment

**Université Paris Cité** : Maître d'ouvrage, future entité utilisatrice et gestionnaire du site

**Régie Immobilière de la Ville de Paris** : Partenaire pour la création de logements étudiants et chercheurs invités au sein du bâtiment

**Région Île-de-France** : Co-financeur du projet

**Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)** : Co-financeur du projet

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation** : CO-S

## CHIFFRES CLÉS

Surface de plancher (SPD) :  
**Environ 9 000 m²**

Époque de construction :  
**Fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

## DATES CLÉS

**Septembre 2021** : Signature de la convention

**Octobre 2021** : Lancement des études de programmation et d'une campagne de diagnostics techniques

**Prévisionnel** :

**2<sup>nd</sup> semestre 2022** : Dossier d'expertise/ labellisation

**2024** : Début des travaux

# RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT DE LA FACULTÉ COCHIN

Le projet de réhabilitation du bâtiment de la faculté de médecine du site Cochin, situé au 24 rue du faubourg Saint-Jacques, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, vise l'amélioration de sa performance énergétique.

Construit en 1967, le bâtiment accueille environ 1 100 personnes (dont 800 étudiants) sur 7 étages et regroupe des équipes de recherche, des plateformes technologiques (dont un incubateur Paris Biotech Santé), des services de l'Institut Cochin, des locaux d'enseignement de la faculté de médecine d'Université de Paris (bibliothèque, salles de cours, amphithéâtre) et une animalerie.

L'Institut Cochin, la faculté de Médecine d'Université Paris Cité et Paris Biotech Santé, sont les actuels occupants du bâtiment.

Le bâtiment présente des signes de dégradation et d'obsolescence manifestes qui touchent, entre autres, la façade, les menuiseries, les revêtements et certaines installations techniques.

La réalisation de diagnostics techniques complémentaires permettra de préciser les différentes solutions à mettre en œuvre pour pallier à ces problèmes structurels, comme pour traiter les sujets de Sécurité Incendie (SI) et à l'accessibilité.

Comme dans nombre de bâtiments de cette période de construction, la présence d'amiante a été relevée et concerne en particulier

un bâtiment « préfabriqué » jouxtant l'amphithéâtre dans la cour Nord, vacant et dont la démolition est souhaitée par Université Paris Cité.

## GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'Université Paris Cité projette l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment par :

- Des travaux de reprise du clos-couvert.
- Une mise à niveau de certains équipements techniques (climatisation, chaufferie, ventilation, courants forts).

Le maintien en fonctionnement des activités de recherche (notamment l'animalerie rénovée récemment) sera une contrainte forte à étudier durant les études faisabilité.

La réflexion sur la cinématique des travaux pourra porter sur les aménagements intérieurs afin d'organiser des rocadés pour certaines activités. Elle devra également s'intéresser aux projections des utilisateurs quant aux fonctions à maintenir sur le site à l'issue des travaux. La vocation du bâtiment est de rester un bâtiment de recherche mais une réflexion est engagée sur le volet formation

## ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Enfin, un projet d'extension pour la création d'un IHU (Institut Hospitalo-Universitaire) étant en réflexion avec l'APHP, une première étude de constructibilité a été menée en 2021 qui conclut à un potentiel limité au regard des contraintes du site.

## ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage** : Université Paris Cité

**Maître d'ouvrage délégué** : Epaurif

- La Région Île-de-France co-financeur Contrat Plan Etat Région (CPER)
- Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) représenté par le Rectorat de Paris co-financeur (CPER)

## CHIFFRES CLÉS

**1 bâtiment** composé de **2 ailes** (formant un T)

**12 023 m²** Surface de Plancher (SDP)

**1 100 personnes** (dont **800 étudiants**)

Financement inscrit au titre du CPER 2021-2027 : **19,25 M€**

- État : **7 M€**

- Région : **12,25 M€**

## DATES CLÉS

**2022** : Sélection Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation immobilière

**2022** : Diagnostics

**Fin 2022/début 2023** : Dépôt du dossier d'expertise

**2022/2023** : Sélection et études de la Maîtrise d'œuvre (MOE)

**2024/2026** : Travaux





## CONCOURS D'ARCHITECTURE ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le recrutement du maître d'œuvre est toujours une étape majeure dans la vie d'un projet. Du lancement de la procédure à la sélection du lauréat, l'Epaurif met son expérience au service des établissements d'enseignement supérieur pour en organiser les différentes étapes, en particulier lorsque le recrutement s'opère sous la forme très encadrée du concours. Le groupement de maîtrise d'œuvre, le plus souvent conduit par un architecte, parfois par un Bureau d'Études Techniques (BET), selon la nature du projet, aura pour première mission de concevoir un projet fonctionnel, technique, architectural, paysager qui réponde au mieux aux enjeux et besoins mis en évidence par la programmation, en respectant notamment le budget et le planning de l'opération. Pour cela il est sélectionné sur la base de compétences spécifiques adaptées aux spécificités techniques du projet. Il devra ensuite réaliser le recrutement des entreprises de travaux et enfin diriger l'exécution du chantier, jusqu'à sa réception par le maître d'ouvrage. La mise en concurrence des maîtres d'œuvre dans les projets immobiliers portés par une personne publique est obligatoire, et c'est donc le cas pour les projets menés par l'Epaurif. Cette sélection est régie par les règles de la commande publique. La procédure de recrutement la plus connue, le concours, notamment obligatoire pour les projets de construction neuve, se décline en plusieurs étapes : publication de l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC), remise des candidatures, première sélection de candidats par un jury, remise d'une proposition architecturale pour le futur projet après plusieurs mois de travail de chaque équipe, puis nouveau jury pour choisir le lauréat à qui sera attribué le marché après une phase de négociations. En 2021, l'Epaurif a ainsi attribué trois marchés de maîtrise d'œuvre, à l'issue de procédures de concours, et engagé une procédure de concours pour une nouvelle opération, renforçant ainsi son expérience sur l'organisation de ces procédures pour retenir le meilleur candidat pour le projet.



## HALL DE PHYSIQUE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PARIS

Le bâtiment Hall de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), situé sur le site Lhomond dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, abrite des laboratoires du département de Physique. Conçu dans les années 30 pour accueillir des équipements scientifiques de très grande taille, il offrait un grand volume vide sur plusieurs étages. Ces équipements n'ont finalement jamais été installés et le bâtiment a fait l'objet de réaménagements afin d'adapter ses volumes aux besoins. Il en découle une organisation des espaces inadaptée qui ne permet pas de répondre au cadre normatif d'un Etablissement Recevant du Public (ERP), et plus particulièrement à l'accessibilité Personne à Mobilité Réduite (PMR).

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le programme prévoit le transfert des activités de cryogénie dans le bâtiment Lhomond, la démolition des planchers, la réorganisation des espaces (laboratoires, salles de cours, bureaux/co-working,

Fablab, locaux techniques et logistiques...), la création d'une salle de conférence de 120 places, le réaménagement de l'aire de livraison et la réinstallation d'un pont roulant.

L'équipe menée par Antonini Architectes a été désignée lauréate du concours de maîtrise d'œuvre en février 2021.

Un des points forts du projet retenu est le réaligement des niveaux avec ceux du bâtiment Lhomond afin de fluidifier les circulations. Le projet prévoit en outre la réorganisation des espaces, la surélévation du bâtiment pour accueillir des bureaux, ainsi que la création d'un grand hall d'accueil ouvert sur le jardin, qui sera également réaménagé. L'opération s'appuie par ailleurs sur une stratégie environnementale forte avec l'amélioration des performances énergétiques, le réemploi des matériaux issus de la démolition, la préservation de la biodiversité en cœur d'îlot ou encore l'utilisation de matériaux biosourcés.

Le projet sera articulé en 3 phases :

- Phase 0 : Déplacement des équipements de cryogénie (liquéfacteur d'hélium) dans le bâtiment Lhomond, afin d'assurer la continuité de cette activité essentielle pour l'ENS.
- Phase 1 : Curage/désamiantage du Grand Hall.
- Phase 2 Démolition, extension et réaménagement du Grand Hall et du jardin en cœur d'îlot.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été marquée par la notification du marché de maîtrise d'œuvre, actant le démarrage des études de conception, et la réalisation de diagnostics complémentaires, pour sécuriser les hypothèses géotechniques notamment. L'année 2022 verra la poursuite des études de conception et le dépôt des dossiers de permis de construire.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** École Normale Supérieure de Paris (ENS)

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre :** Antonini Architectes

**Co-traitants du groupement de maîtrise d'œuvre :** Roubaud Architectes / Arnoud Architecte / Altéria / EVP Ingénierie / ACS / VPEAS / Peutz / Fugro / Samex / Ixans

**Bureau de contrôle :** Qualiconsult

**Programmiste Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :** Co-S (mandataire) en collaboration avec Cryoscan (cotraitant)

**Financeurs :** État, Région, Ville de Paris, ENS

### CHIFFRES CLÉS

Surface utile actuelle : **2 025 m<sup>2</sup>**

Surface utile projet : **3 038 m<sup>2</sup>**

Effectif projet : **332** personnes, dont salle de conférence **120** places

Budget : **25 M€** toutes dépenses confondues de budget prévisionnel

### DATES CLÉS

**Octobre 2019 :** Publication de l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) du concours restreint de maîtrise d'œuvre (MOE)

**Juin 2020 :** Jury 1 du concours de MOE : sélection des candidatures

**Février 2021 :** Jury 2 du concours de MOE : sélection du lauréat

**Juillet 2021 :** Démarrage des études d'exécution (mission DIAG et ESQ+)

**Septembre 2021 :** Validation de la mission ESQ+ et lancement des études d'Avant-Projet Sommaire (APS)



## RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'IUT DE NEUVILLE

L'Institut Universitaire de Technologie de Cergy-Pontoise est l'une des composantes de CY Cergy Paris Université. Ses formations, concernant 3 000 étudiants, sont actuellement dispersées sur 4 sites (Argenteuil, Neuville-sur-Oise, Sarcelles et Saint-Martin), ce qui limite son attractivité et sa visibilité.

Pour y remédier, l'université prévoit le regroupement d'une part importante de ces formations sur un site unique à Neuville-sur-Oise par la réhabilitation et l'extension d'une ancienne pépinière d'entreprises. Outre le regroupement de différents sites, le projet facilitera les interactions avec les entreprises partenaires, notamment en intégrant un FacLab. Il permettra également d'offrir aux personnels et étudiants un espace de travail et

d'apprentissage exemplaire en termes de développement durable, d'accessibilité et de maîtrise des coûts d'exploitation et de maintenance.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération vise à accueillir sur le site de Neuville la direction de l'IUT, un FacLab, ainsi que 3 de ses départements :

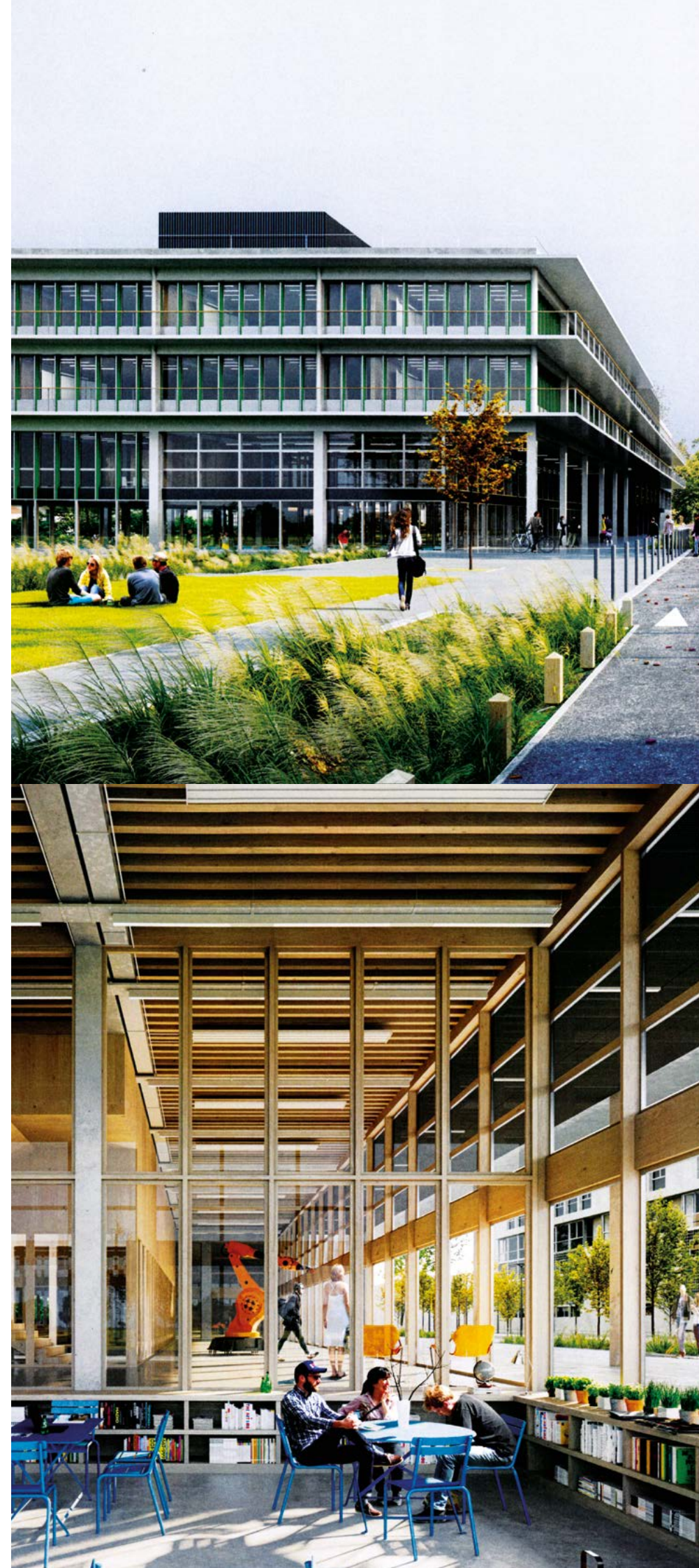
- Gestion logistique et transport (GLT) actuellement à Argenteuil.
- Qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO) actuellement à Argenteuil.
- Techniques de commercialisation (TC) actuellement à Pontoise Saint-Martin.

### ETAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a marqué un jalon capital dans la vie de l'opération avec la sélection du groupement

de maîtrise d'oeuvre qui aura la charge de dessiner puis de construire le projet. Ce processus de recrutement, lancé en février 2020, s'est conclu lors du jury final de sélection des projets en janvier 2021, avec la désignation du groupement mené par le cabinet d'architectes Zundel et Cristea. Le projet, ambitieux sur ses objectifs environnementaux et réussi aussi bien sur les plans fonctionnels qu'architecturaux, a remporté les faveurs des membres du jury.

Les études ont ainsi pu débuter en 2021, marquant le début de deux années de conception qui aboutiront au lancement du chantier courant 2023, avec une phase de réemploi des matériaux réutilisables, pour se conclure en 2025 avec une mise en service à la rentrée.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** CY Cergy Paris Université

**Mandataire de la maîtrise d'ouvrage :** Epaurif

**Programmist :** Artélia

**Maîtrise d'œuvre :**

- AZC (mandataire architecte)
- SCOPING (BET)
- Atelier Roberta (Aménagement paysager)
- Antea (Valorisation et réemploi des déchets)
- Althing (Sûreté)
- Lasa (Acousticien)

**Co-financeurs :** Région Île-de-France, État, Université, Département du Val d'Oise, Fond Interdépartemental de solidarité d'Ile-de-France, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

### CHIFFRES CLÉS

Surface de Plancher (SDP) d'environ **6 000 m<sup>2</sup>**

Effectif total de **1 085** étudiants et **94** personnels

**2** bâtiments indépendants structurellement, mais communiquant fonctionnellement

Budget : **25,2 M€ TDC**

### DATES CLÉS

**Fin 2018 :** Signature de la convention entre le ministère en charge de l'enseignement supérieur, l'université de Cergy-Pontoise et l'Epaurif

**2019 :** Réalisation du préprogramme et du programme technique détaillé

**2020 :** Recrutement du maître d'œuvre

**2021 – 2023 :** Études et recrutement des entreprises

**Premier trimestre 2025 :** Réception des travaux

**Septembre 2025 :** Ouverture au public



## NOUVELLE IMPLANTATION DE LA CLINIQUE DE L'AUTONOMIE

L'opération consiste en la restructuration et l'aménagement du bâtiment Louis Pasteur, situé à l'Hôpital Charles-Foix (Ivry), pour y implanter la « Clinique de l'Autonomie » : un lieu unique de recherche et d'expérimentation sur l'autonomie dans un environnement hospitalier, avec le regroupement des divers acteurs (utilisateurs, chercheurs et cliniciens).

La Clinique de l'Autonomie sera à terme rattachée à l'Institut Universitaire d'Ingénierie en Santé (IUIS) de la Faculté de médecine de Sorbonne Université. Elle permettra un accompagnement social et instrumental du retour à domicile. Les objectifs spécifiques de la Clinique de l'Autonomie sont en effet d'étudier, de développer et de valider des moyens et des outils technologiques pour favoriser l'indépendance des personnes présentant des déficiences physiques, cognitives, sensorielles ou motrices, dans leur environnement non

médicalisé, que ce soit le domicile ou le milieu urbain.

De plus, l'implication des aidants (proches, professionnels) sera favorisée dans la démarche d'Institut de l'autonomie, ce qui leur permettra de bénéficier des moyens développés. Il s'agira de concevoir l'autonomie de la personne dans le cadre de sa famille et de ses proches.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le bâtiment Pasteur, qui va accueillir cette clinique, appartient à l'APHP. Il est composé de trois niveaux : rez-de-jardin, rez-de-chaussée et R+1. Les deux niveaux supérieurs sont mis à disposition de Sorbonne Université pour réaliser le projet, tandis que le niveau du rez-de-jardin, occupé par la pharmacie de l'hôpital, gardera sa fonction durant et à l'issue de l'opération.

L'opération prévoit la rénovation des niveaux rez-de-chaussée et premier étage du bâtiment ainsi que l'isolation par l'extérieur de ses façades. Le rez-de-chaussée accueillera des espaces

d'expérimentation avec les patients, ainsi que des bureaux et un espace logistique. Le premier étage sera aménagé en espace de recherche pluridisciplinaire.

La mission de l'Epauprif a démarré au stade de l'élaboration du programme, et s'est achevée à la réception du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) établi par le maître d'œuvre, Sorbonne Université ayant décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage directe pour la poursuite de l'opération jusqu'à la réception des travaux.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Le DCE a été remis en janvier 2021 au maître d'ouvrage. L'opération a fait l'objet du transfert par l'Epauprif à Sorbonne Université au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (transmission des documents techniques et des marchés, bilan financier).



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Sorbonne Université

**Maître d'ouvrage délégué :** Epauprif

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmation :** IDEAM (mandataire) / CAP TERRE (AMO Construction Durable) / BETOM Ingénierie (Expertise Technique)

**Groupement de maîtrise d'œuvre :** Atelier Tequi Architectes (mandataire) / OTE Ingénierie (BET) / OTELIO (BE développement durable)

### CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **1 639 m<sup>2</sup> Surface de Plancher (SDP) / 1 300 m<sup>2</sup> Surface utile (SU)**  
dont :

- **420 m<sup>2</sup> SU** pour les espaces d'expérimentation avec les patients
- **600 m<sup>2</sup> SU** pour les espaces de recherche
- **280 m<sup>2</sup>** pour les espaces d'accueil et de logistique

Financier : Région Île-de-France (**100 %**)

### DATES CLÉS

**Mars 2019 :** Validation du programme technique détaillé

**Septembre 2019 :** Notification du marché de MOE

**Démarrage des études de conception**

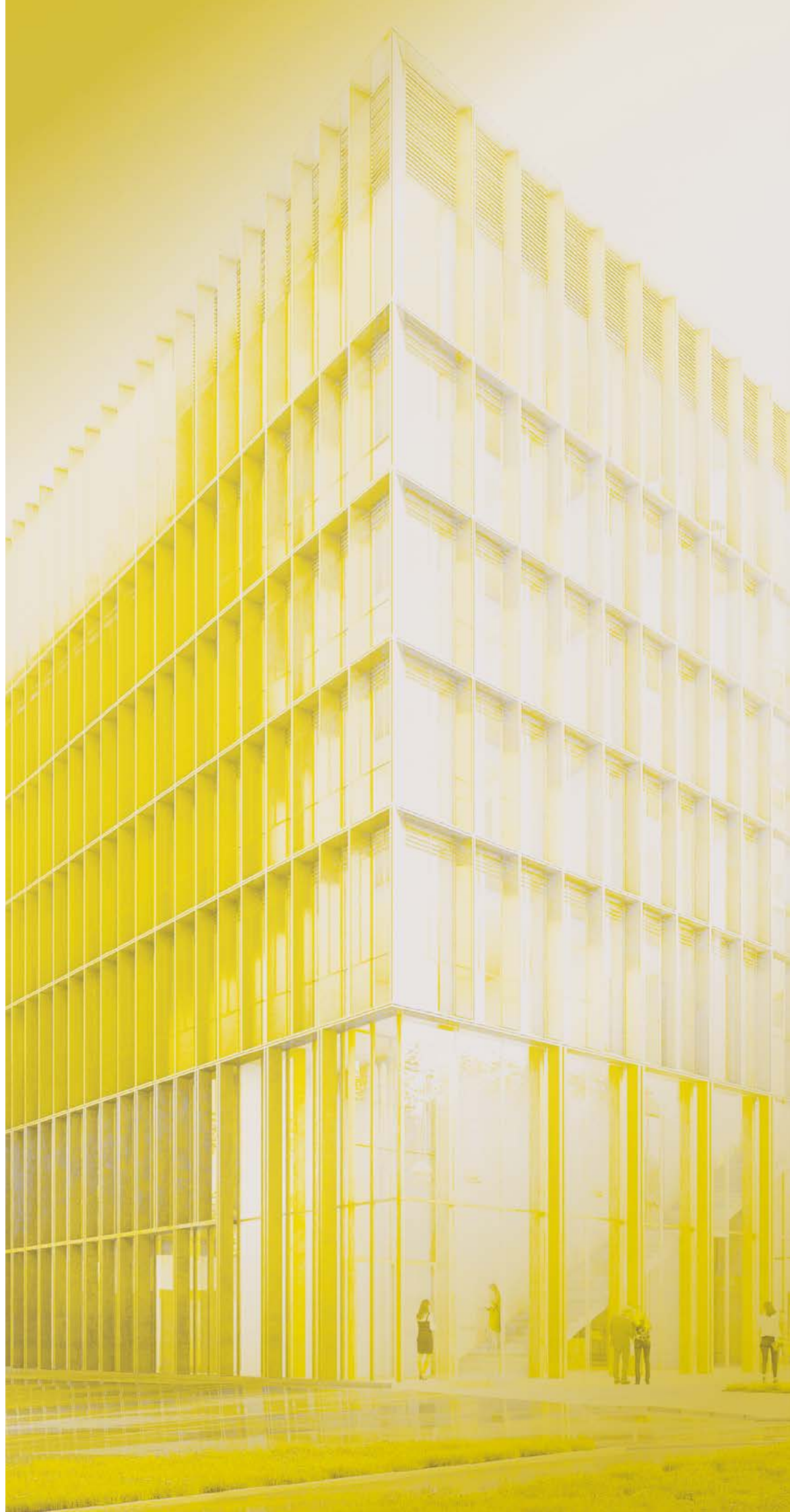
**Août 2020 :** Validation de l'Avant-Projet (AVP) et de l'enveloppe prévisionnelle des travaux

**Octobre 2020 :** Dépôt du Permis de Construire

**Janvier 2021 :** Remise du DCE par le maître d'œuvre

**Février 2021 :** Transfert de l'opération à Sorbonne Université





## PHASE ORGANISATION APPEL OFFRES TRAVAUX ET LANCEMENT DE CHANTIERS

Après la désignation du maître d'œuvre, de nombreux mois sont encore nécessaires pour étudier de manière détaillée le projet afin de permettre sa réalisation dans les meilleures conditions. Les études de conception et la phase d'appels d'offres sont cruciales pour garantir la qualité de l'opération qui sera réalisée. La sélection des entreprises de travaux peut être réalisée par appel d'offres ouvert ou par appel d'offres restreint. C'est une étape qui prend plusieurs mois et qui mobilise à la fois des compétences techniques, juridiques et financières, pour lesquelles l'Epaurif sait mettre à profit les expertises de ses équipes et les expériences acquises sur d'autres opérations du même type. À travers la maîtrise de toutes ces expertises, l'Epaurif apporte aux universités le soutien nécessaire pour mettre le chantier sur de bons rails. Les lancements de chantier nécessitent ensuite une phase de préparation de travaux, de l'ordre de 2 mois, durant laquelle les entreprises de travaux qui ont été sélectionnées peuvent réaliser les études d'exécution, mettre en place les installations de chantier et préparer la mobilisation de leurs équipes et matériels pour le lancement des travaux.



## CONSTRUCTION DE LA MAISON INTERNATIONALE DE LA RECHERCHE À CERGY

De par son programme, son organisation fonctionnelle et son architecture, le projet de la Maison Internationale de la Recherche (MIR) de l'université CY Cergy Paris Université a pour ambition d'encourager la pluridisciplinarité et les échanges autour des sciences humaines et des sciences de la modélisation. Cette opération s'inscrit dans l'ambition, portée par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et CY Cergy Paris Université, de renforcer le pôle enseignement supérieur dans l'agglomération et d'imbriquer celui-ci dans la ville.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le futur bâtiment sera composé d'un rez-de-chaussée dédié aux événements et moments de convivialité, facilitant

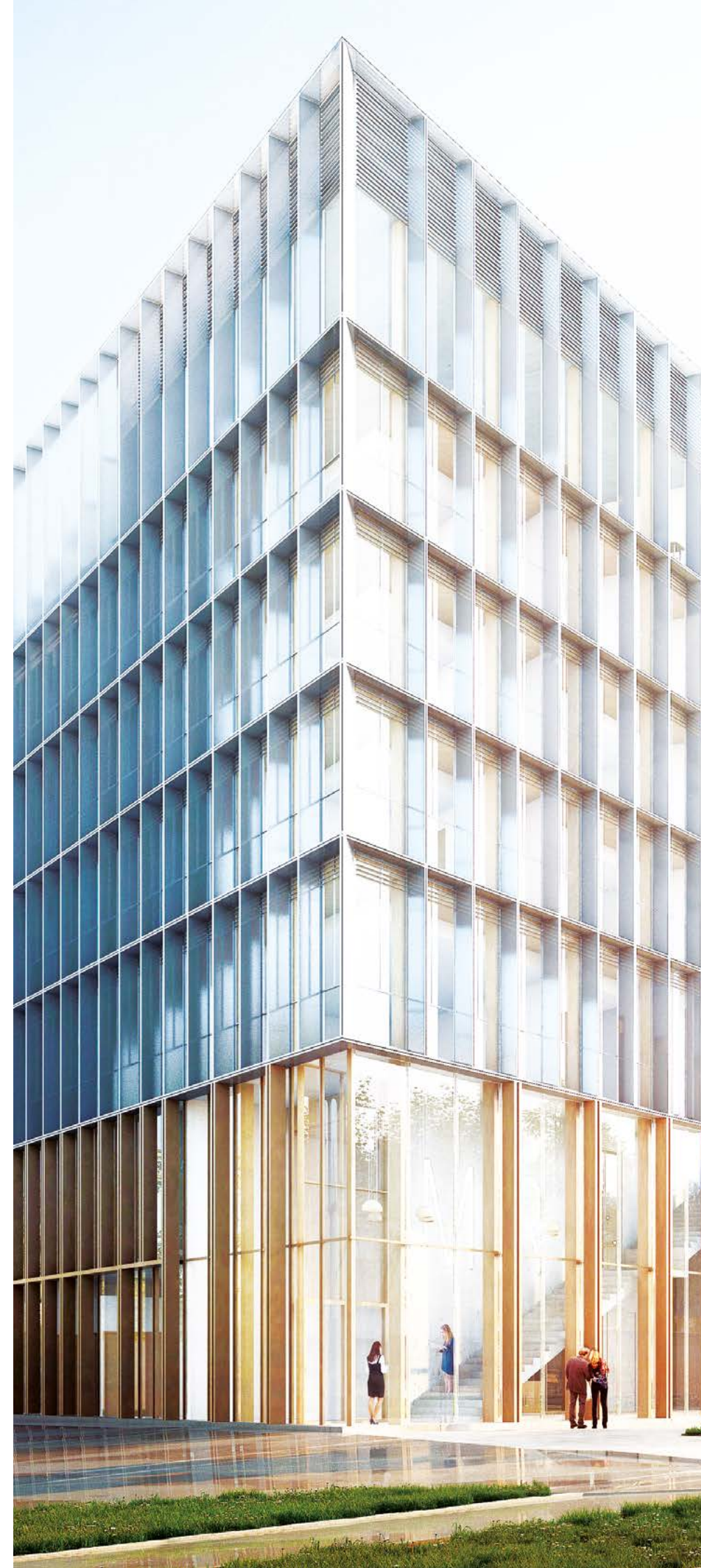
l'accueil de chercheurs étrangers (auditorium, salles des congrès...), de deux niveaux d'enseignement et de quatre niveaux tournés vers la recherche (bureaux et salles de réunion).

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été marquée par le lancement de la phase opérationnelle de l'opération avec l'achèvement des études, la phase d'appel d'offres et la désignation des entreprises en charge de la réalisation des travaux. Malgré le contexte économique tendu, la notification de tous les marchés de travaux a été réalisée dans les délais et le démarrage du chantier a pu intervenir à la fin de l'année. Les travaux préparatoires au lancement du gros œuvre, menés par l'Epaurif, s'achèveront au début de l'année

2022. La livraison prévisionnelle du bâtiment est planifiée à la mi-2023.

Après une conception menée en BIM (Building Information Modeling), les entreprises en charge de la réalisation du bâtiment se sont emparées de la maquette « étude » pour en poursuivre son développement dans leurs études d'exécution. Des échanges sont en cours avec l'université afin de poursuivre son utilisation en phase exploitation du site.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maîtrise d'ouvrage :** CY Cergy Paris Université

**Maîtrise d'ouvrage déléguée :** Epaurif

**Maîtrise d'œuvre :** Groupement K-ARCHITECTURES / AIA INGÉNIERIE / ALTIA / AIA ENVIRONNEMENT

**Programme :** ALGOE

**Bureau de contrôle :** BTP Consultants

**Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) :** DEGOUY

**Économiste :** Simonneau SARL

**Assistant à Maîtrise d'Ouvrage BIM :** Z Studio

**Entreprises de travaux :** Le Foll TP ; Donato – Leuillet ; Roux Frères ; Vallée ; Otis ; Engie Energie Service ; Empreinte

**Co-financeurs :** État (plan campus)

### CHIFFRES CLÉS

**19,8 M€** de budget toutes dépenses confondues

**5 485 m²** de surface de plancher

### DATES CLÉS

**Octobre 2016 :** Convention de mandat

**2017 :** Diagnostics du terrain, reprise des études de faisabilité et de programmation

**Mars 2018 :** Lancement du concours de maîtrise d'œuvre

**Juillet 2019 :** Lancement des études de conception

**Mai 2020 :** obtention du permis de construire

**Août 2021 :** Désignation des entreprises de travaux

**Novembre 2021 :** Démarrage des travaux

**mi-2023 :** Livraison du bâtiment



## RÉAMÉNAGEMENT DES DÉPARTEMENTS DE PHYSIQUE ET CHIMIE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE PARIS

L'École Normale Supérieure (ENS) s'est engagée depuis quelques années dans une dynamique d'opérations de travaux visant à remettre à niveau et à moderniser son patrimoine immobilier.

Le projet de restructuration du site Lhomond se situe dans la continuité des travaux de mise en sécurité réalisés entre 2008 et 2018 et de restructuration du bâtiment Erasme et Lhomond, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du rectorat de Paris dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER) 2007-2013.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération concerne la rénovation d'environ 1 080 m<sup>2</sup> de locaux du département de physique et la restructuration de 3 010 m<sup>2</sup> de locaux du département de chimie. Le programme répond aux enjeux d'adaptation des locaux existants aux nouveaux usages

de rénovation dans une perspective d'amélioration du confort et des conditions de travail et d'accroissement des capacités d'accueil.

Les travaux de rénovation consistent notamment en la reprise des distributions électriques et informatiques, des huisseries intérieures, des revêtements de sols, murs et faux plafonds, le remplacement du parc éclairage en LED et l'isolation par l'intérieur. Les prestations afférentes aux travaux de restructuration prévoient la modification des cloisonnements, ouvertures et planchers et la suppression et création de mezzanines.

Ces travaux sont réalisés alors que les locaux jouxtant l'opération restent en activité. Le maintien en exploitation nécessite une conduite phasée de l'opération, espace par espace, avec libération et réintégration progressive des locaux.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Le permis de construire a été obtenu en avril 2021. La consultation travaux s'est tenue au printemps, permettant de notifier les marchés de travaux à l'été. Les travaux ont ainsi pu démarrer dans les délais, après les déménagements des départements de physique et chimie. Les premières réceptions partielles sont prévues dès début 2022.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** ENS – PSL

**Mandataire :** Epaurif

**Financeurs :** Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), Région Île-de-France, ville de Paris

**Maître d'œuvre :** AFE Architecture (mandataire architecte) – Cabinet Andriot (Économiste) – BIM Ingénierie (BET TCE-SSI)

### CHIFFRES CLÉS

**21 mois** de travaux

Budget total de l'opération (TDC) :

**5 830 000 € HT**

**4 090 m<sup>2</sup>** rénovés

Surfaces créées : **150 m<sup>2</sup>**

### DATES CLÉS

**Mars 2022 :** Livraison du département de physique

**Mi-2023 :** Réception des travaux



## RÉHABILITATION DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE-PSL

L'Université Paris-Dauphine-PSL est un grand établissement d'enseignement supérieur, spécialisé dans les sciences de l'organisation et de la décision. Elle est principalement implantée à Paris, Porte-Dauphine, dans l'ancien siège de l'OTAN construit en 1955 par l'architecte Jacques Carlu.

Accueillant aujourd'hui environ 9 400 étudiants, les locaux de l'université nécessitent des travaux de mise aux normes et de réaménagement afin de donner à Paris-Dauphine-PSL les moyens de poursuivre son développement.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet de réhabilitation de l'Université Paris-Dauphine-PSL est une opération de restructuration lourde, complétée par la construction d'une aile supplémentaire dans la cour, qui portera la surface totale de Dauphine à 33 330 m<sup>2</sup> de surface utile.

Le projet permet par ailleurs une amélioration significative des performances énergétiques du bâtiment existant : isolation thermique par l'intérieur, nouvelles menuiseries,

raccordement au réseau de chauffage urbain (CPCU). Ces performances ont permis au projet de bénéficier de crédits au titre du plan de relance de la construction.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été l'année de la concrétisation du projet.

D'une part, la livraison d'une phase de travaux anticipés a permis le déménagement des archives centrales de l'Université vers leur emplacement définitif et la mise en service de locaux tests.

D'autre part, la négociation du marché des travaux principaux a abouti à la sélection du groupement d'entreprises LEON GROSSE-INEO-AXIMA pour la mise en œuvre du chantier pour les cinq années à venir. Grâce au financement obtenu au titre du plan de relance et à un abondement du budget par l'État et l'Université, le marché a été notifié le 17 décembre 2021 en vue d'un démarrage de la période de préparation en janvier 2022.

Le chantier se déroulera, en site occupé, en 6 étapes successives sur une durée prévisionnelle de cinq ans.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Université Paris-Dauphine-PSL

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre :** GPAA

**Entreprises travaux :**

- Travaux anticipés : AMT
- Travaux principaux (entreprise générale) : groupement LEON GROSSE - INEO - AXIMA

**Financeurs :** État (plan campus et plan de relance), Université Paris-Dauphine-PSL, Région Île-de-France, Fondation Dauphine

### CHIFFRES CLÉS

**9 400** étudiants en formation initiale, **300** doctorants, **530** membres du personnel administratif, **360** enseignants-chercheurs, **2 200** enseignants et vacataires directement concernés

À l'achèvement des travaux : **33 330 m<sup>2</sup>** de surface utile dont 3 600 m<sup>2</sup> dans l'aile neuve.

**90** salles de classe, **740** bureaux, une crèche de **20** berceaux, **1** école de journalisme, **1** Learning center restructuré, **un** espace partenaires et **40** boxes de travail

**6** étapes de travaux successives

Budget TDC : **153,5 M€** dont 100 M€ HT de travaux

### DATES CLÉS

**18 novembre 2016 :** Notification du marché de MOE

**20 juillet 2020 :** Démarrage des Travaux anticipés

**9 décembre 2020 :** Obtention du Permis de Construire

**7 juin 2021 :** Réception finale des travaux anticipés

**17 décembre 2021 :** Notification du marché de travaux principaux

**17 janvier 2022 :** Lancement du chantier des travaux principaux

**Fin 2022 :** Réception de la première étape du chantier

**T4 2023 :** Réception de l'aile nouvelle  
**2027 :** Achèvement des travaux





## RÉHABILITATION DU CENTRE SARRAILH

Le centre Sarrailh constitue un point névralgique de la vie étudiante parisienne : il accueille sur 8 niveaux 3 300 personnes par jour et regroupe un centre sportif universitaire, une résidence étudiante, un restaurant universitaire, le siège du CROUS de Paris, des locaux administratifs et un centre de conférence.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le bâtiment, conçu dans les années soixante, n'a jamais connu de travaux importants, nécessitant aujourd'hui de concentrer l'intervention sur la mise en conformité réglementaire, la rénovation du centre sportif et une amélioration significative de la performance énergétique de l'ensemble. Le bâtiment a vocation à recevoir les délégations des jeux olympiques de Paris 2024 pour leurs entraînements.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a permis de lancer la consultation travaux et de désigner les entreprises après une phase de négociations. Par ailleurs, un travail important a été mené en parallèle avec les financeurs de l'opération afin de recalibrer le budget au regard des exigences énergétiques actées dans le dossier plan de relance pour lequel le projet a été retenu fin 2020. La notification des marchés des travaux a été réalisée en décembre 2021 pour un démarrage effectif du chantier d'ici la fin du premier semestre 2022 et une livraison de la totalité de l'opération en 2024.

### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** CROUS de Paris  
**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif  
**Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre :** Architecte mandataire Agence Lipsky-Rollet  
**Co-traitants :** Overdrive (OPC et économiste), Cabinet Bleuse (BET CFO/CFA), C&E Ingénierie (BET Structure)

### CHIFFRES CLÉS

20 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher (SPD),  
 4 000 m<sup>2</sup> de parcelle, 135 chambres  
 étudiantes, 3 000 étudiants  
 quotidiennement, R.U de 300 places.  
 Budget total de l'opération : 37,9 M€  
 (TDC)  
 Financeurs et part de financement :  
 - Plan de Relance (État) : 7 608 966 €  
 - Plan Campus (Etat) : 27 000 000 €  
 - Ville de Paris : 3 350 000 €

### DATES CLÉS

**21 décembre 2017 :** Notification du marché de maîtrise d'œuvre  
**2018 :** Phases de diagnostics et avant-projet sommaire  
**Fin 2019 :** Validation de l'avant-projet sommaire et avant-projet définitif  
**2020 :** Validation du dossier PRO  
**2021 :** Désignation des entreprises travaux  
**1<sup>er</sup> semestre 2022 :** Démarrage des travaux  
**2024 :** Livraison





## CHANTIERS

Le pilotage des travaux est au cœur des missions de l'Epaurif. C'est une étape importante, car elle permet aux concepteurs de piloter la réalisation du projet par les entreprises de travaux, en veillant au respect du programme, du budget et du planning. C'est également le moment qui permet aux futurs utilisateurs de voir leur nouveau bâtiment prendre vie. Fort de son expérience en conduite d'opérations complexes, l'Epaurif assure le suivi de ses chantiers en s'appuyant sur ses équipes opérationnelles de la direction de la construction, ainsi que sur les services supports de la direction des affaires juridiques et des marchés et de la direction des affaires financières. La gestion des marchés, le suivi des sous-traitants, le pilotage des assistants à maîtrise d'ouvrage (contrôleur technique, Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS), etc.) et du maître d'œuvre, le suivi du planning et du budget d'opération sont autant de tâches à assurer par l'équipe projet pendant cette intense période. Le reporting au maître d'ouvrage sur l'avancement du chantier est assuré par l'Epaurif selon des organisations adaptées à chaque projet, en fonction de l'organisation interne du maître d'ouvrage et des modalités de financement de l'opération. De nombreux chantiers se sont poursuivis ou ont été lancés en 2021, mobilisant toutes les compétences de l'établissement pour livrer des bâtiments de qualité en adéquation avec les besoins des universités partenaires.



## CAMPUS NATION : ZOOM SUR LA BIBLIOTHÈQUE ET LE « 1 % ARTISTIQUE »

Le campus Nation-Picpus a été livré fin 2021 (cf pages 14 à 19). Revue de détails sur l'une de ses pièces majeures, la bibliothèque, et sur la démarche du « 1 % artistique ».

### LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque universitaire, d'une surface d'environ 5 230 m<sup>2</sup> et pouvant accueillir jusqu'à 1 050 personnes, constitue le cœur du fonctionnement du campus et occupe 6 niveaux du bâtiment A (hall d'accueil au RDC, trois étages de la bibliothèque accessibles au public et un étage consacré à l'administration ainsi que des espaces de réserve en sous-sol).

Une attention particulière a été portée sur la notion de Learning Center, permettant ainsi de mêler des espaces consacrés aux collections et à la lecture (salles de lecture et des collections, bureaux des prêts d'équipements numériques et d'assistance aux utilisateurs, espace de visionnage des DVD, espaces silencieux,

coins de détente, etc.) avec des espaces de travail en groupe. Ainsi, de nouveaux espaces modulables ont été créés suivant le principe d'un mode de travail dynamique et partagé, alliant la documentation, l'apprentissage et les nouvelles technologies, tout en préservant des espaces calmes propices au travail individuel.

Le plan triangulaire de ce bâtiment a conduit à dessiner, sur chaque niveau de la bibliothèque, trois grands volumes dans chacune des pointes du triangle. Depuis le noyau central situé autour d'un escalier monumental, le lecteur circule ainsi dans un couloir entouré par les salles de travail et se dirige vers les trois grands espaces lumineux de consultation - ces open-spaces étant éclairés par deux façades percées.

Un travail particulier a été mené pour faire entrer doucement la lumière sur les voussures et tableaux de la

façade épaisse que constituent les murs de la bibliothèque, qui permettent ainsi l'installation d'un poste de travail devant chaque fenêtre.

### LE « 1 % ARTISTIQUE »

Dans le cadre du projet de construction neuve, l'obligation de « décoration des constructions publiques » a été respectée à travers le dispositif de « 1 % artistique ». Le montant consacré au « 1 % artistique » a été fixé à 700 000 € TTC maximum. Une consultation a été lancée en trois lots :

- Lot n°1 - cloître et/ou les jardins du campus.
- Lot n°2 - traitement du foyer de grandes salles, situé en rez-de-jardin.
- Lot n°3 - traitement des étages du campus avec plusieurs fonctions pour les salles de travail informelles : s'asseoir ; consulter un ouvrage ; écrire.







Les trois projets retenus sont les suivants :

- Pour le lot n°1 - « Ici et maintenant » - projet mêlant l'écriture et la sculpture dans l'espace du « cloître » du campus, décomposé en une intervention sculpturale géante dans le cloître extérieur et une plus discrète en intérieur.
- Pour le lot n°2 - deux tableaux de très grands formats ont été installés au niveau du foyer en rez-de-chaussée bas, c'est-à-dire le hall situé devant les grands amphithéâtres : « Rouge Or » et « Paradis ».
- Pour le lot n°3 - « trois kiosques » ont été installés dans les étages (R+1, R+2 et R+4) du bâtiment C, ayant chacun une fonction différente : le kiosque des mots, le kiosque de l'expression et le kiosque des affiches. Ces kiosques, qui pourront accueillir entre 8 à 20 personnes, sont conçus comme des places publiques dans un objectif d'échanges.



#### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION POUR LE 1 % ARTISTIQUE

Maître d'ouvrage : Epaurif

- Lot n°1 - Groupement Ivan ARGOTTE (artiste) et Éva ALBARRAN & Co (Production et accompagnement de projets artistiques) pour un total de 220 K€ TTC
- Lot n°2 - Béatrice CASADESUS (artiste) pour 220 K€ TTC
- Lot n°3 - Studio 5.5 Collectif pour 220 K€ TTC

#### CHIFFRES CLÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Surface totale d'environ **5 230 m<sup>2</sup>**  
(comprenant la partie recevant du public et l'administration)

Capacité d'accueil de **1 050** personnes

Linéaire des rayonnages aux niveaux 1, 2 et 3 d'environ **5 600 mètres linéaires**

Linéaire des rayonnages sur les compactus du sous-sol de plus de **10 000 mètres linéaires**

#### DATES CLÉS 1 % ARTISTIQUE

**Avril 2018** : Lancement de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

**Juin 2018** : Réception de 90 candidatures au total

**Janvier - mars 2019** : Choix des 3 lauréats après avis du jury définitif (au total trois comités artistiques ont été organisés)

**Novembre 2021 - Février 2022** : Réception des prestations



## CONSTRUCTION DU BÂTIMENT D'ENSEIGNEMENTS MUTUALISÉS SUR LE CAMPUS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

L'École Polytechnique pilote la construction sur son campus d'un bâtiment d'enseignements mutualisés (BEM).

D'une surface de plancher d'environ 9 000 m<sup>2</sup>, le bâtiment a vocation à être utilisé conjointement par l'École Polytechnique, AgroParisTech, l'Institut Mines-Telecom, l'École Nationale Supérieure de Techniques Avancées (ENSTA ParisTech), l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE Paris Tech) et l'Institut d'Optique Graduate School (IOGS).

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Il s'agira d'un lieu nouveau, au sein duquel seront hébergés des programmes pédagogiques coproduits par les six écoles d'ingénieurs. Le bâtiment sera composé de 5 niveaux.

Au rez-de-chaussée prennent place :

- L'espace d'accueil, ouvert sur les trois étages, comprenant le hall d'entrée, le café-sandwicherie ainsi que les accès aux étages supérieurs.
- Les fonctions support inter-école (bureaux) et une partie des espaces de la pédagogie innovantes (télé-enseignement, visioconférence et salles de projet interactives).
- Trois amphithéâtres de 79 places chacun.
- Un amphithéâtre de 250 places.

Les trois niveaux supérieurs accueillent les espaces d'enseignement (salles de cours, salles informatiques et certains espaces dédiés à la pédagogie innovante). Le sous-sol est réservé aux locaux techniques et à un parking.

La spécificité du projet réside dans son hall en quadruple hauteur, lieu de rencontre promouvant échanges, connexions et fertilisations

scientifiques. Ce grand espace est traversé par quatre amphithéâtres ouverts (sous forme de gradins) et un réseau de passerelles, escaliers et terrasses, favorisant les rencontres entre les étudiants, les enseignants et les chercheurs. Le projet intègre également dans sa conception architecturale une vision innovante de l'enseignement, tout en permettant une flexibilité pour l'évolution future du bâtiment.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Au cours de l'année 2021, les travaux se sont poursuivis avec notamment la finalisation du clos et couvert en mars et le démarrage de tous les corps d'état secondaires. La réception est prévue au début de l'été 2022.







## ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** École Polytechnique

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaurif

**Groupement de maîtrise d'œuvre :**

- Sou Fujimoto Architects (mandataire)
- Nicolas Laisné Architects / OXO (architectes co-traitants)
- Franck Boutté Consultants (Bureau d'études HQE)
- Lamoureux Acoutics (acousticien)
- Les Éclaireurs (éclairagiste)
- MOZ Paysage (sous-traitant paysagiste)

**Aménageur :** EPAPS

**Entrepreneurs :**

- Lot 1 (Gros œuvre, charpente, façade, étanchéité) : NGE BÂTIMENT (mandataire) / BARBOT / ACML / CASTEL ALU
- Lot 2 (VRD, Espaces verts) : CONCERTO (mandataire) / ARTOPIA
- Lot 3 (Corps d'états architecturaux) : ROUX FRÈRES (mandataire) / VALLÉE / LES PLÂTRES MODERNES JOBIN
- Lot 4 (CVC, plomberie) : ELECTROFLUID
- Lot 5 (Électricité CFO-CFA) : INEO
- Lot 6 (Ascenseurs) : TK ELEVATOR

## CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **9 142 m<sup>2</sup> Surface de Plancher (SDP) / 8 653 m<sup>2</sup> Surface utile (SU)**

L'effectif présent simultanément sur le site est estimé à **1 400** étudiants.

Budget TDC : **38 M€**

Co-financeurs : État/ANR-Agence Nationale de la Recherche et Plan Campus, EPAPS, Écoles

## DATES CLÉS

**Octobre 2015 :** Notification du marché de Maîtrise d'œuvre (MOE)

**Novembre 2016 :** Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)

**Avril 2017 :** Obtention du Permis de Construire

**Décembre 2018 :** Notification des marchés de travaux

**Janvier 2019 :** Démarrage des travaux

**Fin 2022 :** Ouverture du BEM



## RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLE (ESPCI)

L'ESPCI a, depuis sa création en 1882 par la Ville de Paris, toujours été centrée sur l'excellence scientifique, l'innovation et la formation par la recherche d'élèves ingénieurs de haut niveau. L'École a été récompensée par sept Prix Nobel décernés à six lauréats, en 1903 (Pierre et Marie Curie), 1911 (Marie Curie), 1935 (Irène et Frédéric Joliot Curie), 1991 (Pierre Gilles de Gennes, Directeur de l'ESPCI de 1976 à 2002) et 1992 (Georges Charpak).

Les locaux de l'ESPCI sont aujourd'hui vétustes et ne lui permettent plus d'exercer son activité dans de bonnes conditions.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet de restructuration du campus qui est proposé vise donc à offrir à l'école les moyens d'être attractive au sein du pôle universitaire et de recherche parisien, et compétitive au plus haut niveau international.

L'opération consiste en la restructuration et l'extension de l'ESPCI, sur son site historique situé 10 rue Vauquelin à Paris (5<sup>e</sup>).

Ce projet qui se déroule en site partiellement occupé porte sur la réalisation d'un équipement

d'enseignement supérieur et de recherche de haut niveau d'environ 38 000 m<sup>2</sup> de surface dans oeuvre (SDO) composés de locaux rénovés en couronne et d'une construction neuve implantée en cœur d'îlot. Le projet intègre une part importante de laboratoires (physique, chimie, biologie), des bureaux et des espaces dédiés à l'enseignement, dont plusieurs salles de TP.

Le projet urbain concerne la recomposition d'une superficie de 1,4 ha, comprenant un jardin paysager d'une surface de 3 900 m<sup>2</sup>.

La flexibilité des espaces est une donnée forte du programme et se retrouve dans le squelette du bâtiment (trame structurelle commune, distribution verticale des fluides).

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Suite au démarrage des travaux en novembre 2020, le chantier a pu se développer sur l'année 2021 avec la réalisation des travaux d'infrastructures achevés en octobre et marqués par la mise en œuvre délicate d'un nombre important de réseaux enterrés, ceci en lien avec les interventions des concessionnaires au niveau de l'unique accès du chantier.

Les installations de chantier ont été installées avec la mise en œuvre de la première grue en mars, de la seconde grue en mai et des derniers étages de la base-vie.

La fin d'année 2021 a permis le démarrage des travaux de superstructure sur un rythme soutenu marqué par la réalisation du rez-de-jardin, et d'une grande partie du rez-de-chaussée présentant la particularité d'être en double hauteur.

### UN CHANTIER DANS UN ENVIRONNEMENT/EMPRISE TRÈS CONTRAINT(E)

Le chantier de la première phase est situé dans une emprise très contrainte au cœur du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, accessible par un seul accès via une rue en sens unique.

L'installation de chantier a été étudiée finement avec la mise en place d'une base-vie sur portiques, permettant ainsi la rotation de camions au sein de l'emprise.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage/Utilisateur : ESPCI

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Epaurif

Financement : Ville de Paris, État

Groupe de maîtrise d'œuvre : Architectures Anne Démians (mandataire)

### CHIFFRES CLÉS

38 000 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette

### DATES CLÉS

27/05/2015 : Notification du marché  
Maîtrise d'œuvre (MOE)

Février 2018 : Obtention du permis  
de construire

Novembre 2018 : Démarrage  
des travaux préparatoires de démolition

Novembre 2020 : Démarrage  
des travaux de construction du bâtiment  
cœur d'îlot

Novembre 2020 - T1 2023 :  
Travaux phase 1 cœur d'îlot

2023 - 2025 : Travaux phase 2 couronne



## DERNIÈRE MARCHÉ POUR L'INTERNAT DE LA RÉUSSITE DE LOURCINE

Pour permettre à des collégiens, lycéens et étudiants, ne bénéficiant pas d'un environnement propice aux études de poursuivre leur scolarité dans des conditions plus favorables, le programme d'investissement d'avenir « Internats d'excellence et égalités des chances », lancé par l'État, prévoit la création d'internats qui accueilleront des élèves de collège, lycée général ou professionnel ainsi que de classes préparatoires aux grandes écoles. Afin de combler une lacune de l'offre d'hébergement en internat actuellement constatée, un nombre significatif de places est notamment prévu pour les élèves de sexe féminin.

C'est avec cet objectif que l'internat de la réussite du site de Lourcine dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris est né. Il a été mis en œuvre au travers de 5 phases de travaux successives, dont la dernière s'est achevée à l'été 2021 avec le remplacement des portes des chambres des étudiants.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maîtrise d'ouvrage :** Epaurif

**Maîtrise d'œuvre :**

- Architecte : SARL LACAGNE & STAFIE
- Bureau d'Etudes (BET) / Économiste : SINCOBA

**Bureau de contrôle :** BTP Consultants

### DATES CLÉS

**Septembre 2013 - septembre 2014 :**

Phase 1 - Travaux de réhabilitation de l'aile Est (ouverture de 34 chambres supplémentaires)

**Septembre 2014 - septembre 2015 :**

Phase 2 et 3 - Travaux de réhabilitation de l'aile ouest et réaménagement des abords (ouverture de 138 chambres supplémentaires)

**Mai 2017 :** Phase 4 - Fin des travaux d'amélioration de la performance énergétique des façades

**Fin juillet 2021 :** Phase 5 - Sécurité, sûreté et accessibilité



## EXTENSION DE L'INSTITUT HENRI POINCARÉ (IHP)

Fondé en 1928, l'IHP, d'une surface de 4 200 m<sup>2</sup>, qui développe des activités de recherche, d'organisation d'événements et de diffusion des savoirs, est actuellement sous-dimensionné par rapport à ses besoins.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet d'extension vise à réhabiliter le bâtiment Jean Perrin, situé à proximité sur le même campus Curie, qui pourra offrir 2 600 m<sup>2</sup> supplémentaires comprenant notamment :

- De nouveaux espaces de recherche.
- Un espace de médiation scientifique et ludique, sur les mathématiques et leur place dans notre histoire et notre société.
- Des salles de conférence.

Ce bâtiment construit en 1922 possède une forte valeur patrimoniale puisque Jean Perrin, lauréat du prix Nobel de physique en 1926 et

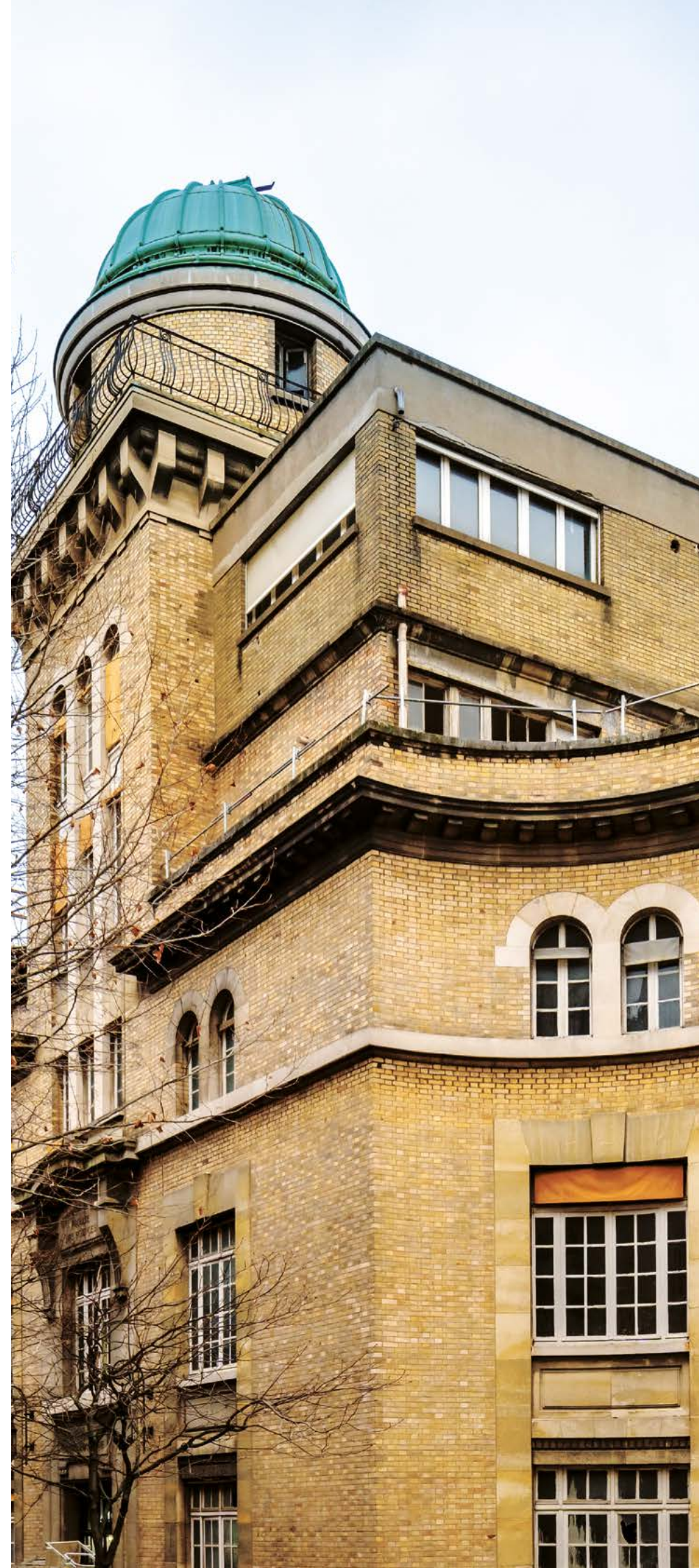
fondateur du CNRS, a supervisé sa construction. Il a ainsi notamment hébergé les anciens locaux du laboratoire de chimie physique - matière et rayonnement (Sorbonne Université/CNRS).

Outre le développement du cœur de métier de l'IHP et l'aménagement de locaux en capacité de rivaliser avec les standards internationaux, l'extension permet aussi la création d'un espace muséal consacré aux mathématiques et à la physique théorique sous ses différentes formes.

Cet espace d'exposition et de médiation, inspiré de la Maison des mathématiques et de l'informatique de Lyon (MMIL), du musée « das Mathematikum » à Giessen (Allemagne) et du Momath à New York, vise à devenir un lieu de rencontre, de recherche, de partage et de transmission entre chercheurs et acteurs du monde économique, culturel, industriel et social.

Les travaux ont ainsi pu démarrer en juin 2021, dans la perspective de leur achèvement à l'été 2022.

Une des particularités de ce projet réside dans son caractère historique riche d'une authentique technique de construction, le bâtiment n'ayant subi que très peu de retouches, mais présentant de fait un décalage par rapport aux objectifs environnementaux actuels. Dans ce contexte, pour garantir aux futurs occupants du bâtiment des conditions optimales de travail en accord avec les contraintes énergétiques qui sont les nôtres aujourd'hui tout en préservant le caractère patrimonial des lieux, celui-ci a fait l'objet d'un financement complémentaire dans le cadre du plan de relance permettant un traitement adapté de son enveloppe.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Sorbonne Université

**Mandataire de la maîtrise d'ouvrage :** Epaurif

**Maîtrise d'œuvre :** Atelier Novembre (mandataire), EGIS, DU&MA, LAMOUREUX

**Bureau de contrôle :** Alpha Contrôle

**Coordinateur sécurité et protection de la santé (CSPS) :** Degouy

**Utilisateur :** Institut Henri Poincaré

### CHIFFRES CLÉS

Surface de **1900 m<sup>2</sup>** Surface utile (SU) dont :

- **40 m<sup>2</sup>** pour le Hall Perrin ;
- **290 m<sup>2</sup>** pour les espaces de conférences et d'enseignements ;
- **780 m<sup>2</sup>** pour les espaces muséaux ;
- **620 m<sup>2</sup>** de bureaux ;
- **170 m<sup>2</sup>** pour les espaces logistiques.

Budget de **14,6 M€** toutes dépenses confondues

### DATES CLÉS

**2016 :** Validation du dossier d'expertise et validation du programme technique détaillé

**2017 :** Notification du marché de maîtrise d'œuvre

**2018 :** Validation des études PRO, lancement des travaux préalables

**2019 :** obtention du permis de construire

**2021 :** Notification des marchés de travaux (avril), et démarrage effectif en juin

**2022 :** Réception du bâtiment



## RÉNOVATION DU BÂTIMENT RÉNOVALO DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Une partie des activités de l'université Paris-Saclay déménage pour rejoindre le site du plateau de Saclay, libérant des espaces dans la vallée d'Orsay qui doivent être restructurés et optimisés. Le départ de l'Institut de Mathématiques a notamment libéré le bâtiment 425.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le programme consiste en la réhabilitation d'environ 6 000 m<sup>2</sup> de salles de TD et de bureaux en site partiellement occupé (l'amphithéâtre restant exploité). Ces locaux seront occupés dès 2022 notamment par l'UFR de Staps ainsi que par la direction de l'innovation pédagogique.

En collaboration avec le maître d'ouvrage, l'Epaupif a participé en 2020 à l'intégration de l'opération dans le plan de relance de l'État. L'important volet de rénovation thermique du projet (reprise de l'isolation, changement des menuiseries extérieures...) a permis de disposer de financements dédiés.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

Suite à la consultation des entreprises, l'Epaupif a notifié les marchés travaux en juin 2021. À la fin de l'année 2021, les travaux de cloisonnement, de façade et de reprise d'étanchéité étaient bien engagés. Les travaux sont prévus d'être achevés mi-2022.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Université Paris-Saclay

**Maître d'ouvrage délégué :** Epaupif

**Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre :** Architecte mandataire Agence Suzel-Brout. Co-traitants : PLBI (BET structure), DAL (économiste) et STL Ingénierie et environnement (BET TCE)

**Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) :** IPCS

### CHIFFRES CLÉS

**6 000 m<sup>2</sup> Surface de Plancher (SDP)** sur 2 niveaux.

Budget total de l'opération : **6,7 M€ (TDC)**

Financier via le CPER : **100 % État**

### DATES CLÉS

**2016 :** Signature de la convention de mandat entre l'université Paris-Sud, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Epaupif

**2017 :** Réalisation des diagnostics techniques, de la faisabilité et du programme détaillé

**Juillet 2018 :** Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre

**Septembre 2019 – Mars 2020 :** Travaux de déconstruction-désamiantage-déplombage

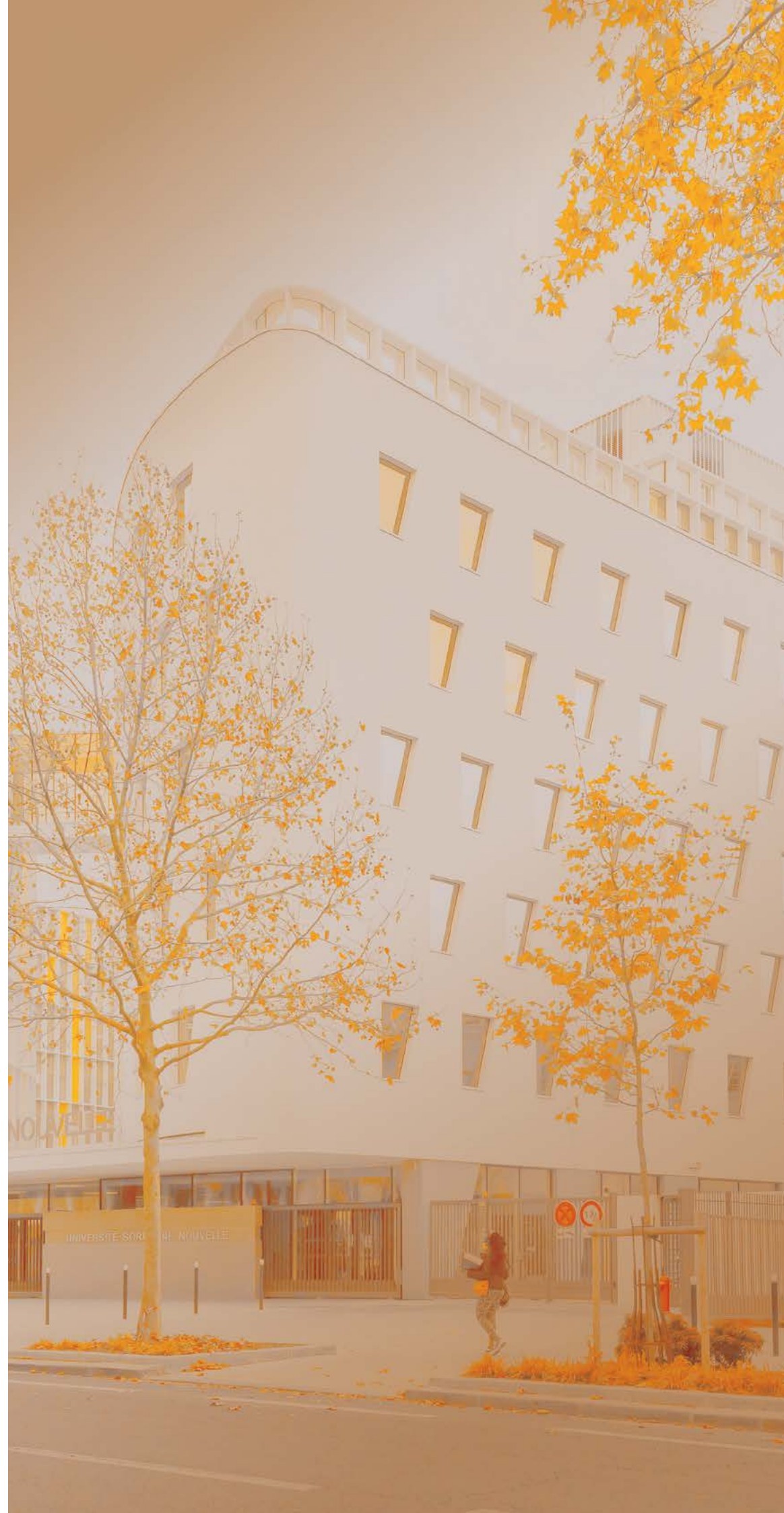
**1<sup>er</sup> trimestre 2020 :** Lancement de la consultation pour les travaux de réhabilitation

**1<sup>er</sup> trimestre 2021 :** Attribution des premiers lots et relance de la consultation pour les lots éligibles au plan de relance

**Juin 2021 :** Démarrage des travaux

**Mi 2022 :** Réception





## TRANSFERTS : UNE ATTENTION PERMANENTE AUX BESOINS ET DEMANDES DES UTILISATEURS

Le rôle de l'Epaurif se poursuit parfois après la réception des chantiers pour transférer les activités à l'intérieur des nouveaux locaux. Les opérations de transfert demandent une coordination rigoureuse entre les différents acteurs du projet, et se préparent bien en amont de la livraison des nouveaux locaux. En particulier, lorsqu'elles concernent des équipements scientifiques de pointe ou des objets et matières dangereuses ou fragiles, qui nécessitent alors également de respecter des conditions strictes et spécifiques. Il s'agit de s'assurer du bon fonctionnement et de la bonne conformité des laboratoires et de toutes leurs installations techniques avant d'envisager de transférer ces activités sensibles. L'Epaurif est attentif aux besoins de l'établissement et travaille en étroite collaboration avec ses différentes composantes pour lui proposer des solutions adéquates.



## INVESTIR LE NOUVEAU CAMPUS NATION

L'Université Sorbonne Nouvelle a réalisé un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière qui vise l'optimisation de ses surfaces grâce au regroupement de plusieurs sites sur un nouveau Campus : le pôle Nation, livré en décembre 2021.

L'opération de transfert a donc pour objectif la libération des locaux occupés sur les sites Dauphine (Université Paris Dauphine-PSL), Bièvre (CROUS de Paris), Censier, rue des Bernardins, rue de l'École de Médecine (ville de Paris), Tolbiac (Université Panthéon Sorbonne) et la Sorbonne.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération de déménagement concerne des locaux en majorité tertiaires (services support, d'enseignement et de recherche). Elle comprend un chantier de fusion des fonds des bibliothèques de section implantées sur les différents sites de départ. Les opérations,

dites d'intercalation, sont particulièrement longues, et incluent outre des collections d'ouvrages, des médias audiovisuels et films.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été consacrée à la préparation des transferts, notamment au phasage des déménagements et à l'organisation des interfaces avec les Assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) numériques d'USN, en raison des équipements audiovisuels spécifiques de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) et de l'UFR Arts et Média (cabines de traduction, ateliers d'interprétariat, studio son, projection).

L'année 2021 a vu la libération du site Bièvre et la relocalisation des services d'Université Sorbonne Nouvelle à Sainte-Barbe. Le chantier de fusion des fonds des différentes bibliothèques de section a été réalisé sur le site de Censier.

Dans le cadre de mises à disposition anticipées successives des locaux de Nation (magasins, bureaux, salle de lecture de la bibliothèque), la livraison du mobilier neuf de bureau et le début du transfert des ouvrages vers le site Nation ont pu être effectués.

Les activités de l'ESIT (site Dauphine) ont été déménagées en décembre 2021.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Epaurif** : Pilotage et suivi opérations de transfert et la libération des sites de départ

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) transfert** : INGENOVA

**Déménageur** : ORGANIDEM

### CHIFFRES CLÉS

**26 000 m<sup>2</sup>** surfaces d'arrivée

Montant conventionnel opération de transfert : **1,7 M€**

### DATES CLÉS

**Janvier à mars 2021** : Déménagement puis libération du site Bièvre

**Mars à avril 2021** : Fusion des fonds des bibliothèques

**Avril à décembre 2021** : Transfert des fonds vers Nation sous le régime de mise à disposition anticipée (vers les magasins puis vers les salles en libre accès)

**Juin à décembre 2021** : Livraison des mobiliers neufs sous le régime de mise à disposition anticipée

**Décembre 2021** : Déménagement de l'ESIT



## PRÉPARER LA CONVERGENCE VERS LE CAMPUS AGRO

Le futur Campus Agro est implanté au sein de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier ouest de l'École Polytechnique sur le territoire de la commune de Palaiseau.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération de déménagement sur le Campus Agro a pour corollaire la libération des différents sites de départ, dont le site de Claude Bernard à Paris, qui doit être remis au nouveau propriétaire en 2022. Les sites Agro de Maine situé à Paris, de Massy et de Grignon doivent être libérés, tandis que les sites INRAE d'Ivry,

de Jouy-en-Josas et de Versailles constituent des sites de départ ponctuels de l'opération.

Les transferts sont particulièrement techniques et requièrent la mobilisation de nombreux prestataires spécialistes en déménagement de produits dangereux ou déconnexion et reconnexion d'instruments scientifiques. Ils comportent en outre une opération de déménagement d'instruments et de « pilotes » à destination de la zone réservée aux Halles Technologiques (notamment alimentaires) incluant des actions de préparation et de réinstallation lourdes ainsi que des opérations de levage.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été consacrée à la préparation des transferts, notamment au phasage des déménagements, à la mise en œuvre d'une base de données « équipements scientifiques » et à l'inventaire des biens meubles présents dans les locaux tertiaires.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Epaurif** : Co-pilotage, conception et suivi des opérations de transfert des activités de recherche et d'enseignement

**Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) transfert** : ISOTOP

**Déménageur** : Groupement ORGANIDEM

### CHIFFRES CLÉS

46 000 m<sup>2</sup> de surface utile arrivée

Environ 43 000 m<sup>2</sup> de surface utile de locaux de départ à destination du Campus Agro, répartis sur 4 sites Agro et 3 sites INRAE dans la région Île-de-France

Montant conventionnel opération de transfert : 6 M€

### DATES CLÉS

**Mars 2021** : Notification du marché Base de Données

**Juin 2021** : Notification du marché inventaires

**Septembre à décembre 2021** : Lancement des études d'AMO déménageur, recrutement déménageurs y compris lots spécifique pour produits chimiques, biologiques

**Novembre 2021** : Rapport de faisabilité de l'AMO Transfert

**Mars 2022** : Mise à disposition du Campus Agro

**Avril 2022** : Début des transferts

**Août 2022** : Rentrée étudiante



## TRANSFERTS EN DEUX TEMPS POUR LE PÔLE BIOLOGIE PHARMACIE CHIMIE (BPC)

L'opération intitulée « Biologie – Pharmacie – Chimie » (BPC) est implantée au sein de la ZAC du Moulon, dont le périmètre s'étend sur les communes d'Orsay, de Gif-sur-Yvette et de Saint-Aubin.

L'ensemble immobilier de 58 000 m<sup>2</sup> de surface utile est réparti en deux sites : le bâtiment IDEEV, d'une surface de 10 500 m<sup>2</sup>, accueillera l'Institut Diversité Écologie et Évolution du Vivant, le site Henri Moissan (anciennement Métro), s'étendra sur 47 700 m<sup>2</sup>, regroupera la faculté de pharmacie, l'institut de chimie moléculaire et des matériaux, situé actuellement à Orsay, et les masters de biologie et de chimie.

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération de déménagement concerne des locaux tertiaires (services support, d'enseignement et de recherche) et des locaux expérimentaux (laboratoires de recherche humides ou secs, et surfaces d'enseignement de Travaux Pratiques). Elle a pour corollaire la libération des différents sites de départ, au premier rang desquels figure le site de Châtenay-Malabry, qui doit être remis à la commune fin 2022.

Les opérations de transfert sont particulièrement techniques et requièrent la mobilisation

de nombreux prestataires spécialistes en déménagement de produits dangereux ou déconnexion et reconnexion d'instruments scientifiques.

### ÉTAPES FRANCHIES EN 2021

L'année 2021 a été consacrée à la préparation des transferts, notamment au phasage des déménagements et à la définition du rôle de chacun entre les représentants des utilisateurs, la Délégation à la Direction Générale des Services et son Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) Convictions RH, la Direction de l'Immobilier, l'Epaurif et ses prestataires.

L'Epaurif a recruté des prestataires AMO, déménageurs et intervenants spécialisés au second semestre 2021.

Les études ont permis d'affiner les hypothèses du planning de déménagement et les budgets alloués au transfert de chaque entité. L'AMO transfert a pris contact avec chaque entité, visité les locaux de départ, proposé un ordonnancement permettant le redémarrage des activités d'enseignement pour la rentrée universitaire en septembre sur le site H. Moissan.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Epaurif** : Pilotage et suivi des opérations de transfert et de libération des sites de départ de l'Université Paris-Saclay

**AMO transfert** : ASSIST PARTNER / ASSIST CONSEIL

**Déménageur** : Groupement ORGANIDEM

### CHIFFRES CLÉS

58 000 m<sup>2</sup> de surface utile arrivée

65 000 m<sup>2</sup> de surface utile nette (SUN) de locaux de départ répartis sur 4 sites dans la région Île-de-France

Montant conventionnel opération de transfert : 5,7 M€

### DATES CLÉS

**Juillet à octobre 2021** : Notification des marchés de prestations intellectuelles et de services

**Octobre 2021** : COPIL phase Faisabilité de l'AMO transfert (portant principalement sur la tenue de la rentrée universitaire à H. Moissan)

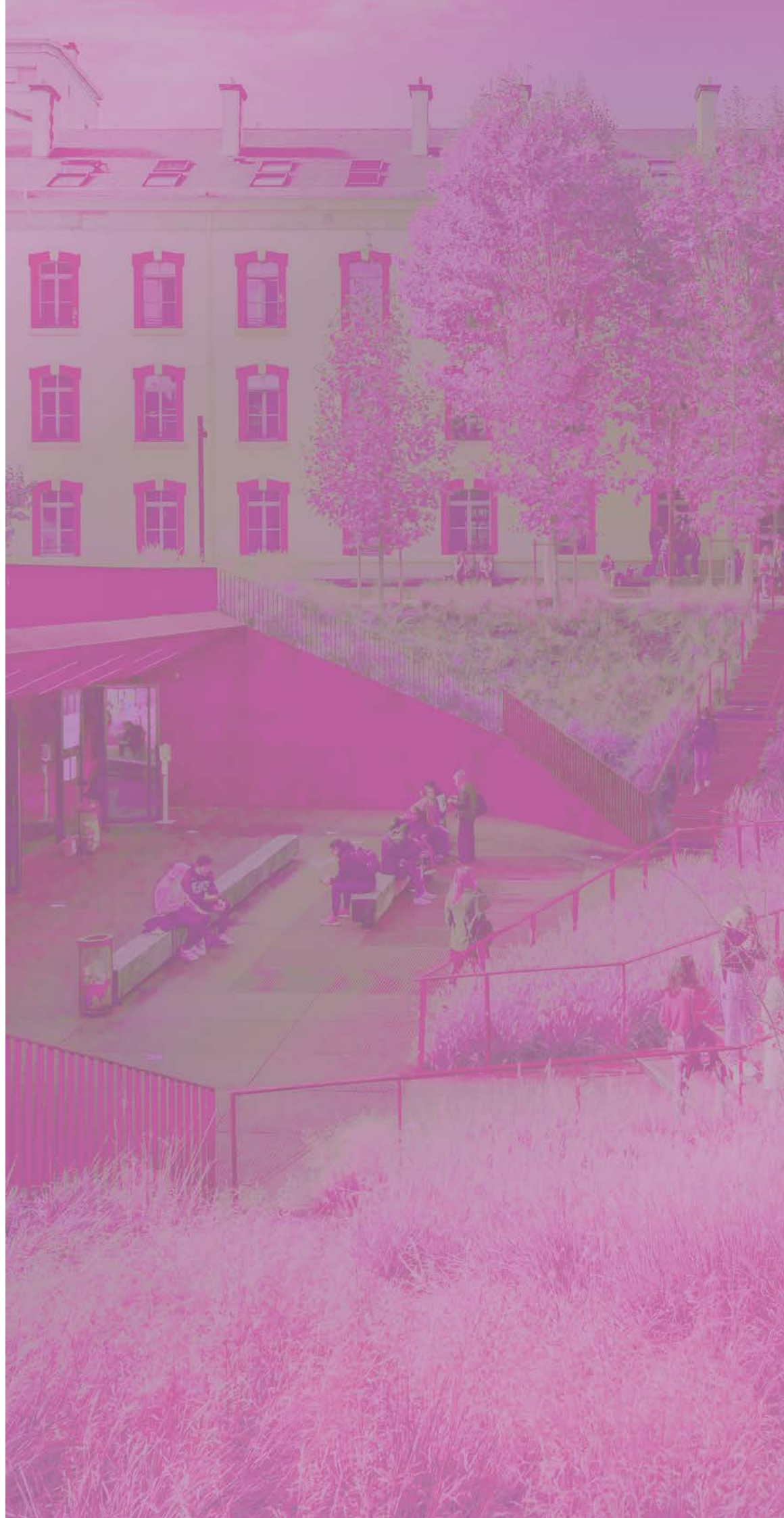
**Décembre 2021** : Livraison du rapport d'études sur l'UFR de Pharmacie, présentation de la démarche des prestataires aux utilisateurs

**Fin janvier 2022** : Livraison du site IDEEV

**Juin 2022** : Livraison du site H. MOISSAN

**Septembre 2022** : Rentrée universitaire





## GPA ET PARACHÈVEMENT

La livraison des ouvrages et le suivi de leur qualité constituent des étapes importantes pour l'université ou l'établissement qui va prendre possession du bâtiment. Sur ces étapes qui interviennent en fin d'opération, l'Epaufif met son savoir-faire au service de ses partenaires. La mission d'accompagnement de l'Epaufif se poursuit en effet au-delà des travaux, à travers deux moments clés : la levée des réserves et la garantie de parfait achèvement. Ces deux dispositifs permettent à l'Epaufif et au maître d'ouvrage de s'assurer de la bonne réalisation de l'ensemble des travaux et du bon fonctionnement du bâtiment et de ses équipements dans le temps. Quand le suivi du projet après la livraison conduit à identifier des dysfonctionnements, l'Epaufif poursuit sa mission pour lever les désordres constatés et notamment organiser les travaux complémentaires nécessaires pour les corriger.



## LA CASERNE LOURCINE ENFIN EN FONCTIONNEMENT

Ancienne caserne militaire en plein cœur de Paris transformée en campus universitaire, le site Lourcine comporte 4 bâtiments (dont 2 datant du XIX<sup>e</sup> siècle) organisés autour d'une cour centrale. Les bâtiments 1, 2 et 3 s'étendent sur une surface totale de près de 10 500 m<sup>2</sup> de surface plancher.

Le campus Lourcine, livré en juin 2019, accueille depuis cette date l'école de droit de l'université Panthéon-Sorbonne dans les bâtiments 1, 2 et dans les sous-sols de l'immeuble 3. Des locaux d'enseignement, y compris un amphithéâtre de 500 places, une bibliothèque et des bureaux, y ont ainsi vu le jour.

L'Epaupif a été mandaté pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet de réhabilitation des bâtiments 1 et 2 de ce site, dont la conception a été confiée à l'agence Chartier-Dalix.

L'opération a été financée par l'État et la Région Île-de-France dans le cadre de l'opération plan Campus.

L'année 2021 a permis la réalisation des derniers travaux de parachèvement et la résolution des difficultés techniques relevées lors de la réception, permettant ainsi à l'université d'occuper ces bâtiments dans des conditions optimales.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maîtrise d'ouvrage :** Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les bâtiments 1 et 2 :** Epaupif

**Groupement maîtrise d'œuvre :** Chartier Dalix, Egis bâtiment, Egis concept, D&h et AcoustB

**Programmiste :** Artelia

**Bureau de contrôle :** BTP Consultant

**Entreprise générale :** Bouygues bâtiment Île-de-France

**Étude de sol :** Saga ingénierie

**Co-financeurs :** État, Région Île-de-France

### CHIFFRES CLÉS

Budget TDC : 33,99 M€

Surface de plancher (SDP) : 10 500 m<sup>2</sup>

### DATES CLÉS

**9 janvier 2017 :** Notification du marché de travaux à l'entreprise Bouygues bâtiment Île-de-France

**1<sup>er</sup> trimestre 2018 :** Fin des travaux de gros œuvre dans les bâtiments 1 et 2

**Juin 2019 :** Livraison des bâtiments 1 et 2

**Été 2019 :** Installation du mobilier et réalisation des transferts

**Décembre 2022 :** Fin de la Garantie de Parfait achèvement



## AMÉNAGEMENT FINAL DU PARVIS DE NECKER ET DERNIERS TRAVAUX DE PARACHÈVEMENT

Le site de la faculté de médecine Necker est la 3<sup>e</sup> implantation de la faculté de médecine de l'université Paris Cité, l'une des plus importantes de France. Il dispose notamment de nombreux laboratoires de recherches et d'une animalerie. La tour conçue par l'architecte Wogenscky dans les années 60 est située au cœur de Paris et au plus proche du site hospitalier. La phase principale de cette opération de réhabilitation d'envergure s'est achevée en 2019, offrant un nouvel espace de qualité à ses centaines d'utilisateurs quotidiens, chercheurs, enseignants et étudiants.

La deuxième phase de l'opération concerne l'aménagement final du parvis.

Le projet consiste en la création d'un auvent, d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sur l'espace public et de stationnements vélos. Par ailleurs, cette intervention est l'occasion de finaliser certains aménagements intérieurs du bâtiment (aménagement des vestiaires du PC sécurisé au 2<sup>e</sup> sous-sol).

L'aménagement final du parvis comporte également une dimension patrimoniale importante avec la restauration et mise en valeur de la sculpture de l'artiste Marta Pan sur le parvis du site. Après avoir subi des dégradations, celle-ci a pu être reposée et nettoyée sur site en novembre 2021 par une entreprise spécialisée en restauration, en lien avec

la fondation « Marta Pan & André Wogenscky ».

Les entreprises en charge des travaux de l'auvent et du parvis seront désignées au cours de l'année 2022 pour un démarrage effectif au 2<sup>e</sup> semestre.



### ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** Université Paris Cité

**Maître d'ouvrage mandaté :** Epaurif

**Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre :** Cabinet d'architecture Henn

**co-traitants du groupement de maîtrise d'œuvre :** Cabinet d'architecture Patriarche, Cabinet d'architecture Visionlab, Bureau d'étude Vanguard, Bureau d'étude Y Ingénierie

### CHIFFRES CLÉS

Durée du chantier : **9 mois**

**3 000 m²** de chantier sur le parvis

**4 sculptures** de Marta Pan

### DATES CLÉS

**2019 :** Livraison des travaux de réhabilitation de la tour

**Novembre 2021 :** Repose de la sculpture de Marta Pan, et nettoyage

**Décembre 2021 :** Appel d'offres pour les travaux d'aménagement du parvis

**Été 2022 :** Début des travaux

**2023 :** Réception des travaux d'aménagement du parvis



## DE NOUVELLES ŒUVRES PRÉVUES AU CTLES

Le jury de désignation du lauréat du 1 % artistique du CTLES s'est tenu le 3 février 2021. Le groupement composé des artistes Bruno Peinado et Pierre-Yves Arcile a été retenu parmi les quatre candidats invités à remettre une offre. Le projet sélectionné a séduit le jury en raison de ses composantes multiples, de son évolutivité et de sa capacité à impliquer à la fois les employés du CTLES et les lecteurs empruntant les ouvrages du centre.

Le déploiement de l'œuvre est prévu en 2022. Il a dû être décalé en raison notamment de la crise sanitaire.



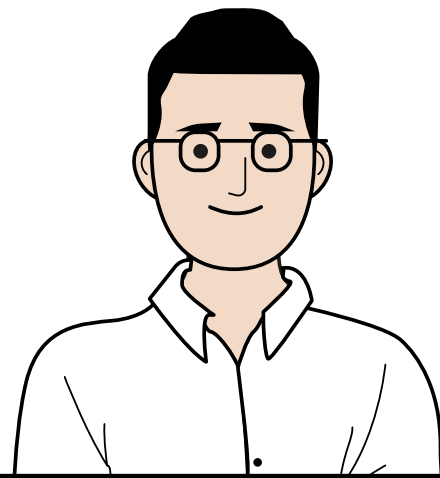




# DES ÉQUIPES AU SERVICE DE LA MODERNISATION DE L'EPAURIF



## LA DIRECTION GÉNÉRALE



## LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

### MISSIONS

- Faire valoir l'offre de service de l'établissement afin de se faire connaître et valoriser ses compétences.
- Intervenir sur les trois grands domaines : communication externe, communication de projet, communication interne.
- Assurer une stratégie d'intervention à large spectre intégrant :
  - le conseil stratégique,
  - une vision panoramique,
  - des dispositifs de communication de proximité,
  - une maîtrise des pratiques publiques,
  - une adaptation des outils et techniques aux cibles visées,
  - un suivi opérationnel.

### PARUTION DU LIVRE SUR L'ÉPAURIF À L'OCCASION DES 10 ANS DE LA CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT ❶

L'Epaufif a coédité avec Archibooks un livre intitulé : « L'Epaufif : la création, la rénovation et la transformation des équipements de l'enseignement supérieur dans le Grand Paris » qui a été diffusé dans les librairies spécialisées. Ce livre a pour vocation de raconter les différentes étapes qui ont jalonné l'histoire de l'Epaufif, depuis sa création et qui permettent de déboucher aujourd'hui sur des projets majeurs d'aménagement universitaire. Tout en retraçant l'histoire des opérations à travers les bâtiments et aménagements, il présente les multiples enjeux liés à la création d'un établissement dédié au patrimoine immobilier universitaire au travers de ses épisodes et de ses acteurs clés.



### NOUVEAUX OUTILS POUR LA COMMUNICATION INTERNE

La direction de la communication a créé et animé une série d'outils et de supports de communication destinés à informer l'ensemble des collaborateurs. L'objectif est de faciliter les échanges internes ou de mieux partager les études et réflexions transversales. Il en est ainsi par exemple de la réactivation de lettres d'information internes. Une réflexion, préalablement engagée en 2019, a également été reprise en 2021 autour de la refonte du site Intranet de l'Epaufif. Principal objectif : faire converger des informations provenant de différentes entités internes afin de favoriser une diffusion rapide, aisée et efficace d'informations. Le nouvel intranet permettra de mettre facilement à la disposition des collaborateurs des documents divers et variés.

### PARUTION DU PORTFOLIO « CAMPUS LOURCINE » ❷

Un livret photo intitulé « Campus Lourcine » a été édité compilant les photos les plus emblématiques des différentes phases de la transformation de la caserne Lourcine en campus universitaire, livré en 2019.



### NOTORIÉTÉ ACCRUE SUR LINKEDIN

En renforçant sa présence sur le réseau social LinkedIn, l'Epaufif a souhaité travailler sur sa marque employeur en diffusant des posts relatifs aux actualités des projets largement relayés par les collaborateurs/ambassadeurs de l'établissement mais également via des posts spécifiques aux Ressources Humaines : annonce des nouveaux arrivants, diffusion des offres d'emploi.

DE FIN DÉCEMBRE 2020 À FIN DÉCEMBRE 2021

**4 623**  
CLICS SUR DES PUBLICATIONS,  
SOIT EN MOYENNE 141 CLICS  
PAR PUBLICATION

**32 822**  
VUES,  
SOIT 995 VUES ENVIRON PAR  
PUBLICATION

**545**  
« J'AIME »,  
SOIT ENVIRON 16,5 J'AIME PAR  
PUBLICATION

**955**  
ABONNÉS AU  
31 DÉCEMBRE 2021,  
SOIT 560 NOUVEAUX ABONNÉS  
SUR 1 ANNÉE (142 %)

**33**  
POSTS SUR 1 AN

**126**  
PARTAGES DE POSTS  
SUR 1 AN

## LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### MISSIONS

- Garantir le fonctionnement de l'Epaufif, à travers la gestion financière, juridique, des ressources humaines, des achats et de l'informatique.
- Veiller à la coordination des actions entre les différentes entités qui le compose.
- Assurer l'interface institutionnelle avec les partenaires extérieurs.

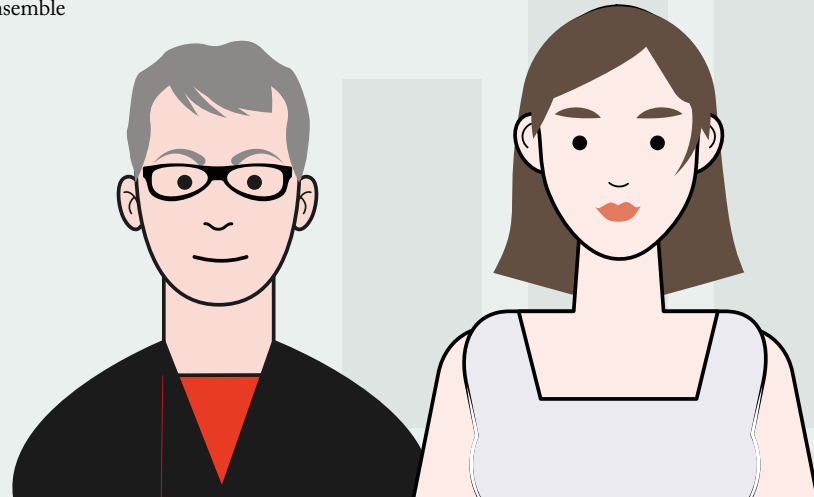




## LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS (DAFM)

### MISSIONS

- Œuvrer au bon déroulement financier des opérations immobilières sous mandat gérées en compte de tiers via un dialogue permanent avec les différents services de l'établissement et l'ensemble des partenaires.



## PÔLE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET COMPTABLES (PAFC)

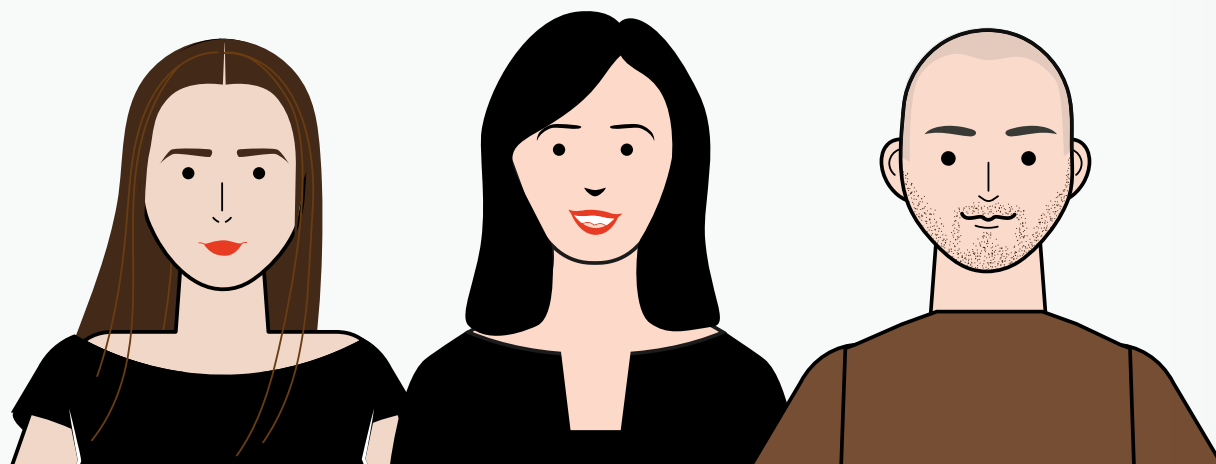
### MISSIONS

- Préparer le budget et le suivi de son exécution,
- Assurer l'ordonnancement des dépenses et la tenue de la comptabilité ordonnateur,
- Suivre la trésorerie de l'établissement et les relations financières avec les partenaires.

### CHANTIERS MAJEURS MENÉS EN 2021

Au cours de l'exercice 2021, ce sont 3005 paiements qui ont été réalisés et 1444 nouveaux engagements juridiques passés au niveau de l'établissement ; 109 ordres à recouvrer ont également été pris en charge, essentiellement pour les opérations gérées en compte de tiers.

En outre, le PAFC a engagé une expérimentation pour améliorer le service interne aux directions opérationnelles. Pour la nouvelle direction de projet dédiée aux opérations du Plan de Relance, créée en 2021, le PAFC gère en direct l'intégralité des engagements de marchés et de liquidation des factures, se positionnant ainsi comme son interlocuteur privilégié.



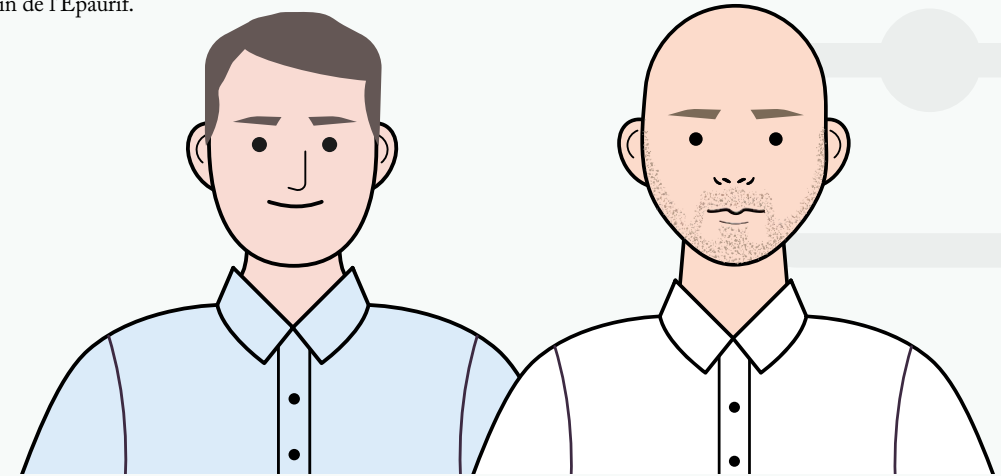
## LE SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION (SSI)

### MISSIONS

- Garantir un accès permanent et fluidifier les interactions entre les collaborateurs,
- Mettre en place les dispositifs permettant de collecter, stocker et analyser les données internes au sein de l'Epauprif.

### EN 2021

En 2021, le SSI s'est attaché à ce que l'ensemble des collaborateurs soit équipé d'un portable professionnel et a poursuivi son dispositif de mise à disposition d'équipements pour le télétravail aux collaborateurs via un sondage réalisé auprès des collaborateurs pour recenser leurs besoins.



## LES MOYENS GÉNÉRAUX

### MISSIONS

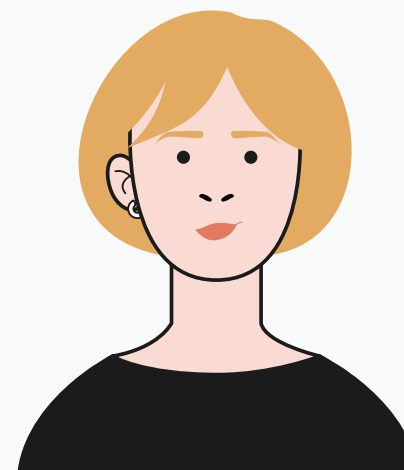
- Assurer la maintenance immobilière des locaux et les fournitures courantes.

### EN 2021

Comme en 2020, l'année 2021 a été marquée pour les moyens généraux par l'accueil de nombreux collaborateurs supplémentaires. Il s'agit donc d'être force de proposition dans le réaménagement des bureaux et l'optimisation des espaces, notamment par la recherche de mobiliers plus adaptés, tout en créant les meilleures conditions d'accueil pour les nouvelles recrues.

L'année 2021 a également vu l'amélioration du service quotidien rendu au sein de l'établissement grâce à la mise en place de nouveaux contrats de prestataires plus réactifs sur tous les petits travaux du quotidien.

Les efforts en faveur d'achats plus responsables se poursuivent également avec 16% des achats de fournitures réalisés auprès de structures d'insertion (ESAT).





## LES ARCHIVES

### MISSIONS

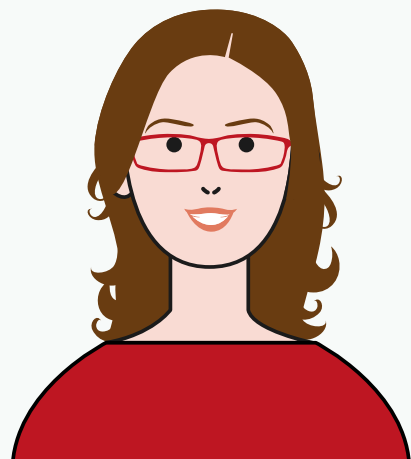
- Assurer la conservation de l'ensemble des documents produits et reçus par l'Epaupif.
- Conserver l'ensemble des documents relatifs aux diverses opérations menées dans le cadre de la mission d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche pour la réalisation de leurs projets immobiliers.
- Constituer l'archivage électronique des documents.

Ces archives constituent une source importante d'information pour la mémoire du patrimoine immobilier universitaire. Actuellement, près d'1km linéaires d'archives sont conservés sur deux sites, à Jussieu et dans les locaux de l'Epaupif, rue Réaumur.

**59 ML**  
DE NOUVEAUX DOCUMENTS ARCHIVÉS

**14 DEMANDES**  
DE RECHERCHE/CONSULTATION DE  
DOCUMENTS (INTERNES ET EXTERNES)

**35 ML**  
DE DOCUMENTS ÉLIMINÉS



Composée de 6 personnes depuis le mois de novembre 2021, la DAJM conseille et assiste les différents services sur tout point nécessitant une expertise juridique. Elle intervient dans toutes les étapes d'une procédure d'achat, en phase d'exécution du marché, en cas de précontentieux et de contentieux.

### MISSIONS

- Valider et sécuriser les différentes phases des procédures d'achat, de l'expression du besoin à l'achèvement des contrats.
- Structurer la politique d'achat en lien avec les directions métiers puis en contrôler la bonne application.
- Informer/guider les agents et adapter les pratiques et documents sources au regard des évolutions réglementaires puis en contrôler la bonne application.

## LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS (DAJM)

### LES NOUVEAUX CAHIERS DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES (CCAG)

La DAJM a travaillé activement pour prendre en compte la réforme des CCAG, entrée en vigueur en octobre 2021.

Dès le printemps, la DAJM a travaillé par étapes sur ces nouveaux documents. Cela a consisté tout d'abord en une appropriation des nouveaux textes et de leur impact sur les marchés et la politique d'achat de l'Epaupif.

S'en est suivi la production de documents guides à destination de l'ensemble des agents, appuyée par une formation, ainsi qu'une mise à jour des pièces administratives types des marchés.

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

En marge de cette évolution des CCAG, la démarche développement durable a également fait l'objet d'un investissement notable de la DAJM, au regard de l'évolution du code de la commande publique en la matière ou de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

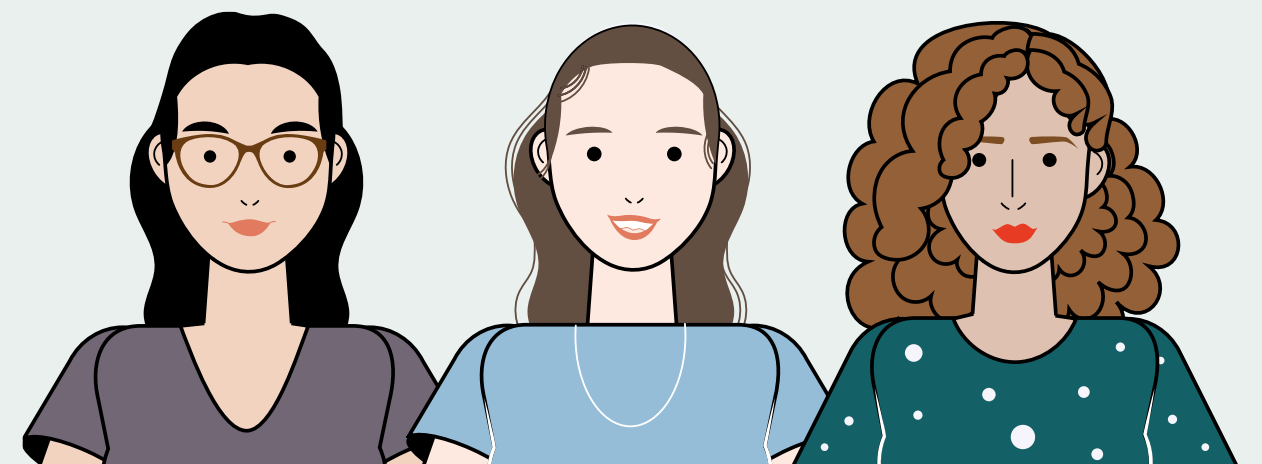
La DAJM a ainsi proposé un ensemble de clauses-types et de critères d'analyses afin d'intégrer systématiquement la dimension

sociale du développement durable.

La DAJM est l'intermédiaire directe des organismes facilitateurs en rédigeant avec eux les conventions de mise en œuvre de l'insertion sociale dans les marchés de l'Epaupif. L'établissement s'assure ainsi de la cohérence de l'approche qu'il entend désormais déployer quasi systématiquement dans les projets pris en charge.

L'objectif en 2022 sera d'intensifier le volet environnemental, notamment au regard de la loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » (loi dite « AGECE » de 2020) concernant le réemploi ou l'utilisation de matières recyclées, ainsi que la préparation aux échéances à moyen terme (2025) de la loi Climat et Résilience visant la mise en place d'outils de définition et d'analyse du coût du cycle de vie des biens.

L'aspect environnemental a bien évidemment été prégnant en 2021 puisque les marchés de conception-réalisation rédigés et notifiés cette année dans le cadre du plan de relance et sur lesquels la DAJM a largement travaillé, ont intégré des obligations tant au stade de la remise des candidatures (compétences minimales exigées) que de l'exécution contractuelle (objectif de performance).





## LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

### MISSIONS

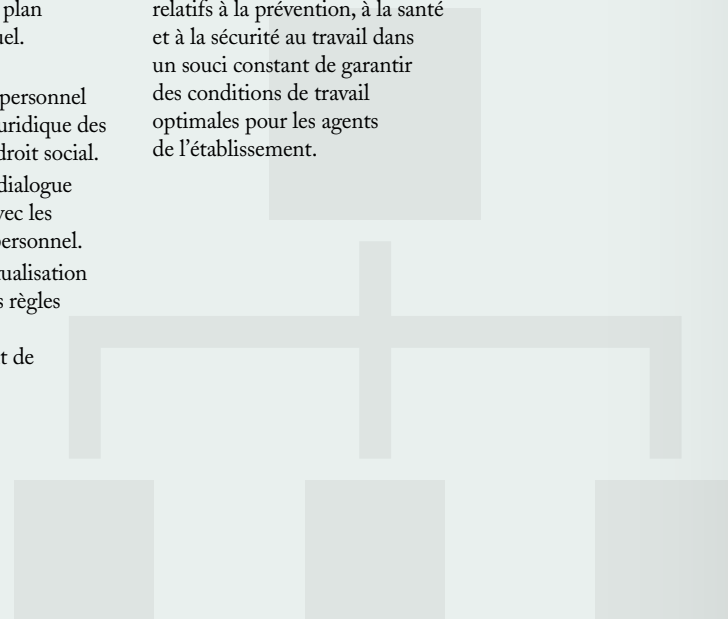
- Accompagner et conseiller l'ensemble des agents de l'Epaupif.
- Encadrer les trois grandes directions de l'établissement dans l'organisation et le pilotage de leurs activités.

Son périmètre couvre plus particulièrement :

- L'ensemble des activités de recrutement du personnel de l'établissement.
- Le suivi et l'accompagnement des agents, de leur intégration jusqu'à leur départ.

- Le développement des compétences à travers différentes actions de formation définies dans le cadre d'un plan de formation annuel.
- La paie, la gestion administrative du personnel et la sécurisation juridique des actes afférents au droit social.
- L'animation d'un dialogue social de qualité avec les représentants du personnel.
- L'élaboration, l'actualisation et l'application des règles internes relatives au fonctionnement de l'établissement.

La DRH travaille également de concert avec la conseillère de prévention et le médecin de prévention sur tous les sujets relatifs à la prévention, à la santé et à la sécurité au travail dans un souci constant de garantir des conditions de travail optimales pour les agents de l'établissement.

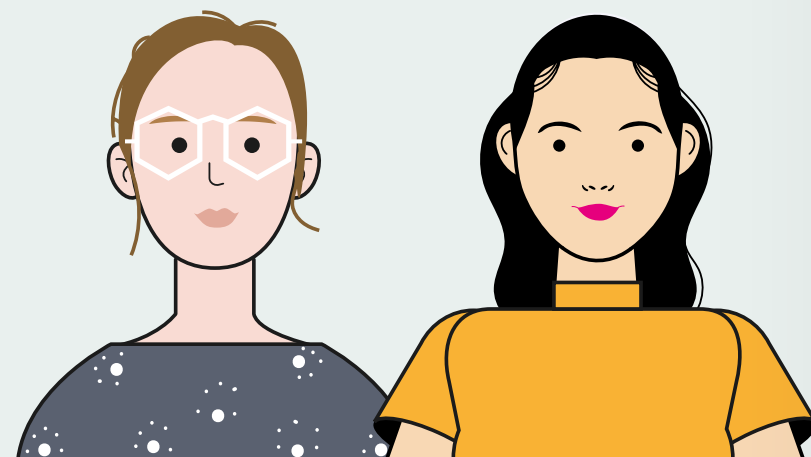
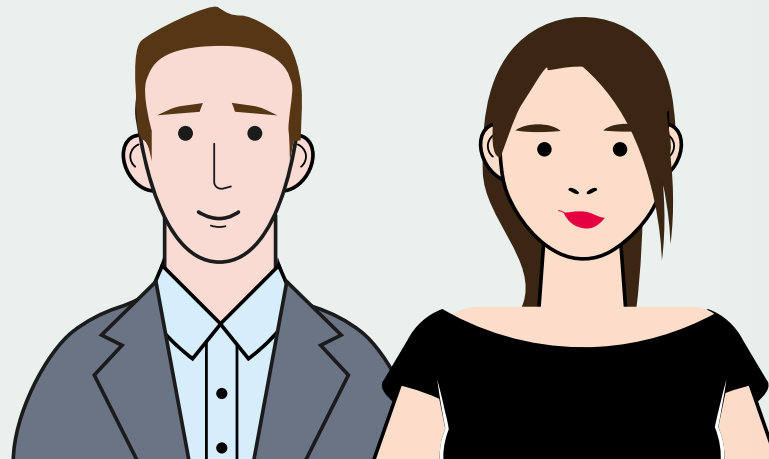


### EN 2021

Depuis 2021, la Direction des ressources humaines s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan « égalité femmes-hommes 2021-2023 » qui a pour ambition de garantir :

- une équité de traitement des rémunérations et d'accès aux postes vacants
- l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle
- la lutte contre les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

Ces différentes actions s'inscrivent dans une démarche collective où l'ensemble des agents sont sensibilisés et formés à ces sujets.



## CELLULE QUALITÉ-PERFORMANCE

### MISSIONS

- Mettre à jour le cadre procédural,
- Piloter la performance du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP)
- Piloter la démarche de contrôle interne comptable et budgétaire.
- Assurer le suivi de la performance et de la qualité qui place l'Epaupif dans un process constant de sécurisation et d'amélioration.

### UN PILOTAGE EFFICACE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP) 2021-2025

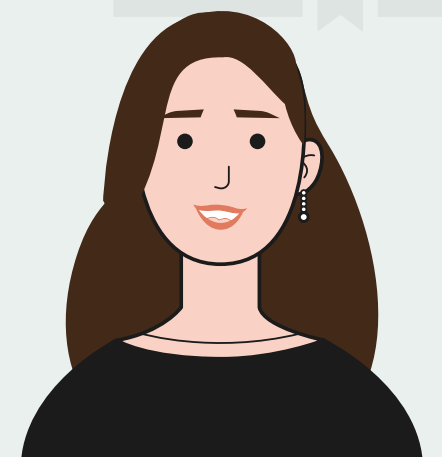
Pour cette 1<sup>ère</sup> année de réalisation des objectifs du COP, des réunions dialogue de performance ont permis aux responsables des actions du COP de présenter et d'expliquer les résultats obtenus. Ces rendez-vous réguliers sont l'occasion de faire le point sur l'avancement des actions nécessaires à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et d'évaluer le degré de réalisation des objectifs opérationnels en s'appuyant notamment sur les indicateurs définis dans le COP. Ils permettent également d'identifier les difficultés rencontrées et d'anticiper la mise en place d'actions correctrices.

### UNE DÉMARCHE AVANCÉE DE CONTRÔLE INTERNE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Le contrôle interne budgétaire et comptable concourt directement à la qualité des comptes et à la performance de la gestion d'un établissement.

En 2021, la mise à jour de la cartographie des risques a mis en évidence la disparition des risques classés « important » grâce aux améliorations apportées en termes de contrôle interne financier.

Des organigrammes fonctionnels permettent désormais de présenter de façon plus claire les missions et les responsabilités pour chaque acteur et chaque processus de la dépense et de la recette. Les procédures et les modes opératoires financiers sont mis à jour régulièrement et des retours d'expérience organisés pour apporter des améliorations aux dysfonctionnements constatés. De plus, les outils de suivi ont été améliorés (tableau de suivi des recettes, suivi du délai global de paiement, suivi des rejets...).



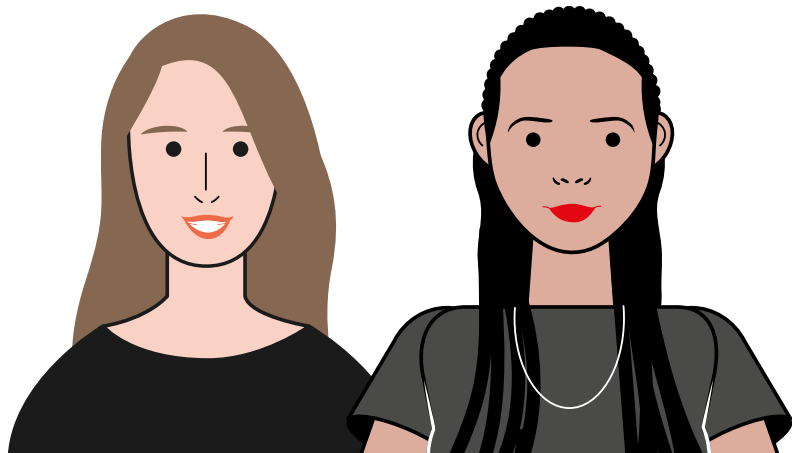
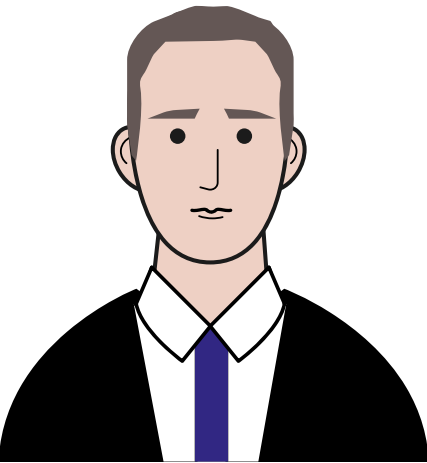


## L'AGENCE COMPTABLE

Dans le respect du principe de séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable public, l'agence comptable a des responsabilités propres sur la qualité des comptes et le respect des réglementations, ainsi que sur l'exhaustivité du budget de l'établissement dont elle établit le compte financier.

### MISSIONS

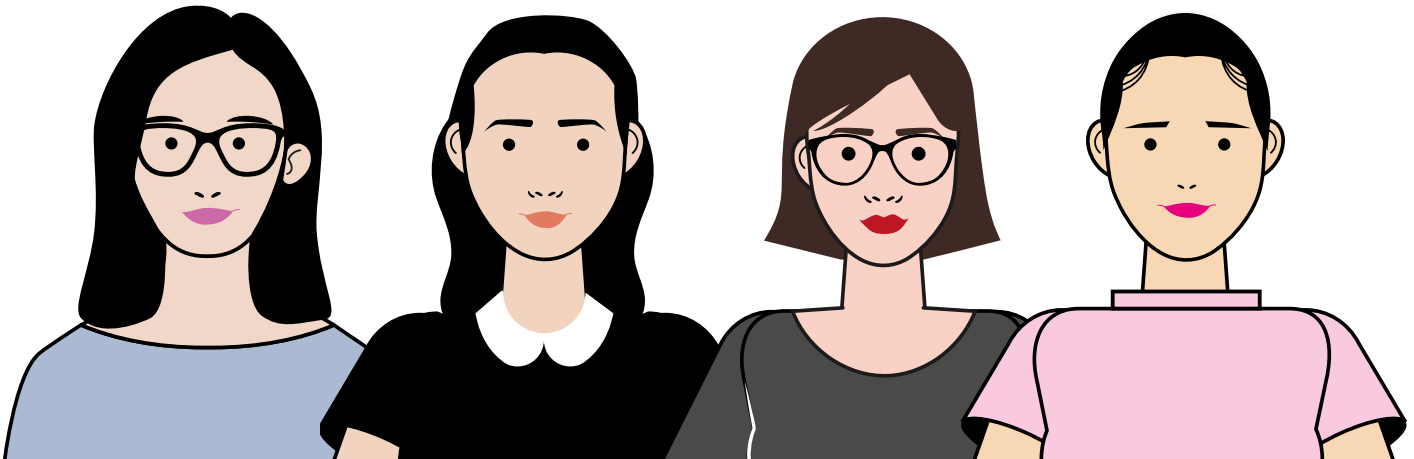
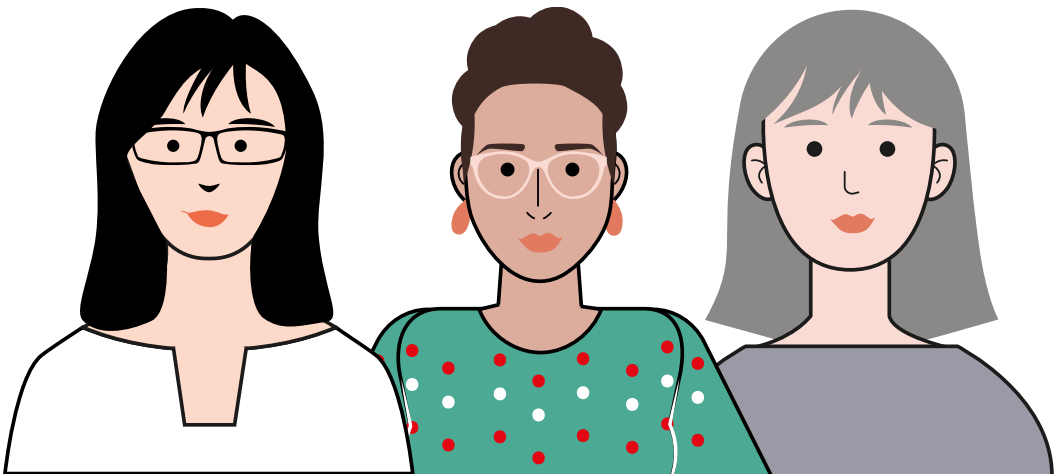
- Contribuer au pilotage financier et comptable de l'établissement
- Participer à la modernisation de la politique budgétaire et financière de l'établissement



## LE PÔLE DE GESTION

### MISSIONS

- Assurer le suivi administratif et financier des directions techniques de l'établissement.
- Contribuer à la passation et à la gestion des marchés dits transversaux utilisés par l'ensemble des directions techniques.
- Assurer l'interface avec la DAFM et la DAJM en relation avec les directions techniques.







# ORGANISATION



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, composé de 22 membres, est présidé par le recteur de la région académique d'Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris assisté des recteurs des académies de Créteil et de Versailles en tant que vice-présidents.

Il comporte 11 représentants de l'Etat, 4 représentants des collectivités territoriales directement concernées (Région Ile-de-France et Ville de Paris), 4 représentants du monde universitaire, 1 personnalité qualifiée et 2 représentants du personnel. Le directeur général, le contrôleur budgétaire et l'agent comptable y assistent avec voix consultative. La mise en oeuvre des décisions du conseil d'administration échoit à un directeur général nommé par décret.

## LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2021

**M. CHRISTOPHE KERRERO**

Recteur de la région académique d'Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Ile-de-France

**M. DANIEL AUVERLOT**

Recteur de l'académie de Créteil

**MME CHARLINE AVENEL**

Rectrice de l'académie de Versailles

**MME SIMONE BONNAFOUS**

Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Ile-de-France

**MME ANNE-SOPHIE BARTHEZ**

Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère chargé de l'enseignement supérieur

**MME CLAIRE GIRY**

Directrice générale de la recherche et de l'innovation au ministère chargé de l'enseignement supérieur

**MME MARINE CAMIADE**

Directrice chargée des affaires financières au ministère chargé de l'enseignement supérieur

**MME MÉLANIE JODER**

Directrice du budget au ministère chargé du budget

**M. ALAIN RESPLANDY-BERNARD**

Directeur de l'immobilier de l'Etat, en charge du Domaine au ministère chargé du budget

**M. FRANÇOIS ADAM**

Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction au ministère chargé de la construction

**M. MARC GUILLAUME**

Préfet de la région Ile-de-France

**M. OTHMAN NASROU**

Vice-président, représentant le Conseil régional d'Ile-de-France

**M. JAMES CHERON**

Vice-président, représentant le Conseil régional d'Ile-de-France

**MME MARIE-CHRISTINE LEMARDELEY**

Adjointe à la Maire, représentant de la Mairie de Paris

**M. JACQUES BAUDRIER**

Adjoint à la Maire, représentant de la Mairie de Paris

**M. PATRICK CURMI**

Président de l'université d'Evry-Val-d'Essonne

**M. CHRISTOPHE FOUQUERE**

Président de l'université Sorbonne Paris Nord

**M. EL MOUHOUB MOUHOUD**

Président de l'université Paris Dauphine

**M. CHRISTIAN LERMINIAUX**

Directeur de Chimie ParisTech et délégué général de l'ANRT

**M. ERIC DUTIL**

Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

**M. QUENTIN HEIL**

Représentant du personnel de l'établissement

**MME CAMILLE BOURGUIGNON**

Représentante du personnel de l'établissement

## 31 DÉLIBÉRATIONS ET 17 POINTS D'INFORMATION EN 2021

15

**PORTENT SUR LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT** (COMPTE FINANCIER, BUDGET INITIAL ET BUDGETS RECTIFICATIFS, RÈGLEMENT INTÉRIEUR, BILAN DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP), CONTRÔLE INTERNE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE, DÉLÉGATIONS DU CA...)

9

**PORTENT SUR DES NOUVELLES CONVENTIONS DE PARTENARIAT OU OPÉRATIONNELLES** (CONVENTION POUR LES ÉTUDES RELATIVES AU PROJET DE L'ENSAM, CONVENTION DE MANDAT POUR LE CSU DE NANTERRE, CONVENTION DE MANDAT POUR LE CAMPUS DE VILLETANEUSE (MDE), CONVENTION D'ÉTUDES ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR PARISANTÉ CAMPUS, CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS-CITÉ ET UNE CONVENTION D'ÉTUDES POUR LE PROJET DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT TARNIER), CONVENTION POUR LES ÉTUDES PRÉALABLES DU PROJET CONDORCET-RASPAIL, CONVENTION DE MANDAT POUR LE PÔLE NATIONAL D'EDUCATION INCLUSIVE, CONVENTION D'ÉTUDES POUR LE PROJET DE COCHIN)

4

**SONT DIRECTEMENT LIÉES AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

16

**CONCERNENT DES AVENANTS AUX CONVENTIONS EN COURS SUR DIVERSES OPÉRATIONS** (ENS, MNHN, PARIS DAUPHINE-PSL, NATION,...)

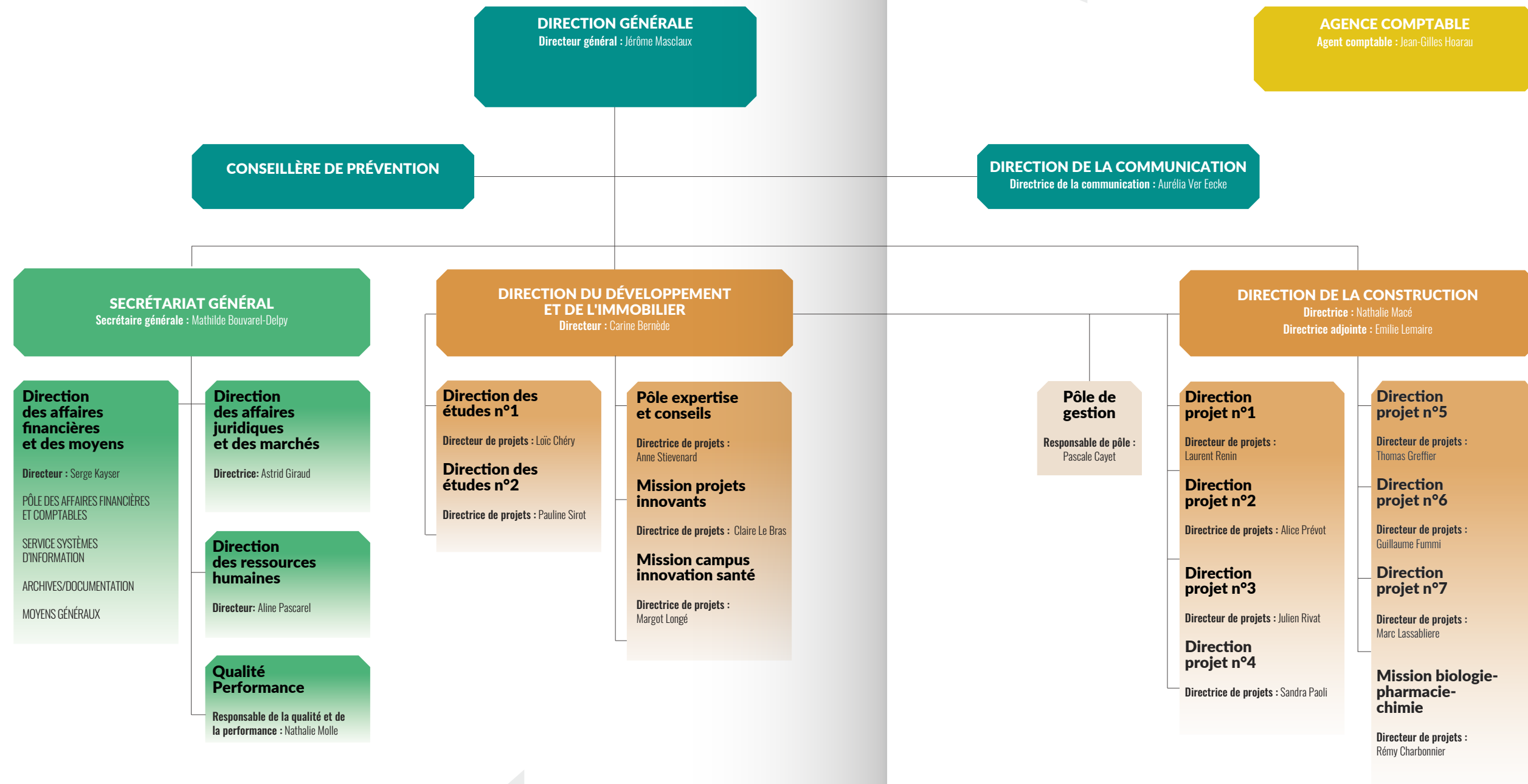
4

**CORRESPONDENT À DES POINTS D'AVANCEMENT SUR DES OPÉRATIONS EN COURS**



## L'ORGANIGRAMME DE L'ÉTABLISSEMENT

au 31 décembre 2021







# INDICATEURS CHIFFRÉS



BILAN SOCIAL

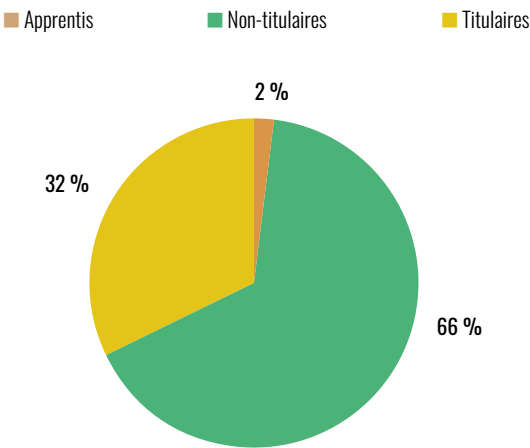
I. CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

LES EFFECTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2021

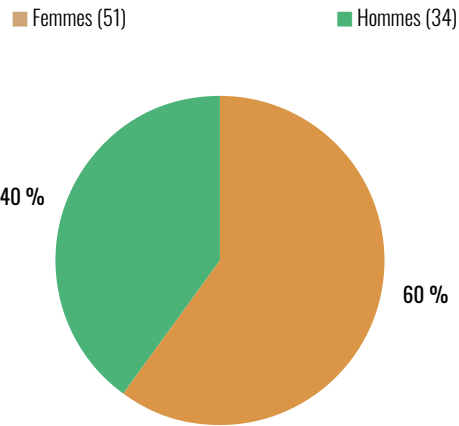
Au 31 décembre 2021, les effectifs de l'établissement étaient de 85 agents en équivalent temps plein, dont 2 apprentis. Qu'ils soient recrutés en CDD ou accueillis en détachement sur contrat, la durée moyenne des contrats est de trois ans renouvelables.

La majorité des agents présents au sein de l'établissement sont des agents non titulaires (66 %) même si on peut noter une représentation assez élevée d'agents titulaires qui représente tout de même près d'un tiers des effectifs.

AGENTS PAR STATUT EN 2021

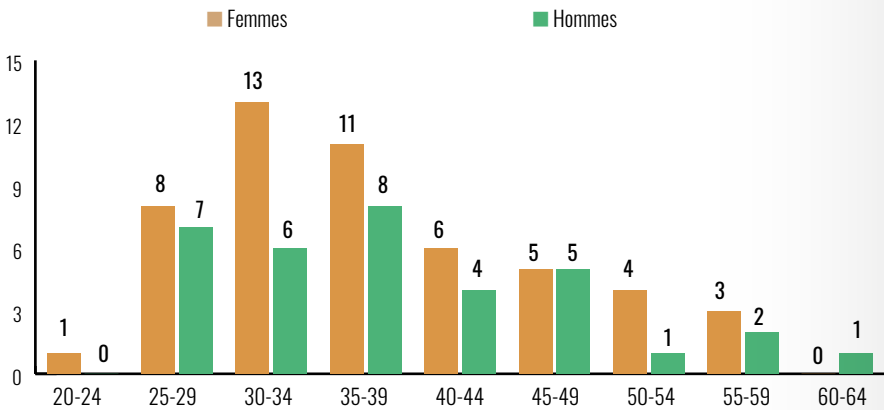


RÉPARTITION PAR GENRE AU 31/12/2021



L'établissement est composé majoritairement de femmes qui représentent 60 % des effectifs et qui se répartissent dans l'ensemble des catégories d'emploi de l'établissement (cf. infra), et des services de l'établissement (emplois de direction, directions techniques, fonctions support).

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE



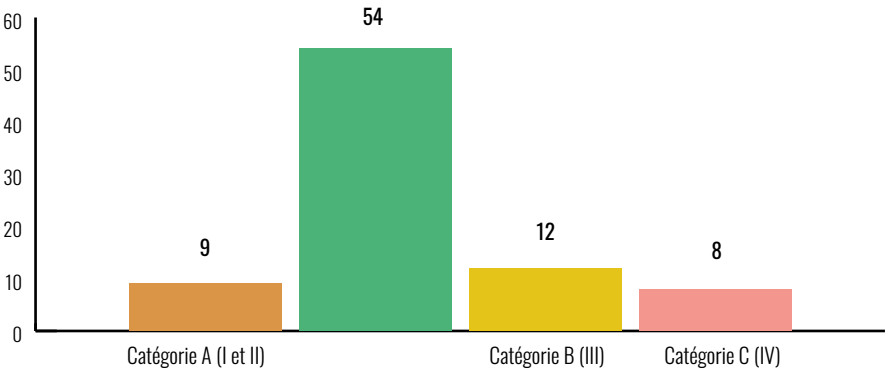
Les effectifs au sein de l'établissement sont relativement jeunes avec une moyenne d'âge au 31 décembre 2021 de 38 ans. La majorité des agents recrutés justifient de deux à trois expériences professionnelles avant d'intégrer l'établissement.

II. LES EMPLOIS

Le cadre d'emploi de l'établissement est organisé en 4 catégories :

| Catégorie | Type d'emploi                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cat. I    | Directeur(rice), membre du comité de direction                                                                                                                                                                                           |
| Cat. II   | Adjoint(e) au directeur - comptable, directeurs(rices) de projets responsable d'opérations - de la qualité et de la performance, chef(fe) de service - de projets, archiviste, juriste, chargé(e) de la coordination financière          |
| Cat. III  | Chargé(e) de projet informatique - logistique, conducteur(trice) d'opérations, assistant(e) de direction - de projets - d'opérations, responsable du pôle de gestion, gestionnaire senior, juriste junior, chargé(e) des moyens généraux |
| Cat. IV   | Gestionnaire/chargé(e) de gestion                                                                                                                                                                                                        |

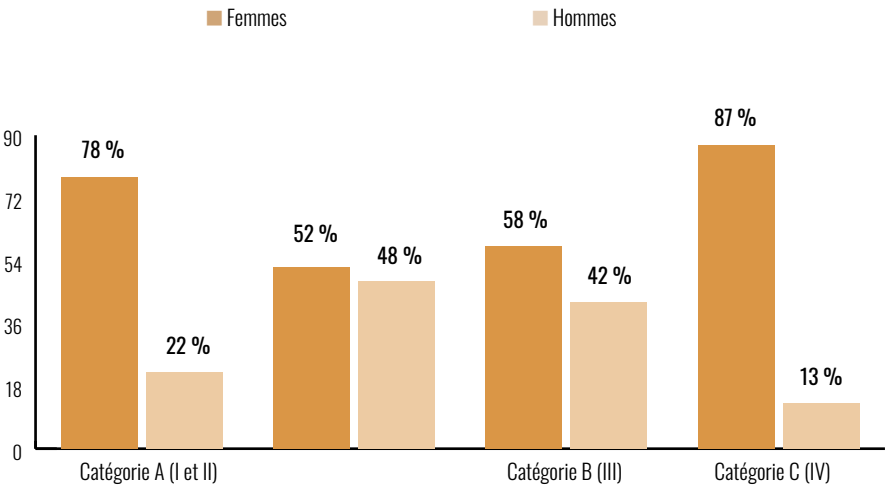
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE AU 31/12/2021



Les emplois de catégorie I et II correspondent à la catégorie A de la fonction publique, les emplois de catégorie III à la catégorie B et les emplois de catégorie IV à la catégorie C.

La majorité des emplois présents au sein de l'établissement sont des emplois de catégorie II. Ils représentent 65 % des emplois occupés. Cette répartition est cohérente au regard de la nature des activités de l'établissement.

RÉPARTITION F/H PAR CADRE D'EMPLOI AU 31/12/2021



Comme présenté précédemment, les femmes sont majoritairement représentées dans toutes les catégories d'emploi même si on peut noter un relatif équilibre femmes-hommes sur les emplois de catégorie II.

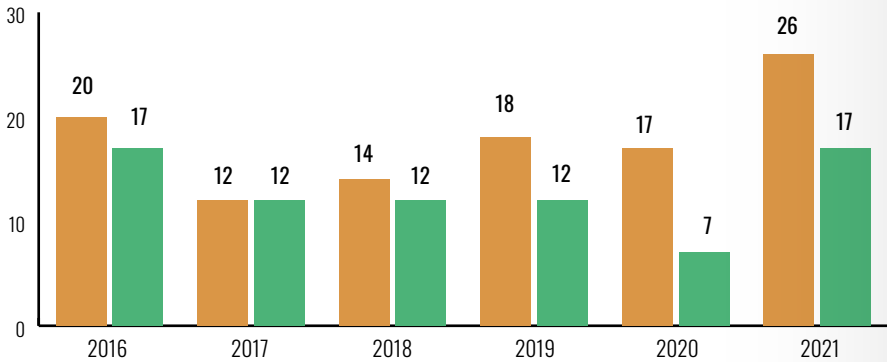


III. LES MOUVEMENTS  
DE PERSONNEL

L'année 2021 a été marquée par une rotation importante des effectifs qu'elle soit aussi bien entrante que sortante. Malgré un début d'année encore marqué par un contexte sanitaire peu favorable, l'année a probablement vu la concrétisation de projets de mobilité temporairement repoussés en 2020.

En effet, on recense 17 départs d'agents, justifiant d'une ancienneté moyenne dans leur poste de 3 ans et 4 mois, et 26 arrivées. Ces indicateurs mettent en évidence une reprise de la dynamique du marché du travail qui a offert de nombreuses opportunités externes aux agents de l'établissement, mais également un intérêt de plus en plus marqué par des candidats pour les parcours et opportunités offerts par l'établissement qui a pu créer 10 postes supplémentaires en 2021 pour accompagner sa croissance.

ROTATION DES PERSONNELS DE 2016 À 2021



IV. LA FORMATION

L'Épaurif veille à assurer la montée en compétence de ses agents et l'actualisation des connaissances nécessaires à la prise en charge de leur mission et leur pleine participation au projet de l'établissement (accompagnement des innovations techniques en matière bâtiminaire,

intégration de la dimension environnementale notamment). En conséquence, les axes prioritaires de l'établissement se sont centrés en 2021 sur :  
- La mutualisation des besoins, ainsi en 2021 l'établissement a développé les formations collectives au sein de l'établissement, notamment

sous format digital (MS projet, Excel, Assurances, Commande publique...) qui ont permis, malgré le contexte sanitaire, de former un nombre important d'agents en maîtrisant les coûts associés ;  
- L'accompagnement dans les projets de service : Formation

à la comptabilité Publique, formation aux problématiques environnementales, notamment.  
- Les formations règlementaires nécessaires (Réglementation environnementale 2020, Sauveteur secouriste du travail...)

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

|                                                                                | Année 2021 |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Taux de départ en formation (nombre moyen de journées de formation /agent)     | 3,01       |
| Taux de départ en formation (% d'agents partis au moins une fois en formation) | 85 %       |
| Nombre de jours de formation                                                   | 277        |
| Nombre de formations                                                           | 217        |
| Budget total                                                                   | 140 000 €  |
| Taux d'exécution du budget                                                     | 77 %       |

Le taux d'exécution du budget de 77 % se justifie principalement par le report ou l'annulation de formations liés au contexte sanitaire. Néanmoins, le taux de formation reste très élevé du fait de l'organisation de formations collectives au sein de l'épaurif et le recours accru au mode « distanciel ».

Au total, 217 formations ont été suivies par 77 agents en 2021, soit 10 % d'agents formés en plus en comparaison à 2020

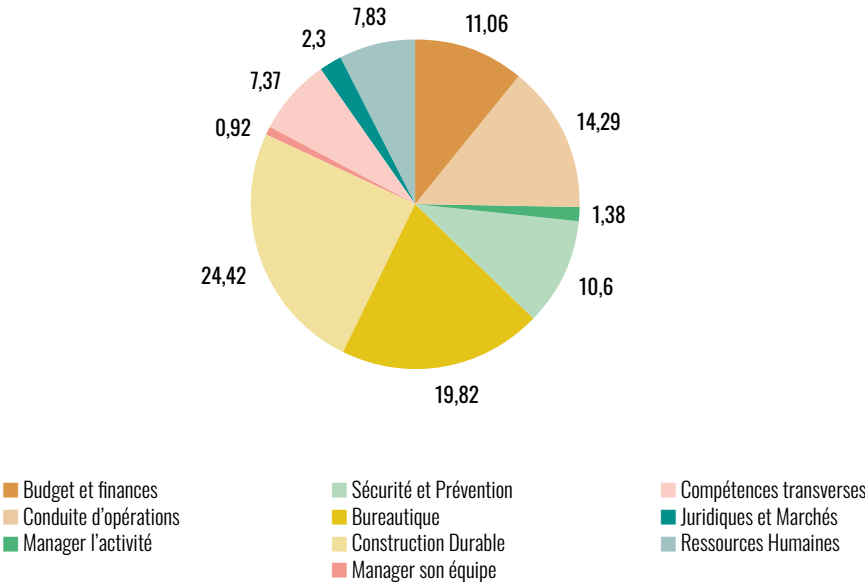
LE TYPE DE FORMATIONS DISPENSÉES

Le plan de formation 2021 est structuré autour de 10 domaines qui couvrent à la fois les besoins des directions métiers, des fonctions supports et les fonctions managériales.

Les formations relevant du domaine juridique et des marchés publics, de la construction durable et de la bureautique sont les plus nombreuses. Elles représentent à elles seules 58,5 % des formations dispensées.

Les formations relatives à la conduite d'opérations ainsi qu'au domaine budget-finances sont également très représentées, totalisant 22 % des formations réalisées.

ROTATION DU NOMBRE DE FORMATION PAR DOMAINE (EN %)



PRÉSENTATION, PAR DIRECTION, DE LA RÉPARTITION DES AGENTS AYANT ÉTÉ FORMÉS PAR DOMAINE

|                          | DC      | DDI     | SG      | DG      | AC      |
|--------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Budget et finances       | 50,00 % | 10,00 % | 12,50 % |         |         |
| Bureautique              | 28,95 % | 45,00 % | 18,75 % |         |         |
| Compétences transverses  | 5,26 %  | 5,00 %  |         |         |         |
| Conduite d'opérations    | 23,68 % | 50,00 % |         |         |         |
| Construction durable     | 65,79 % | 75,00 % |         | 50,00 % |         |
| Juridiques et marchés    | 60,53 % | 35,00 % | 50,00 % |         |         |
| Management de l'activité |         | 5,00 %  | 6,25 %  |         |         |
| Manager son équipe       | 15,79 % | 30,00 % | 18,75 % |         | 50,00 % |
| Ressources humaines      |         |         | 25,00 % |         |         |
| Sécurité et prévention   | 18,42 % | 10,00 % | 25,00 % | 50,00 % | 50,00 % |

Ces données mettent en exergue que les formations relatives au domaine de la construction durable sont celles qui ont été les plus suivies par les agents formés des directions techniques (DC et DDI).

Les formations du domaine juridiques et marchés ont également été très suivies par les agents formés de ces mêmes directions, mais également par les agents formés du Secrétariat général.



TABLEAUX BUGDGÉTAIRES ET FINANCIERS

BUDGET DE L'ETABLISSEMENT

|                  | 2017      | 2018      | 2019      | 2020      | 2021      |
|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Dépenses         | 7 676 559 | 7 660 452 | 8 006 809 | 7 917 083 | 8 386 304 |
| Recettes         | 8 126 169 | 8 290 577 | 7 757 482 | 7 931 422 | 9 303 047 |
| Solde budgétaire | 449 610   | 630 125   | - 249 327 | 14 339    | 916 743   |

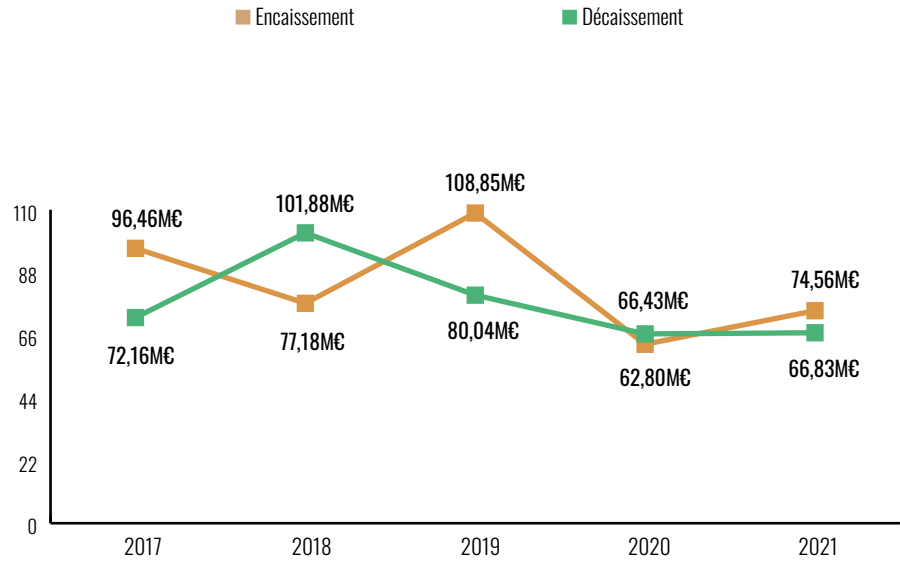
DONT DÉPENSES DE PERSONNEL

|                        | 2017      | 2018      | 2019      | 2020      | 2021      |
|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Dépenses               | 5 437 959 | 5 502 694 | 5 561 312 | 5 773 026 | 6 181 410 |
| Autorisation d'emplois | 71,0      | 71,0      | 73,5      | 77,5      | 85,2      |
| Moyenne ETPT           | 68,4      | 68,6      | 70,1      | 72,4      | 78,3      |

OPERATIONS GEREES EN COMPTE DE TIERS

|              | 2017       | 2018        | 2019        | 2020       | 2021       |
|--------------|------------|-------------|-------------|------------|------------|
| Décaissement | 72 157 994 | 101 878 668 | 80 040 233  | 66 429 395 | 66 828 388 |
| Encaissement | 96 456 167 | 77 183 559  | 108 852 959 | 62 795 818 | 74 557 123 |

MONTANT DES ENCAISSEMENTS ET DÉCAISSEMENTS PAR ANNÉE - OPÉRATIONS GÉRÉES EN COMPTE DE TIERS

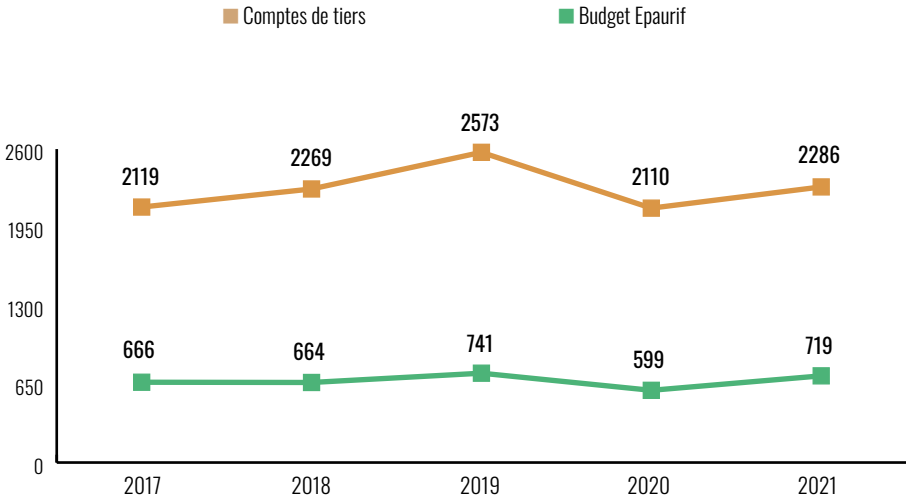


DÉLAIS MOYENS DE PAIEMENTS

|                          | 2018  | 2019  | 2020  | 2021  |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Budget - Epaurif         | 15,97 | 16,37 | 15,09 | 13,60 |
| Budget - Compte de tiers | 24,28 | 29,69 | 27,73 | 29,20 |
| DGP                      | 22,40 | 26,71 | 24,94 | 25,75 |

Le délai moyen de paiements de nos factures reste stable et en-dessous du délai réglementaire des 30 jours.

NOMBRE DE DEMANDES DE PAIEMENT PAYÉES PAR ANNÉE





**EPAURIF**

103 rue Réaumur 75002 Paris

[www.epaurif.fr](http://www.epaurif.fr)

Directeur de publication : **JÉRÔME MASCLAUX**

Direction de la communication : **AURÉLIA VER EECKE, CLÉMENT SAVINEAU**

Conception et réalisation : **ALKIMIKI**

**CRÉDITS PHOTOS :** Hélène Peter, Sylvain Cambon, SFA + NLA + OXO + RSI, Baumschlager Eberle, BTuA et Groupe-6, VIB architecture, Freepik, lipsky-rollet architectes, SOA Architectes, AZC Atelier Zündel Cristea, Antonini Architectes et Associés, K-ARCHITECTURES, GPAA/CET/CITAE/AD INGE/SCO/SEMOFI, Yves Chanoit, Téqui architectes, B. Dubarry Jallet & A. Wallon Tariel, Henn Architecture, Préfecture de la région d'Île-de-France, N. Jobard + D. Bijaoui/Alkimiki

Date impression : **JUIN 2021**





**EPAURIF**

ETABLISSEMENT  
PUBLIC  
D'AMENAGEMENT  
UNIVERSITAIRE  
DE LA REGION  
ILE-DE-FRANCE



Epaurif  
103 rue Réaumur  
75002 Paris  
[www.epaurif.fr](http://www.epaurif.fr)